DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 13545 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 16 AOUT 1988

Les tensions dans la péninsule coréenne

Séoul propose un sommet à Pyongyang

Tandis que de violents affrontements se poursuivent à Séoul entre étudiants et policiers, le président sud-coréen Roh Tae-woo a proposé, le lundi 15 août, à son homologue nord-coréen Kim Il-sung de le rencontrer le plus tôt possible pour discuter de la réunification de la péninsule. Un sommet intercoréen « serait le moyen le plus efficace et le plus rapide pour résoudre tous les problèmes », a déclaré M. Roh.

Cette initiative intervient à la veille des entretiens entre représentants du Nord et du Sud prévus à Panmunjom le 17 ou le 19 août.

A un mois de l'ouverture des Jeux olympiques, Séoul veut mettre tous les atouts de son côté pour assurer leur déroulement dans les meilleures conditions.

(Lire page 4 l'article de PHILIPPE PONS.)

Débat sur la réunification

A un mois de l'ouverture, le 17 septembre à Séoul, des prochains Jeux olympiques, la Corée du Sud donne au monde extérieur une image bien contradictoire : celle d'un pays qui s'efforce de renouer, par des initiatives diplomatiques audacieuses, avec le frère ennemi du Nord. Mais aussi celle d'une nation qui menace de sombrer à nouveau dans la violence : les images des derniers affrontements entre policiers et étudiants, au cours desquels les deux camps ont fait assaut de brutalité, rappellent celles des émeutes qui, il y a un an, contraignirent le régime militaire à restaurer la démocratie.

La situation est cependant différente. Les étudiants radicaux ne bénéficient plus du soutien de la population, qui commence à manifester son agacement devant la poursuite des violences. En exigeant la réunification et la participation du Nord aux J.O., selon les termes employés par Pyongyang, ils se coupent de l'immense majorité de leurs compatriotes à un moment où, pour la première fois depuis la fin de la guerre de Corée, Séoul reprend l'initiative des négociations.

Les différentes propositions de dialogue et de coopération faites officiellement, mais aussi en privé, par le gouvernement du président Roh Tae Woo au régime du maréchal Kim Il Sung témoignent de la volonté du Sud de débloquer la situation d'affrontement permanent entre les deux moitiés de la péninsule.

Séoul espérait sans doute que ces initiatives désamorceraient la contestation estudiantine. Mais bien des Coréens doutent encore de la sincérité de la toute fraîche conversion à la démocratie du président Roh. Ils craignent que, une fois les J.O. finis, il n'en revienne aux bonnes vieilles méthodes de jadis.

Derrière les slogans et les déclarations de circonstance, il semble bien que le Nord ne soit pas encore prêt au dialogue avec Séoul, en dépit des pressions qui s'exercent sur lui, tant de la part des Chinois que des Soviétiques. Les tentatives tardives des Nord-Coréens pour coorganiser les Jeux ayant échoué, les « durs » de Pyongyang pourraient être tentés de troubler le déroulement des J.O., voire de les empêcher.

Il est loin d'être exclu que les Nord-Coréens manipulent certains groupuscules étudiants extrémistes, dans l'espoir que les nuages de gaz lacrymogènes ne dissuadent athlètes et touristes de faire le voyage de Séoul. Tout comme, l'an dernier, ils avaient fait sauter en vol un avion de la compagnie aérienne sud-coréenne. C'est sans doute pour tenter de trouver une solution rapide à une crise qui s'envenime que le président Roh vient de proposer au maréchal Kim Il Sung une rencontre au sommet le plus rapidement possible. Une telle réunion, si elle avait lieu, permettrait de court-circuiter les interminables palabres dans lesquelles Coréens du Nord et du Sud sont passés maîtres à Panmunjom, et d'apprécier la sincérité des deux parties dans leur volonté de liquider l'un des plus anciens vestiges de la guerre froide.

M 0147 - 0816 0- 4,50 F

3790147004500 08160

La préparation de l'élection présidentielle aux États-Unis

M. George Bush joue son va-tout devant la convention républicaine

Durant les quatre jours de la convention républicaine, qui s'est ouverte le lundi 15 août à La Nouvelle-Orléans, M. George Bush, assuré de l'investiture de son parti depuis mars dernier, va surtout devoir convaincre les électeurs — et pas seulement républicains — qu'il a la stature d'un futur président. Pour celui qui fut pendant sept ans le trop discret vice-président de M. Reagan, le défi est de taille, car M. George Bush doit « s'affirmer », sans pour autant renier l'héritage.



LA NOUVELLE-ORLÉANS
de notre envoyé spécial

La fête peut commencer : M. Ronald Reagan est arrivé en fanfare derrière un éléphant. Dans une atmosphère de carnaval, cent cinquante mille ballons attachés en gigantesques grappes attendent d'être lâchés des cimaises du *Super-Dôme*, l'immense salle de football américain où s'est ouvert, le lundi 15 août, la convention du Parti républicain. Et La Nouvelle-Orléans — démocrate, mais bonne fille — déploie tous ses charmes, tout son jazz, pour accueillir les cinq mille délégués républicains, dépaysés mais apparemment ravis. Tout irait pour le mieux s'il ne manquait l'essentiel : un héros à cette fête, un candidat qui suscite une adhésion sans réserve dans son propre parti, et sache porter le trouble dans le camp adverse.

Au lieu de quoi, M. George Bush reste, au terme de sept années et demi de vice-présidence et de plus d'un an de campagne, un homme sur lequel on s'interroge, un homme dont l'image reste trouble, les opinions incertaines. Un homme qui, en dépit d'éminents atouts et d'une longue expérience de la vie publique, n'a toujours pas réussi à témoigner d'une qualité élémentaire mais essentielle à ce stade : qu'il a bien l'étoffe d'un candidat avant même d'avoir celle d'un président.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 5.)

Le Monde

SPORTS

Sélection difficile pour les JO

Christian Plaziat (décathlon) pour le spectacle, Marie-Josée Perec (400 m) pour l'émotion, Stéphane Caristan (110 m haies) pour le suspense : les championnats de France d'athlétisme, qui ont eu lieu du 12 au 14 août à Tours, ont eu trois vedettes. Ils ont vu aussi tomber deux records natinaux, celui historique de Nicole Duclos sur 400 m et celui plus modeste du javelot masculin.

Mais cinq semaines avant le début des compétitions olympiques à Séoul, ils sont à peine une quarantaine à pouvoir prétendre faire le voyage de la Corée du Sud au regard des critères de sélection déninis par la Fédération française d'athlétisme. C'est peu. D'autant qu'en demi-fond et fond, dans les sauts et les lancers — excepté le javelot, — le niveau des performances a été inquiétant.

De surcroît, beaucoup — trop ? — de sélectionnables sont handicapés par de petites blessures comme Florence Colle (100 m haies) ou Bruno Marie-Rose (200 m). Si on ajoute à cela quelques situations confuses, notamment à la perche, il est clair que la commission de sélection aura le 17 août une tâche difficile.

PAGE 15

La préparation du cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak

Dans Khorramchahr et Ispahan, « villes martyres »

A cinq jours du cessez-le-feu dans la guerre du Golfe, la trêve est respectée bien que les deux belligérants s'accusent mutuellement de violations mineures. L'Iran et l'Irak s'emploient surtout à consolider leurs positions diplomatiques dans la perspective des négociations qui s'ouvriront le 25 août à Genève.

KHORRAMCHAHR
de notre envoyé spécial

A quelques jours de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le calme le plus complet règne sur le front sud de la guerre. Libérée par les Pasdarans — Gardiens de la révolution — le 24 mai 1982, Khorramchahr n'est plus qu'un vaste amoncellement de ruines. Pas une habitation de cette ville, dont le nom, paradoxalement, signifie « ville radieuse », n'est sortie indemne de la bataille, qui dura à l'époque près d'un mois, avant que les Gardiens de la révolution ne s'emparent de la ville, dont plusieurs quartiers avaient au préalable été rasés au sol par les Irakiens.

Vidée de ses 200 000 habitants, Khorramchahr n'a été depuis qu'un symbole, celui de la déconfiture de l'attaque irakienne du 22 septembre 1980, au tout début de la guerre, et c'est peut-être pour effacer ce symbole et occuper à nouveau Khorramchahr — que les Irakiens connaissent sous le nom arabe de Mouhammara — que les forces de Bagdad ont lancé quelques jours après l'acceptation par l'Iran, le 18 juillet, de la résolution 598, une double attaque au nord de cette ville, coupant l'axe routier et ferroviaire Ahwaz-Khorramchahr en deux endroits : à Hamid et, plus au nord, à Husseiniye.

Les traces de cette percée rapidement colmatée sont toujours visibles : une vingtaine de carcasses calcinées de blindés irakiens jalonnent la route asphaltée qui longe la ligne de chemin de fer à voie unique.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 3.)

Nouvelle guerre économique et commerciale

Le temps des entreprises

par Bruno Dethomas

Dans la guerre économique planétaire qui se substitue de plus en plus aux conflits militaires régionaux qui s'éteignent, les entreprises jouent le rôle des légions macédoniennes d'Alexandre à la conquête de l'Asie. Les Etats en sont à ce point conscients que, partout désormais, dans la répartition des fruits de l'entreprise entre capital et travail, préférence est donnée au premier, véritable nerf de la guerre.

C'est pourquoi, dans une conjoncture restée médiocre en moyenne depuis le début des années 80, les entreprises dégagent depuis 1985 des résultats qui égalent ou dépassent ceux qu'elles enregistraient pendant les trente glorieuses avant le premier choc pétrolier de 1973.

Et la France n'est pas absente de ce mouvement : ses entreprises ont retrouvé leur taux de marge (rapport de l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée) d'avant la crise — *29,3 %* en *1970*, *29,1 %* en *1987* — même si, comme l'écrit l'INSEE, cette évolution n'a pas pour autant permis aux entreprises françaises de rattraper leur retard compte tenu de leur fort endettement.

Un peu partout, les politiques macro-économiques ont cherché à alléger le fardeau des légions de cette guerre d'un nouveau type : réduction des charges (la baisse en France du 1 % logement prévue dans le budget de 1989 en est le dernier exemple), diminution de l'impôt sur les sociétés avec de grandes réformes fiscales aux États-Unis et en Grande-Bretagne et de plus petites au Japon, en Allemagne fédérale ou en France où l'IS devra, encore perdre deux points en 1989, passant de 42 % à 40 %, accroissement des salaires demeurés en général raisonnable, durée du travail *stabilisée* (*malgré une tendance à la baisse au Japon et en Allemagne fédérale*).

Les rapports de l'observatoire des stratégies industrielles sur « Stratégies et compétitivité dans l'industrie mondiale » (1) ainsi que sur « Cent acteurs dans la compétition mondiale » (2) soulignent par ailleurs *« une convergence des politiques des Etats envers l'industrie »*.

(Lire la suite page 14.)

(1) Stratégies et compétitivité dans l'industrie mondiale, sous la direction de Guy Crespy, OSI, CPE Economica, 185 F.

(2) Cent acteurs dans la compétition mondiale, OSI, CPE Economica, 700 F.

Le Monde

ÉCONOMIE

- La croissance pacifique : l'Europe et la tentation de l'Orient.
- Réponse de la Banque de France à des chroniques de Paul Fabra.

Pages 11 et 12

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

CHRONIQUE DE

1789

L'ANNÉE SANS PAREILLE

26. Le plomb vole, l'argent manque

Août 1789

A la belle générosité de la nuit du 4 août succèdent les durs noyaux de la réalité. Voici d'abord Necker qui demande à l'Assemblée de lui donner son accord pour un emprunt. Drame de conscience pour les députés partagés entre les promesses faites à leurs mandants et leur conviction qu'il faut venir au secours de l'Etat. En fin de compte, on vote pour cet emprunt, mais avec de telles réserves qu'il sera loin d'être couvert. Voici ensuite le nécessaire rétablissement de l'ordre. Un serment « à la Nation, au Roi et à la Loi » est adopté avec des mesures précises pour mettre fin au « désordre » et à l'« anarchie ».

par MICHEL WINOCK

LES embrassades de la « nuit d'août » avaient démontré l'enthousiasme patriotique des députés ; elles n'avaient pas eu le pouvoir magique de régler tout. Déjà, entre la proclamation des principes le 4 et le vote du texte final le 11, on assista à quelques empoignades qui n'avaient rien de philadelphique. La plus vive eut pour cause la réglementation de la chasse et le sort des colombiers. Pendant quelques heures ardentes, les pigeons, tapis dans leurs boulins, attendirent le verdict.

L'abbé Sieyès lui-même crut devoir y aller d'un projet meurtrier : *« Tout propriétaire aura le droit de tuer les pigeons sur ses terres »*, mais il ne fut pas suivi. Un certain nombre de députés dissimulaient mal leur envie de préserver les colombiers, dont le droit, en certains Etats, n'était pas un privilège de la noblesse. Un des cultivateurs de l'Assemblée se récria que la question avait été tranchée. Ce fut un grand tumulte, un battement d'ailes, on cessait brusquement de s'aimer d'amour tendre ; il fallut les menaces du président pour rétablir le calme. Enfin, on vota à une grande majorité l'arrêté suivant :

« Le droit exclusif de fuies et de colombiers sera aboli ; les pigeons seront renfermés aux époques fixées par les communautés, et durant ce temps ils seront regardés comme gibier. Tout le monde aura le droit de les tuer. »

A la séance suivante – c'était le vendredi 7 août, – on aborda la suppression du droit de la chasse. On mesura les conséquences d'une pareille décision : tout le monde allait avoir des fusils ! C'est pourquoi l'évêque de Chartres fit cette recommandation qu'on ne détruisît le gibier *« qu'avec des* armes innocentes », ce qui fit d'abord bien rire. Après quoi il lui fut répondu que les armes à feu n'étaient pas plus dangereuses que les divers engins, pièges et filets dont on couvrirait les champs et qui risqueraient de blesser tous les voyageurs. On s'avisa de ne pas s'attarder sur le choix des armes : les droits de police en décideraient. Mais la question de la chasse devint politique dès lors qu'on aborda la prérogative royale. Mirabeau s'y installa comme sur un sujet digne de lui : *« Tout homme a droit de chasse sur son champ, nul n'a droit de chasse sur le champ d'autrui : ce principe est sacré pour le monarque comme pour tout autre. »* Le roi devait se plier à la loi commune...

Cependant que les membres de la Constituante s'évertuaient à formuler les droits du chasseur et du ramier, le pays, qui n'avait retenu de la « nuit » inoubliable que la fin d'un monopole odieux à ses instincts profonds, se lança, comme dit *le Moniteur*, dans *« une insurrection d'une espèce nouvelle »*. Avant même la promulgation des décrets, le sang de Nemrod ne fit qu'un tour chez les paysans qui, depuis des siècles, devaient refouler leurs appétits homicides, en même temps que leur appétit tout court. Propriétaires, grands ou petits, durent subir l'offensive cynégétique. Ce ne fut, du nord au sud, qu'un long crépitement, qu'un immense massacre. Rien ne fut respecté, pas même les moissons encore sur pied. On démolit les murs qui clôturaient les parcs, on détruisit les colombiers, on dévasta les forêts. Une longue plainte monta de la terre : un peuple affolé de lièvres et de lapins, de cerfs et de biches, de sangliers et de daims, courait dans tous les sens pour échapper à la plus gigantesque battue qu'il avait jamais vue. Partout, les broches tournaient et embaumaient les clairières à partir de feux improvisés. Pascal avait écrit que le plaisir était la chasse et non la capture, mais ce n'était pas une « pensée » pour ventres creux.

Le roi lui-même, en son château, fut réveillé par les coups de fusil qu'un vain peuple adressait aux perdreaux de son propre parc. Même les Parisiens voulurent participer à la grande traque : le fusil à l'épaule, on se porta aux barrières et on tira sur poil et plume de banlieue. L'esprit de vengeance n'était pas de reste ; on savourait de saccager les réserves des princes de Condé et de Conti. En revanche, la partie du bois de Vincennes qui était attribuée au gibier du duc d'Orléans garda son statut inviolable, ce qui en disait long sur le respect populaire dont jouissait encore le maître du Palais-Royal.

EN pleine discussion sur les décrets consécutifs à la nuit du 4 août, les députés furent ramenés à la délicate question du Trésor public. Il fallait construire l'avenir et, tout à la fois, colmater les brèches du présent. Le 7, Necker, devenu ministre principal sans le titre trois jours plus tôt, se présenta à l'Assemblée pour lui demander son accord sur un projet d'emprunt. Le Genevois, décidé à restaurer le pouvoir royal par l'appui des représentants du peuple, vint faire devant ceux-ci, en compagnie de son garde des Sceaux, Champion de Cicé, le bilan de la situation. La crise de juillet avait accru les dépenses et tari nombre de recettes : le roi avait dû acheter du blé à l'étranger pour le revendre à perte, à moins qu'il ne fût pillé ; augmenter sensiblement ses secours aux nécessiteux ; donner du travail aux chômeurs en lançant des travaux extraordinaires autour de Paris. Dans la colonne des rentrées, on avait subi les effets des troubles, les refus de payer l'impôt, la destruction des barrières, la vente du faux sel et du tabac... C'était accablant, il fallait d'urgence 30 millions, disait Necker, pour parer aux besoins indispensables. C'est pourquoi il proposait un emprunt à 5 %. L'intérêt n'était pas faramineux dans un temps où les capitalistes pouvaient placer à plus de 6,5 % ; aussi le responsable des Finances ornait-il l'emprunt d'avantages compensatoires : d'une part, il offrait des effets *au porteur*, plus favorables aux négociations rapides ; ensuite, misant sur la vanité des épargnants, il proposait de dresser une liste des vaillants souscripteurs qu'on garderait en gage de leur attitude patriotique.

La demande de Necker rencontrait un obstacle, que le ministre tenta lui-même de tourner en prévenant l'objection. Bien des cahiers de doléances avaient enjoint aux députés de ne voter aucun emprunt ou impôt nouveau avant que ne soit établie la Constitution : « *Mais*, dit Necker, *pouvait-on prévoir les difficultés qui ont retardé vos travaux ? Pouvait-on prévoir la révolution inouïe arrivée depuis trois semaines ? Vos commettants vous crieraient, s'ils pouvaient se faire entendre :* « Sauvez l'Etat, sauvez la Patrie, c'est de notre repos, c'est de notre bonheur dont vous êtes comptables ! »

Malgré l'intervention du marquis de Clermont-Lodève, qui demanda à ses collègues de voter séance tenante l'emprunt par acclamation, les ministres durent repartir, applaudis, certes, mais sans avoir pu éviter la discussion. C'était le minimum pour une majorité à qui l'on demandait de violer un de ses engagements solennels. En fait, il s'agissait d'un dilemme entre le réalisme et la morale. A plus long terme, tout le problème de la députation était posé. Un élu devait-il être contraint par des engagements passés auprès de ses électeurs, quand bien même sa raison les lui faisait tenir comme dépassés ? Devait-il, au contraire, jouir d'une suffisante autonomie de jugement pour apprécier le bien-fondé d'un projet qui, au départ, eût été rejeté par ses commettants ? Jusqu'où allait le caractère impératif du mandat ? A partir d'où commençait la liberté du mandataire ?

« Tout homme a droit de chasse sur son champ, nul n'a droit de chasse sur le champ d'autrui : ce principe est sacré pour le monarque comme pour tout autre. »

Lally-Tollendal parla avec le plus de chaleur en faveur du projet Necker. Ce membre de la noblesse libérale avait acquis de la sympathie jadis, en menant bataille en faveur de la réhabilitation de son père, ancien commandant aux Indes, injustement condamné à mort, et qu'il avait embrassé au pied de l'échafaud ; il avait acquis du prestige naguère, depuis la réunion des Etats généraux, par son éloquence et sa sincérité. Son apparence n'était pas flatteuse : on l'appelait *« le plus gras des hommes sensibles »*, en raison de son embonpoint et de sa larme facile (il traversa sa vie *« le mouchoir à la main »*, dit Michelet). Il n'avait pas été tellement habile, le 17 juillet, à l'Hôtel de Ville, en tentant de combler les silences de Louis XVI par ses mots emphatiques, mais, sur le coup, il avait obtenu un joli succès. Lally, depuis ce jour, se sentait une responsabilité supplémentaire. Dans son ardeur à défendre la bonne entente entre le roi et le peuple, il appuya le projet d'emprunt, au nom des « circonstances ». Il y a nos mandats, nos cahiers, dit-il en substance, mais il y a aussi notre conscience. Et celle-ci nous ordonne de prendre dès aujourd'hui les mesures propres à éviter la banqueroute qui menace.



BIBLIOTHÈQUE NATIONALE/CABINET DES ESTAMPES

La question de la chasse devint politique dès lors qu'on aborda la prérogative royale. Le roi devait, lui aussi, se plier à la loi commune.

DANS ce débat, qui devait durer jusqu'au lendemain, un autre ténor de l'Assemblée fit entendre un avis contraire : le fringant Barnave. Depuis ses premières heures de gloire, à Grenoble et à Vizille, le jeune homme s'était émancipé de son maître Mounier. Il frayait désormais avec Duport et Lameth : on les appellera bientôt le *triumvirat*. Ils ont trente ans, ils s'aiment d'une vraie amitié, ils seront solidaires jusqu'à la mort. Des trois, Barnave était le plus doué pour la tribune. Très tôt, il avait séduit l'Assemblée, en parlant d'abondance sans aucune note. Trop doué, trop beau, trop brillant pour plaire à tous, il se fera beaucoup d'ennemis. Il est vrai qu'il a eu un mot malheureux, qui dépassait sa pensée, lorsqu'on apprit la mort affreuse de Foulon et de Bertier : *« Le sang qui coule est-il donc si pur ! »* Petite phrase qu'on tirera de son contexte pour marquer le jeune homme au fer rouge. Mais, pour l'heure, il est écouté. A ses yeux, il convient de rester fidèle à ses mandants. Voter un nouvel emprunt, c'est aggraver les impôts : le peuple n'en peut plus.

Mirabeau, quant à lui, dont chaque intervention est un spectacle apprécié, exprime d'abord son embarras, *« pressé »* qu'il est *« entre la nécessité d'un emprunt et la lettre impérieuse des mandats »*. Pour sortir du dilemme, il propose alors d'engager les 30 millions réclamés par les souscriptions personnelles des députés au prorata de leurs possibilités (celles de l'orateur, endetté pour la vie, étaient, comme on sait, assez limitées) : une magnifique caution à l'emprunt. Et quelle preuve de patriotisme, quel exemple, et quelle conquête d'autorité !

La proposition de Mirabeau jette une lumière vive dans une Assemblée qui s'est déjà montrée prompte aux élans du cœur. Mais voici le marquis de Lacoste, qui a une autre idée. Une idée qui a déjà été présentée, du reste, le 6 août, par Buzot, lorsque celui-ci, à propos de la dîme, s'était écrié : *« Je soutiens que les biens ecclésiastiques appartiennent à la nation. »* C'est ce que Lacoste engagea ses collègues à mettre en application en présentant un projet de décret qui annonçait déjà la Constitution civile du clergé : suppression de la dîme, suppression des ordres monastiques, nationalisation des biens de l'Eglise et prise en charge matérielle des membres du clergé. Ceux qui, parmi les présents, en étaient, murmurèrent violemment contre une proposition qui commença à recevoir l'approbation explicite d'Alexandre de Lameth.

IL faut attendre le dimanche 9 août pour arriver au terme de la discussion. Notre témoin, Adrien Duquesnoy, exprime le sentiment du plus grand nombre, en écrivant : *« Il est temps de venir au secours de l'Etat, si l'on ne veut pas une dissolution de toutes ses parties. »* Mais si l'emprunt de 30 millions est voté, l'intérêt a été ramené à 4,5 %. D'autre part, les effets au porteur, clause par laquelle Necker avait voulu séduire, se trouvaient écartés, de même que la distinction honorable suggérée pour récompenser les souscripteurs. L'emprunt fut un fiasco.

« Je vous en conjure, au nom de la patrie, rendons au pouvoir exécutif et au pouvoir judiciaire la force dont ils ont besoin. Il faut ordonner aux troupes de maintenir l'ordre... »

Le 27 août, Necker en fit le maigre bilan : *« Il n'a été porté au Trésor royal, depuis l'époque de l'ouverture de cet emprunt jusqu'à présent, qu'une somme de 2 800 000 livres, et la recette des derniers jours a été si modique qu'on peut considérer le succès de cet emprunt comme entièrement manqué... »* Alors, Necker proposa d'en émettre un nouveau, assorti de meilleurs avantages ; l'Assemblée le lui vota. Ce fut un nouvel échec : il ne produit que 27 millions en espèces sur un total de 52 millions souscrits. Il fallait décidément trouver autre chose. Les regards se tourneront de nouveau vers les biens ecclésiastiques.

En attendant, un autre sujet de préoccupation retenait l'attention de l'Assemblée, en liaison avec le problème financier. Il s'agissait de la restauration de l'ordre : les mauvaises rentrées d'impôts tenaient à l'anarchie généralisée par la crise de juillet. La protection des propriétés avait d'abord incité aux mesures d'ordre, mais l'ordre public était également nécessaire aux finances de l'Etat. Chaque jour, des nouvelles alarmantes arrivaient des provinces. Le 8 août, en pleine discussion sur l'emprunt, le comte de Virieu eut un cri pathétique :

« Je vous en conjure, au nom de la patrie, rendons au pouvoir exécutif et au pouvoir judiciaire la force dont ils ont besoin. Il faut ordonner aux troupes de maintenir l'ordre et de soutenir les municipalités, et prier le roi de prêter son pouvoir dans ces circonstances malheureuses. »

Le 10, on s'occupa donc de la « tranquillité publique ». Target proposa un décret pour son rétablissement, au nom du comité qui en avait été chargé. Le grand avocat parisien, d'une suffisance désormais avérée, avait déçu depuis ses premiers discours. On attendait Démosthène, on ne rencontra qu'un argumenteur vaniteux et pédant qui devint la cible des moqueurs. Ratant la tribune des grands orateurs, il devait se consacrer aux tâches plus modestes de rapporteur. Meilleur légiste que tribun, il rendit des services au comité de Constitution, qu'il présida. Ce jour-là, il présenta un projet de serment à exiger des troupes, en plus d'une proclamation générale pour le rétablissement de la quiétude. Barnave soutint ce serment comme *« indispensable dans un moment où tous les liens de la subordination paraissent rompus, où les troupes elles-mêmes pourraient devenir dangereuses »*. La formule du serment « à la Nation, au Roi et à la Loi » fut adoptée. La proclamation qui l'accompagnait explicitait, de manière détaillée, les ravages *« du désordre et de l'anarchie »*. Elle confiait aux municipalités le soin de réquisitionner les milices, les maréchaussées et les troupes pour dissiper les *« attroupements séditieux, soit dans les villes, soit dans les campagnes, même sous prétexte de chasse »* ; de dresser le rôle *« des hommes sans aveu »*, pour les désarmer. Les soldats devaient prêter serment entre les mains de leurs commandants ; les officiers devaient jurer à la tête de leurs troupes. Les curés des villes et des campagnes devaient lire en chaire le présent arrêté à leurs paroissiens. Le roi, enfin, était prié de donner les ordres nécessaires à l'exécution dudit arrêté.

A cette nouvelle, les lapereaux de France risquèrent un museau hors de leur terrier, les chevreuils hasardèrent leurs andouillers au-delà du cercle familial et les cailles se remirent à margoter.

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789.

Lundi 15 août : « Le plomb vole, l'argent manque », avec Jacques Solé.

Mardi 16 août : « La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen », avec Maurice Agulhon.

Demain : La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (26 août 1789).

Les affrontements dans les territoires occupés et les projets des dirigeants palestiniens

Sept cent mille personnes soumises au couvre-feu intégral à Gaza

JÉRUSALEM

de notre correspondant

A chaque regain de violence, la même remarque est entendue : « *On s'habitue, on y prête moins d'attention, mais l'*intifada *est toujours là.* » Et ce week-end encore, les affrontements entre l'armée et des manifestants dans les territoires occupés ont fait chez les Palestiniens au moins quatre morts et une trentaine de blessés par balles, cependant que des centaines de milliers de personnes étaient soumises au couvre-feu intégral. Pour évoquer la permanence et la force d'un mouvement de révolte entré dans son neuvième mois, un journaliste israélien parlait d'une « intifada *institutionnalisée* ».

C'est dans le territoire de Gaza que la situation a été la plus chaude. Un groupe fondamentaliste (Hamas : le mouvement d'opposition islamique) avait, comme au Caire, appelé à la mobilisation à l'occasion du Nouvel An musulman : une grève générale, à peu près totale, a été observée dimanche 14 août ; çà et là des pneus étaient brûlés sur les routes du territoire, des pierres lancées sur les forces de sécurité, au moins dix manifestants palestiniens ont été blessés par balles et six colons israéliens par un cocktail Molotov (dont un enfant de huit mois).

Vendredi et samedi, trois Palestiniens avaient été tués à Gaza – l'un d'eux aurait succombé à un matraquage par des soldats – et une douzaine d'autres touchés par des tirs de l'armée. Le territoire a été déclaré zone militaire et interdit à la presse : pour la seconde fois depuis le début du soulèvement, le couvre-feu a été étendu à toute la bande de Gaza, bloquant à domicile, « *jusqu'à nouvel ordre* », quelque sept cent mille personnes.

Ces trois journées de bataille ont été déclenchées après plusieurs incidents dont des travailleurs gazans ont été victimes en Israël, dans la région de Tel-Aviv. La semaine passée, deux résidents du territoire ont été tués dans un incendie criminel qui a ravagé l'appartement qu'ils occupaient clandestinement (les Palestiniens des territoires n'ont pas le droit de passer la nuit en Israël, mais le font couramment). Enfin, il y a quelques jours, trois Gazans employés au service de nettoyage de Tel-Aviv ont été brutalement passés à tabac à coups de gourdin par des inconnus en pleine rue – apparemment pour la seule raison qu'ils étaient arabes (*le Monde* daté 14-15 août).

Un soulèvement institutionnalisé

Les accrochages ont été moins étendus en Cisjordanie mais parfois tout aussi violents. Ce fut le cas samedi dans le camp de réfugiés de Jénin (nord de la Cisjordanie), où un garçon de douze ans a été tué lorsque des soldats ont ouvert le feu « *pour briser une importante manifestation* ». Un porte-parole a annoncé qu'« *une enquête avait été ouverte* » sur les circonstances de cet incident. Dans la même journée, des accrochages – jets de pierres et bagarres – ont aussi eu lieu à Tulkarem, Bethléem, Ramallah, El Bireh et Hebron, où des jeunes gens masqués ont attaqué la municipalité pour réclamer la démission du maire. Le couvre-feu a été décrété sur au moins trois camps et deux villes – Kabatieh et Kalkilya – de Cisjordanie.

La semaine s'est ainsi achevée avec un total de sept morts et près d'une quarantaine de blessés par balles. Décrivant cette situation de « *soulèvement institutionnalisé* », le commentateur militaire du quotidien *Haaretz* écrivait récemment : « *Les Palestiniens dans les territoires occupés ressemblent à une société en état de mobilisation ; elle donne certes des signes de fatigue mais elle est stimulée par un sentiment inhabituel d'accomplissement ; la plupart des Israéliens ignorent tout de cette situation ou l'apprécient mal.* »

La violence ne résume pas cette « *institutionnalisation* » du soulèvement. Le mouvement est maintenant doté de structures quasi permanentes : les divers « comités populaires », qui, dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'aide sociale, par exemple, veulent constituer l'ossature d'une administration « alternative » apte à se substituer à une administration israélienne que les mots d'ordre de la direction unifiée appellent à boycotter.

Le ministre de la défense, M. Yitzhak Rabin, l'a reconnu dimanche lors de la réunion hebdomadaire du gouvernement : l'armée, a-t-il expliqué, a réussi à endiguer la vague d'attaques à l'engin incendiaire de ces dernières semaines et elle doit maintenant s'attaquer « *en priorité* » à démanteler les « *comités populaires* ».

Comme s'il éprouvait pour la première fois le besoin de véritablement réagir aux conséquences politiques du désengagement jordanien en Cisjordanie, le conseil des ministres s'est encore penché sur ce que devra être l'attitude d'Israël au cas où l'OLP prendrait l'initiative de déclarer un Etat palestinien indépendant ou de constituer un gouvernement en exil, voire un gouvernement « *intérimaire* » pour les territoires occupés. A la lumière des récentes déclarations de nombre de dirigeants palestiniens, notamment celles d'Abou Iyad (*voir le texte par ailleurs*), cette éventualité est aujourd'hui prise au sérieux en Israël après avoir d'abord été accueillie avec scepticisme.

ALAIN FRACHON.

L'OLP envisage de former un « gouvernement provisoire »

déclare Abou Iyad, numéro deux de l'Organisation

Dans une interview au *Journal du Dimanche* du 14 août recueillie à Tunis, M. Abou Iyad, chef des services de renseignements de l'OLP et tenu pour le numéro deux de l'Organisation depuis l'assassinat d'Abou Jihad, déclare que celle-ci « *envisage de former un gouvernement provisoire* ». Voici des extraits des déclarations d'Abou Iyad.

« Nous pensons à former non pas *un gouvernement en exil, mais un* gouvernement provisoire. Et c'est pour cela que nous allons réunir le Conseil national palestinien à la fin du mois (1). (...) Cet Etat palestinien se référera à l'article 181 des Nations unies (2). Je n'ai pas dit qu'il fallait accepter les frontières mentionnées dans l'article 181, j'ai dit qu'il fallait s'y référer, puisque cet article 181 est le seul qui établisse l'accord des Nations unies pour la création de deux Etats. D'ailleurs, à l'époque, même les Etats-Unis n'ont pas refusé.

– Aujourd'hui, avez-vous l'intention de reconnaître l'Etat d'Israël ?

– Naturellement, puisque l'article 181 fait précisément référence à la création d'un Etat israélien.

– Ainsi le projet de l'OLP, maintenant, serait de revenir aux propositions de 1947 ?

– Oui, parce que c'est la seule décision prise par les Nations unies qui nous donne le droit de créer un Etat palestinien. Nous pensons sérieusement à créer un Etat palestinien doté d'un gouvernement provisoire, établi dans la légitimité, et dont le programme politique sera tout à fait différent de la charte nationale qui est actuellement celle de l'OLP (...).

» Je suis prêt à entamer le dialogue avec Israël. C'est bizarre, pendant vingt-cinq ans les Arabes ont refusé de parler de paix avec Israël, et, à présent, c'est Israël qui dit non. Ma solution pour la paix, c'est un Etat palestinien, une discussion pour établir les frontières de cet Etat, et la reconnaissance mutuelle d'Israël et de la Palestine. Je crois que les Israéliens ne doivent pas avoir peur d'accepter la création d'un Etat palestinien. En effet, maintenant, le problème n'est plus de conserver un espace géographique pour protéger ses frontières. Nous avons tous des missiles. Et les missiles n'ont pas besoin d'être près ou loin pour être efficaces. La paix peut résoudre tous les problèmes.

A propos de l'intifada, – *le soulèvement palestinien,* – Abou Iyad ajoute :

» Il est probable que l'intifada a incité le roi Hussein à faire sa récente déclaration concernant l'arrêt du soutien économique jordanien à la rive ouest des territoires occupés, ainsi que le renoncement de la Jordanie à toute revendication sur ces territoires. L'intifada a largement contribué à démolir les structures administratives, économiques, etc., que le roi Hussein s'était efforcé de mettre en place depuis un certain nombre d'années. »

[Ce n'est pas la première fois que les dirigeants de l'OLP, dont M. Yasser Arafat, annoncent qu'ils sont prêts à reconnaître Israël. Récemment, M. Abou Charif, conseiller de M. Arafat, avait résumé la position de l'OLP à cet égard dans un document en six points qui prévoit notamment la reconnaissance d'Israël allant de pair avec la reconnaissance par Israël du droit à l'autodétermination du peuple palestinien *et l'acceptation de toutes les résolutions de l'ONU depuis* 1947, y compris la 242. Les dirigeants israéliens – même les travaillistes – jugent ce dernier engagement comme ambigu dans la mesure où certaines résolutions de l'ONU sont hostiles à l'Etat d'Israël, en particulier celle assimilant le sionisme au racisme.

Le texte de 1947 **– la résolution 181 – auquel fait allusion M. Abou Iyad, pourrait en tout cas difficilement servir de base à une éventuelle proclamation d'indépendance palestinienne dans la mesure où le plan de partage qu'il prévoyait – un Etat juif de 14 100 kilomètres carrés et un Etat arabe de 11 500 kilomètres carrés – a été rendu obsolète par les guerres israélo-arabes de 1949 *et 1967* qui ont totalement modifié les données géographiques du conflit. Il reste que l'acceptation solennelle par *l'OLP de la résolution 181* de l'ONU équivaudrait à une reconnaissance *de jure* de l'Etat juif par la centrale palestinienne.]**

(1) Le quotidien des Emirats arabes unis, *Al-Khaleej* a indiqué dimanche que la réunion extraordinaire du CNP aurait lieu le 20 septembre.

(2) Abou Iyad fait référence à l'adoption par l'ONU, le 29 septembre 1947, du plan de partage de la Palestine entre deux Etats, l'un juif, l'autre arabe.

La Jordanie « aidera l'OLP à assumer ses responsabilités »

La délégation de l'OLP en visite à Amman depuis le jeudi *11 août* (*le Monde* daté 14-15 août) a sondé les intentions de la Jordanie sur les possibilités de proclamer un Etat palestinien et de former un gouvernement en exil, a affirmé, samedi 13 août à l'AFP, M. Abdallah Hourani, membre du Comité exécutif de l'OLP.

Les responsables jordaniens se sont déclarés prêts à « *apporter tout soutien à l'OLP afin de l'aider à assumer ses responsabilités dans la cause qu'elle défend et vis-à-vis du peuple palestinien dans les territoires occupés* », a indiqué M. Hourani.

Par ailleurs, un porte-parole jordanien, dans une déclaration rapportée par l'agence officielle Petra, a précisé que la délégation de la centrale palestinienne avait appuyé la position d'Amman selon laquelle tous les Jordaniens d'origine palestinienne sont considérés « *comme citoyens à part entière ayant des droits et des obligations, et dont la citoyenneté ne porte pas atteinte à leurs droits légitimes en Palestine* ».

Dimanche, les deux délégations sont arrivées à un accord aux termes duquel Amman poursuivra son aide aux Palestiniens de Cisjordanie (maintien de l'ouverture des ponts, de la délivrance de passeports, du financement des écoles). – (*AFP, AP.*)

A cinq jours de la date du cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak

Téhéran multiplie les contacts diplomatiques avec le monde arabe

Tandis qu'à cinq jours de la date du cessez-le-feu dans le Golfe les observateurs des Nations unies poursuivent leurs préparatifs, l'Iran et l'Irak s'emploient à consolider leurs positions diplomatiques dans la perspective de l'après-guerre.

Un nouveau détachement du groupe d'observateurs militaires des Nations unies pour l'Irak et l'Iran (GOMNUII) – douze « bérets bleus » canadiens – est arrivé dimanche 14 août à Bagdad. Un premier détachement de cinq officiers était arrivé mercredi. Ce premier détachement a achevé avec les autorités irakiennes les préparatifs techniques nécessaires à l'installation et à la mission des « bérets bleus ». L'ensemble des observateurs de l'ONU chargés de veiller, du côté irakien, à l'application du cessez-le-feu doivent arriver en Irak avant le 19 août. Les véhicules et le matériel des « bérets bleus » doivent arriver en Irak mardi, *via le Koweït.*

L'Irak et l'Iran ont continué de s'accuser, pendant le week-end, de violer la trêve. Toutefois, le fait que les deux pays portent désormais automatiquement leurs accusations devant les Nations unies illustre clairement le passage du conflit irako-iranien du stade militaire au stade diplomatique.

Les responsables des deux pays ont multiplié les déclarations et les contacts au cours du week-end. Côté irakien, le président Saddam Hussein a affirmé dimanche que c'était l'Irak qui avait décidé la paix « *et non pas l'ONU, ou son secrétaire général ou l'Iran* ». « *C'est vous qui avez décidé de la paix car vous avez gagné la guerre* », a-t-il ajouté à l'adresse de ses ministres. Il a indiqué que, selon les prévisions de la direction irakienne, l'Iran aurait, dans tous les cas, cédé devant la machine de guerre irakienne d'ici les deux prochains mois.

« *Mais malgré les souffrances qu'ils nous ont causées, nous ne cherchons pas à humilier les Iraniens, et le monde est témoin que nous n'avons pas manifesté de condescendance ou d'esprit de revanche.* » L'Irak, a-t-il ajouté, « *a rendu service à l'humanité en barrant la route au prosélytisme et à l'expansionnisme iranien, basés sur la force armée* ».

Pour sa part, le premier vice-premier ministre irakien, M. Taha Yassine Ramadan, a qualifié samedi le président syrien Hafez el Assad de « *traître sans équivalent dans l'histoire arabe* » et a exhorté les pays arabes à « *expulser la Syrie de la Ligue arabe* ».

Appel iranien à rester « vigilant »

Côté iranien, l'hodjatoleslam Ali Khamenei, chef de l'État, a affirmé dimanche que son pays ne se laisserait jamais « *intimider* » par le régime irakien. « *Le régime de Bagdad*, a-t-il dit, *qui ne respecte aucun engagement, peut entraver l'exécution de la résolution 598 de l'ONU. Quoi qu'il en soit, nous ne devons jamais nous laisser intimider.* » Le président Khamenei a aussi appelé les forces iraniennes à rester « *vigilantes* », « *en dépit de la fin probable de la guerre* ». Le successeur désigné de l'imam Khomeiny, l'ayatollah Hossein Ali Montazeri, a quant à lui déclaré que les musulmans pouvaient empêcher les Etats-Unis et l'URSS de s'ingérer dans leurs affaires et supprimer Israël en « *jetant chacun un seau d'eau* » sur l'État hébreu.

« *Si les musulmans du monde entier, qui jouissent d'un grand pouvoir spirituel et disposent d'importantes richesses, retrouvaient leur identité islamique authentique, ils pourraient empêcher le Kremlin et la Maison Blanche de s'ingérer dans leurs affaires socio-politiques.* »

Enfin, M. Rafsandjani, commandant en chef de l'armée, a affirmé que « *la guerre du Golfe aurait cessé plus tôt si les pays musulmans avaient fait pression sur l'Irak* ».

Par ailleurs, des émissaires iraniens circulent dans le monde arabe. Ainsi le ministre des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, a quitté dimanche Damas pour Tripoli (Libye), au terme d'une visite de vingt-quatre heures au cours de laquelle il a remis au président syrien, M. Hafez el Hassad, un message de M. Khamenei.

M. Velayati a reçu, au cours de son séjour à Damas, au siège de la chancellerie de son pays, séparément et à sa demande, plusieurs responsables chiites libanais : le vice-président du Conseil supérieur chiite (plus haute instance de cette communauté au Liban), Cheikh Mohammad Mehdi Chamseddine, le chef du mouvement Amal, M. Nabih Berri, ainsi qu'une délégation du parti pro-iranien du Hezbollah, conduite par Cheikh Sobhi Toufayli.

A Alger, le vice-premier ministre iranien chargé des affaires politiques, M. Ali-Réza Moayeri, a achevé dimanche une visite de deux jours, durant laquelle il a remis un message du président Khamenei à son homologue algérien Chadli Bendjedid.

Enfin, M. Mohamad Javad Larijan, vice-ministre iranien des affaires étrangères, a affirmé samedi que si l'Union soviétique adoptait une position impartiale ou modérée dans le conflit Iran-Irak, les relations entre Moscou et Téhéran se développeraient.

En revanche, tant que les Etats-Unis auront une position « *hostile* » à l'égard de l'Iran, a-t-il ajouté, aucun dialogue ne sera envisageable. – (*AFP, Reuter.*)



Dans Khorramchahr et Ispahan « villes martyres »

(Suite de la première page.)

Celle-ci venait d'être reconstruite. Elle est à nouveau coupée en plusieurs endroits. Il n'est d'ailleurs pas aisé de distinguer, dans ce secteur, les destructions nouvelles de celles qui ont été provoquées au cours des huit dernières années de guerre.

Les « *Bassidji* » (volontaires) stationnés à Khorramchahr semblent tout heureux de voir la paix s'installer dans cette région particulièrement névralgique. Agé à peine de dix-neuf ans, Ali Hamdi ne dissimule pas sa satisfaction. « *Oui* dit-il, *le cessez-le-feu est une bonne chose, et depuis lundi il n'existe plus de combats dans notre secteur* ». Son chef, qui a probablement la trentaine, paraît plus prudent. « *C'est bien*, dit-il, *parce que l'imam l'a accepté. Nous allons commencer à construire, mais nous demeurerons vigilants. Nous attendrons pour voir ce qui va se passer et surtout si tous les autres articles de la résolution 598 vont être mis en application.* »

A-t-il le sentiment d'avoir gagné la guerre ? « *Est victorieux*, répond-il, *celui qui a réussi à rester maître de ses biens. Nous avons récupéré tous nos territoires et comptons sur les Nations unies pour que Saddam Hussein soit reconnu coupable d'agression. Nous avons aussi gagné un appui international. Les Irakiens, en fin de compte, n'ont rien gagné.* » Loin des micros, un jeune Bassidj répète qu'il faut se montrer vigilant « *même à l'égard de nos responsables, car eux aussi peuvent se tromper* ». Il ajoute : « *Seul l'imam est infaillible.* » Son visage presque enfantin, durci par les épreuves, rappelle celui des milliers de jeunes garçons venus de tous les coins de l'Iran mourir en 1982 à Khorramchahr pour libérer la « *ville radieuse* ».

La bataille avait été en effet très sanglante, et plusieurs centaines de jeunes qui contribuèrent à la libération de la ville reposent maintenant au cimetière Takhte Poulad d'Ispahan, devenu pour cause de guerre le « *cimetière des martyrs* ».

Une véritable forêt de jeunes visages

Dès l'entrée, le visiteur est saisi par l'immensité du tribut payé à la guerre par les jeunes d'Ispahan au cours des huit dernières années... Une véritable forêt de jeunes visages d'adolescents âgés pour la plupart de dix-huit à vingt ans, dont les portraits dressés en rangées de trente au-dessus des tombes ne peuvent laisser personne indifférent. Ispahan est une des villes les plus nationalistes et religieuses de l'Iran et il ne fait pas de doute que la plupart des jeunes qui reposent à Takhte Poulad sont partis avec enthousiasme pour la guerre.

En lisant les inscriptions gravées devant leurs sépultures groupées en carrés, on s'aperçoit qu'ils ont pratiquement pris part à toutes les grandes batailles et offensives aux appellations religieuses qui ont jalonné ces huit terribles années. Combien sont-ils à avoir ainsi versé leur sang pour une cause qu'ils estimaient juste ? 15 0000 ? 20 000 ? Nul ne le sait avec certitude car beaucoup des jeunes martyrs dont les corps n'ont pas été retrouvés n'auraont même pas eu la consolation posthume de repser en terre natale.

Chaque jeudi soir, leurs parents viennent se recueillir sur les tombes religieusement entretenues. Un nouveau carré ouvert depuis quelques jours est réservé à ceux qui ont été tués tout récemment encore – peut-être même après l'acceptation par l'Iran de la résolution 598. On y entend les discrets gémissements des mères éplorées. Enfin, un dernier carré de 600 tombes environ groupe les victimes des différentes « *guerres des villes* » qui n'ont pas épargné Ispahan, pourtant proclamée ville ouverte par l'UNESCO, à cause du nombre et de la qualité des monuments historiques et culturels qui s'y trouvent.

Depuis 1985, les avions irakiens se sont acharnés sur certains quartiers historiques de la ville au *moment des fêtes du No Rouz* (le nouvel an iranien). En 1987, les bombardements se sont étalés sur quarante-six jours. Le vaste et monumental *Masjed et Jomé* le monument d'Ispahan le plus anciennement daté, a subi la destruction d'un de ses bâtiments. Il a depuis été restauré, ce qui n'est pas encore le cas d'autres bâtisses tout aussi vieilles et magnifiques du bazar attenant la mosquée.

Au total, affirme un reponsable des monuments d'Ispahan, plus d'une centaine d'entre eux ont été touchés. Quarante ont été entièrement détruits et une centaine gravement endommagés. Les missiles aveugles, qui, en mars 1988, ont pris la relève des avions ont épargné les monuments mais ont augmenté le nombre des victimes civiles. Les responsables culturels d'Ispahan sont particulièrement amers à l'égard de l'UNESCO. « *L'organisation culturelle*, disent-ils, *a bien envoyé à Ispahan deux experts, mais jusqu'à présent nous n'avons reçu que des marques de sympathies tout à fait platoniques.* »

JEAN GUEYRAS.

Asie

CORÉE DU SUD : Nouvelles violences à Séoul

Les manifestants étudiants ne bénéficient plus du soutien de la population

TOKYO
de notre correspondant

« Yankee go home ! », « Faisons avancer la réunification » et *« Les Jeux olympiques dans les deux Corées »* : tels étaient les slogans des étudiants qui, dimanche 14 août, ont tenté de briser les cordons de policiers qui les empêchaient de se rendre à Panmunjom pour y rencontrer leurs homologues nord-coréens. Pour la seconde journée consécutive, les affrontements furent particulièrement violents autour de l'université Yonsei qui est, depuis les grandes manifestations de juin 1987, le cœur de la contestation étudiante.

Armés pour certains de barres de fer et de battes de base-ball, deux mille étudiants de Yonsei ont attaqué à coups de pierres et de cocktails Molotov les policiers anti-émeutes. D'autres affrontements ont eu lieu aux alentours de la faculté de médecine de l'université nationale de Séoul qui se trouve au centre de la capitale.

Sept cents étudiants ont été arrêtés à Séoul (deux mille dans l'ensemble du pays). Au cours des deux jours, une cinquantaine de policiers, et au moins autant d'étudiants, ont été blessés. Des témoins ont vu les policiers rouer de coups, selon leur habitude, des étudiants arrêtés. Des échauffourées se sont poursuivies jusqu'à une heure avancée de la nuit dans le quartier de la cathédrale Myongdong.

Contrairement à ce qui s'est passé en juin 1987, la population ne semble pas, cette fois, apporter son soutien aux étudiants. Au contraire, selon des témoins, des passants et les marchands de rue en colère ont demandé aux manifestants de cesser leurs violences. Dans certains cas, l'opposition de la population a même pris la forme d'une sorte de contre-manifestation : une délégation de deux cents personnes s'est ainsi rendue aux portes de Yonsei pour demander aux étudiants de suivre les directives du gouvernement et pour leur dire que les manifestations pouvaient compromettre les Jeux olympiques. Comme ce fut le cas le 10 juin, lorsque les étudiants avaient déjà vainement essayé de marcher sur Panmunjom, le gouvernement, estimant qu'une telle rencontre peut mettre en péril la sécurité nationale, a interdit ce *« pèlerinage »* de la réunification.

Selon la radio nord-coréenne, un groupe d'étudiants a quitté, samedi, Pyongyang et attend à la ville de Kaesong, proche de la zone démilitarisée, que leurs homologues du Sud parviennent jusqu'à Panmunjom. Il semble peu probable que ces derniers, moins nombreux que le 10 juin, parviennent à briser les importants cordons de police. Mais de nouveaux affrontements étaient attendus le lundi 15 août.

En ce qui concerne la question des Jeux olympiques, à l'ordre du jour des entretiens qui devraient avoir lieu le 17 ou le 19 août (cette dernière date ayant été avancée par Séoul) à Panmunjom, au cours d'une *« réunion de travail »* entre délégations de parlementaires du Nord et du Sud, le ministre des sports a annoncé, samedi 13 août, que la Corée du Nord avait jusqu'au 2 septembre pour annoncer sa participation aux Jeux (qui débutent le 17), mais il a ajouté qu'il était désormais trop tard pour que Pyongyang puisse accueillir certaines épreuves, comme le lui a proposé le Comité olympique international.

PHILIPPE PONS.

● **Libération de mille quatre cent neuf détenus.** — Le gouvernement sud-coréen a annoncé l'amnistie de mille quatre cent neuf prisonniers à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance, le 15 août. Parmi les personnes libérées figurent trente-six détenus politiques, dont certains sont en prison depuis les années 70, sous l'accusation d'espionnage en faveur du Nord, ainsi que quatre membres du Front populaire de libération, organisation qui aurait fomenté une subversion communiste. — *(Corresp.)*

AFGHANISTAN : respectant le calendrier fixé à Genève

Moscou annonce le retour en Union soviétique de la moitié de son corps expéditionnaire

Les Soviétiques ont, semble-t-il, évacué la moitié de leurs troupes d'Afghanistan, comme le prévoyait le calendrier fixé par l'accord de Genève. Radio-Moscou a en effet annoncé dimanche 14 août que cette évacuation avait été achevée avec une journée d'avance. Le commandant en chef du corps expéditionnaire soviétique, le général Boris Gromov, a, pour sa part, déclaré dimanche, lors d'une conférence de presse à Kaboul, que ce retrait serait complété lundi.

Environ cinquante mille soldats soviétiques ont donc regagné leurs cantonnements au-delà de la frontière. En effet, Moscou avait annoncé que les effectifs de ses troupes en Afghanistan étaient de cent mille hommes. Les experts occidentaux les estiment pour leur part à environ cent quinze mille hommes. Les pertes soviétiques au cours de neuf années de guerre se montent officiellement à treize mille trois cent dix tués, trente-cinq mille quatre cent soixante-dix-huit blessés et trois cent onze disparus, selon des chiffres rendus publics en mai dernier.



Les familles des diplomates soviétiques

Le général Gromov a précisé que les cinquante mille soldats restant en Afghanistan étaient concentrés dans six provinces sur vingt-cinq : Baghlan, Kapisa, Samangan, Farah, ainsi que celles de la capitale et de Herat, où se trouve l'aéroport de Shindand, la plus importante base soviétique dans le pays. *« Ces contingents limités ne participeront pas à des opérations de combat pendant la période* [de six mois] *qui leur reste. Après le retrait des troupes soviétiques, pas une seule unité militaire, pas un seul soldat, ne restera en Afghanistan »*, a affirmé le général Gromov. Les sources diplomatiques à Islamabad estiment néanmoins qu'environ dix mille « conseillers » civils et militaires resteront dans le pays après le départ des dernières troupes soviétiques, fixé au 15 février 1989.

Le général Gromov a d'autre part, au cours de sa conférence de presse, accusé le Pakistan d'avoir envoyé *« des unités* [militaires] *prendre part à des combats directs avec l'armée afghane »*. Il a aussi fait allusion aux combats qui se poursuivent autour de la ville de Kunduz, proche de la frontière soviétique, qui avait été occupée par les moudjahiddines du commandant Massoud mercredi dernier et qui aurait été reprise par les soldats gouvernementaux, selon le président afghan, M. Najibullah. *« Le sang a coulé »*, a-t-il dit, la *« la situation est grave à Kunduz »*, mais elle ne l'est *« pas assez pour menacer l'URSS »* (...) Il a critiqué certains responsables locaux afghans pour leur *« mollesse »* dans l'application de la politique de *« réconciliation nationale »*. Le président afghan, M. Najibullah, a annoncé lundi matin que l'armée gouvernementale avait repris Kunduz.

Profitant du retrait soviétique, les moudjahiddines ont accentué leur pression dans plusieurs régions. Des tirs de roquettes ont eu lieu contre plusieurs grandes villes, faisant treize morts à Gardez, onze sur l'aéroport de Jalalabad et six à Kaboul, dont un officier soviétique. La résistance a aussi occupé la ville de Khanabad, proche de Kunduz.

L'aggravation sensible de la situation a contraint Moscou à évacuer les femmes et les enfants de ses diplomates de Kaboul. Dimanche, dans l'émission « Panorama international » de la télévision soviétique, le reporter Mikhaïl Lechinski, qui se trouve dans la capitale afghane, a, en effet, déclaré : *« Pour parler franchement, la situation à Kaboul est complexe. Le mois de juillet a été particulièrement difficile et il y a eu des attaques massives aux roquettes. Nos gens travaillent dans le calme. La seule chose est que les familles des diplomates sont rentrées chez elles, femmes et enfants. » « Je pense,* a-t-il ajouté, *que c'est fort compréhensible. Il n'y a aucune raison de mettre leur vie en danger ».* — *(UPI, AFP.)*

INDE : la constitution d'un Front national

Le processus d'unification des partis d'opposition représente un véritable défi pour M. Gandhi

NEW-DELHI
correspondance

Les Indiens sont contents : cette fois-ci, la mousson est au rendez-vous et bien répartie, nourrissant de solides espoirs pour les prochaines récoltes. Cela n'a toutefois pas suffi à les consoler de la fin du grand feuilleton télévisé, inspiré du *Ramayana*, l'odyssée locale, qui, tous les dimanches, pendant vingt-sept semaines, avait tenu en haleine plus de 80 % de la population indienne. A tel point que, à l'approche de l'épisode final des tumultueuses amours de Rama, le dieu, et de la belle Sita, contrariées par le démon Ravana, on a assisté à une vague de grèves et de protestations.

Même le feuilleton du processus d'unification des partis d'opposition n'a pas réussi à combler le vide. Peut-être les acteurs de cette pièce-là ont-ils moins de charisme. Pourtant, le jeu ne manque pas d'intérêt, puisqu'une dynamique réelle semble dorénavant engagée en faveur de l'opposition. Celle-ci se sent soudain le vent en poupe, alors que le parti gouvernemental du Congrès est visiblement sur la défensive depuis la victoire électorale de M. V.P. Singh à Allahabad, le 18 juin dernier.

En tout cas, l'annonce, le 6 août, de la fondation officielle du Front national est perçue comme un événement majeur. Songeant à l'expérience peu concluante du Janata, qui avait temporairement évincé le Congrès du pouvoir en 1977, les responsables de la nouvelle coalition s'efforçent de ne pas retomber dans les pièges du passé. Au terme de laborieuses tergiversations, les quatre partis du centre — Lok Dal, Janata, Congrès-S et Jan Morkha — ont décidé de fusionner, le 15 août, en un Parti populaire socialiste, Samajwadi Janata Dal.

Avant même sa naissance officielle, ce parti a attiré dans sa mouvance, sous la bannière précisément du Front national, trois grands partis régionaux : le Telugu Desam d'Andhra-Pradesh, le Dravida Munnetra Kazhagam du Tamil-Nadu et l'Asom Gana Parishad de l'Assam. A la tête de chacun de ces partis se trouvent des hommes qui, pour des raisons diverses, n'ont pas de cadeaux à faire au premier ministre.

La fin de l'état de grâce

L'artisan de ce spectaculaire rapprochement aura été M. V.P. Singh, ancien ministre de la défense et des finances de M. Rajiv Gandhi, devenu aujourd'hui l'un de ses adversaires les plus résolus. « V.P. » a déployé des trésors d'habileté pour tenter de rallier les principaux dirigeants de l'opposition, sans toutefois parvenir à éliminer toutes les réticences ; car, si l'ensemble des responsables se prononcent pour l'union, nul n'entend renoncer à sa part de pouvoir.

Pour l'heure, M. V.P. Singh s'est vu confier le poste de secrétaire général du nouveau Front, tandis que M. Rama Rao, ministre en chef de l'Andhra-Pradesh, a été porté à sa présidence. En cette année préélectorale, de grandes manœuvres sont bel et bien en cours, comme en a témoigné, le 10 août, la fracassante démission du ministre en chef du Karnataka, M. Hegde, accusé par ses adversaires d'avoir autorisé l'utilisation de tables d'écoute. M. Hegde, qui est aussi l'un des ténors du nouveau front d'opposition, en a profité pour retourner la situation à son avantage, en réclamant l'ouverture d'une enquête nationale sur ces pratiques, dont il se démarque avec la dernière énergie.

En dépit des contradictions qui subsistent en son sein, la constitution du Front national représente un succès pour les adversaires du premier ministre et ne laisse pas d'inquiéter le Parti du Congrès. Rendez-vous est déjà pris le 16 septembre à Madras, pour la première réunion formelle du Front, tandis que son programme d'action et les grandes lignes de sa politique font l'objet de laborieuse tractations.

Orienté vers le centre-droit, le Front affirme être parti en guerre *« par devoir, pour combattre les influences néfastes qui détruisent le pays »*. Ses cibles favorites sont la corruption, les passe-droits, la bureaucratie et les carences de la gestion gouvernementale. Certes, rien de bien nouveau sous le soleil de la politique indienne ; sinon que, pour la première fois depuis l'indépendance, d'aucuns croient enfin voir émerger, en la personne de « V.P. » le politicien d'envergure nationale qui ne serait pas forcément lié à la famille Nehru-Gandhi.

Car le premier ministre n'a plus vraiment la cote : l'usure du pouvoir et les scandales ont eu raison de « l'état de grâce » dont il a bénéficié après son accession au pouvoir au lendemain de l'assassinat de sa mère. Les critiques se multiplient devant son incapacité à sortir de l'impasse au Penjab où, quotidiennement, on dénombre ces jours-ci une vingtaine de victimes. C'est peut-être négligé la difficulté de juguler pareille vague d'attentats, alors que même les responsables de la police locale admettent que même si leurs hommes *« combattent les terroristes, il ne résoudront pas pour autant le problème »*. D'autre part, la décision annoncée de dissoudre l'Assemblée du Nagaland et de placer cet Etat névralgique du nord-est sous contrôle direct de New-Delhi pour trois mois a provoqué une nouvelle levée de boucliers, les parlementaires reprochent à M. Rajiv Gandhi de *« détruire la démocratie »*.

Quelques succès

M. Rajiv Gandhi peut cependant se prévaloir de quelques succès. Ainsi, la signature d'un accord, le 5 août, entre le ministre de l'intérieur, M. Buta Singh, le ministre en chef marxiste du Bengale-Occidental, M. Jyoti Basu,et le chef des rebelles gourkhas, M. Subash Ghising. De pourparlers en marchandages qui traînaient en longueur depuis des mois, les négociateurs se sont entendus sur la création d'un conseil gourkha dans les montagnes de Darjeeling pour stimuler la promotion économique des habitants d'ascendance népalaise au Bengale-Occidental.

En échange, le chef du Front national de libération gourkha s'est engagé à faire cesser l'agitation séparatiste et à convaincre ses partisans de se contenter d'une plus grande liberté administrative en lieu et place d'un « Gourkhaland » autonome. Reste à savoir dans quelle mesure il pourra tenir ses troupes en main et remédier à la lassitude d'une population préoccupée par la chute en flèche du tourisme et celle de la production de thé, les deux principales ressources de la région.

Si l'intervention des troupes indiennes à Sri-Lanka tarde à porter ses fruits et si l'opinion s'inquiète de cette incrustation militaire chez un voisin proche, quelque quarante mille réfugiés sur cent trente mille ont regagné l'île. Il n'est pas encore question du retrait total du corps expéditionnaire indien, mais le gouvernement de New-Delhi jure ses grands dieux que c'est l'affaire de quelques mois encore tout au plus, le temps pour le président Jayewardene de mener à terme les scrutins régionaux de décentralisation.

En attendant, le premier ministre indien suit de près les péripéties du rapprochement amorcé dans les rangs de ses adversaires. Il sait que les divisions de l'opposition ont toujours joué en faveur du Parti du Congrès.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

● **VIETNAM : plus de 16 000 « boat people » ont fui le pays en mai et juin.** — Plus de 16 000 personnes ont fui clandestinement le Vietnam, en mai et juin, ce qui porte à plus de 26 000 leur total depuis le début de l'année, sans compter les quelque 8 700 émigrants légaux. Les difficulés économiques que subissent le Nord et le Centre sont à l'origine de ces départs massifs. — *(AFP.)*

BIRMANIE

Calme précaire à Rangoun

Le calme semblait revenu dans la capitale birmane, le dimanche 14 août, après la démission du général Sein Lwin, à la suite de cinq jours d'émeutes sanglantes (*le Monde* daté 14-15 août). Soldats et manifestants ont quitté les rues de Rangoun où ils s'étaient affrontés. Les barricades qui avaient été élevées ont été démantelées. Pour le moment, le pays est dans l'attente de la réunion, le 19 août prochain, des plus hautes instances du régime — comité central du Parti unique et Parlement, — qui doivent désigner le nouveau président.

Alors que l'on ignore si le président déchu est toujours en Birmanie ou bien s'il est parti, peut-être pour Bangkok — ce que démentent les autorités thaïlandaises, — deux noms circulent comme possibles successeurs : ceux des deux hommes qui ont signé le communiqué annonçant la *« démission »* du général Sein Lwin. Il s'agit de vice-président Aye Ko et du général Kyaw Htin, secrétaire général du Conseil d'Etat (gouvernement).

Cependant, ce calme n'est sans doute qu'apparent. Des manifestants ont placardé des affiches et distribué des tracts demandant l'instauration du multipartisme, la libération des quelque trois mille personnes arrêtées pendant les troubles, et l'amélioration de la situation économique. Plusieurs groupes d'opposants ont appelé à une manifestation nationale pour le lundi 15 août. Par ailleurs, en mettant sur le marché d'importants stocks de riz destinés à l'origine à l'exportation, les autorités sont parvenues à en faire baisser sensiblement le prix. Le riz est l'aliment de base de la population birmane. — *(AFP, UPI, Reuter, AP.)*

Diplomatie

Il n'y a pas de « voie allemande particulière » en matière de désarmement

rappelle le ministre ouest-allemand de la défense

Le ministre ouest-allemand de la défense, M. Rupert Scholz, a écarté, dimanche 14 août, l'idée d'engager des contacts directs avec son homologue est-allemand, le général Heinz Kessler, avant l'ouverture de négociations sur le désarmement conventionnel entre pays membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie.

La semaine dernière déjà, le porte-parole de la chancellerie avait dû démentir que M. Scholz et M. Kohl fussent en possession d'une invitation formelle à une rencontre venant de RDA, comme le bruit en courait dans les milieux politiques à Bonn. Un article publié par le général Kessler dans le quotidien du parti est-allemand, *Neues Deutschland*, était à l'origine de cette rumeur. Dans cet article, en effet, le ministre de la défense de RDA se félicitait des échanges qui ont eu lieu récemment entre le ministre soviétique de la défense, le général Iazov, et son homologue américain, M. Frank Carlucci, et il souhaitait que ce type d'échanges, portant notamment sur les doctrines militaires, fasse école, y compris entre les deux Etats allemands.

Le porte-parole de la chancellerie avait précisé, mercredi, qu'aucune invitation formelle à une rencontre n'avait été reçue à Bonn, contrairement à ce que supposaient plusieurs députés libéraux et sociaux-démocrates qui incitaient le ministre de la défense à y répondre favorablement. Il avait rappelé, d'autre part, qu'un échange de cette nature n'était pas concevable pour le gouvernement du chancelier Kohl sans consultation préalable des partenaires de l'OTAN.

M. Scholz est revenu sur ces thèmes, dimanche, sur les ondes de la Deutschlandfunk. Il a insisté sur le fait qu'il n'y a pas de *« voie allemande particulière »* dans le domaine du désarmement. La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) doit d'abord définir un mandat pour l'ouverture de négociations sur le désarmement conventionnel de l'Atlantique à l'Oural ; l'éventualité de contacts interallemands sur ce sujet ne pourra être étudiée qu'après, a précisé le ministre.

C. T.

Amériques

La préparation de l'élection présidentielle aux Etats-Unis

M. George Bush joue son va-tout devant la convention républicaine

(Suite de la première page.)

Certes, M. Bush a, en un sens, passé brillamment l'épreuve des primaires. Dès le mois de mars, il avait en fait triomphé de tous ses adversaires, ce qui est tout à fait exceptionnel. Mais, depuis, sa campagne a tourné à vide et, tandis que son adversaire M. Michael Dukakis, aiguillonné par la concurrence du pasteur Jesse Jackson, réussissait à s'imposer dans l'opinion, M. Bush restait un personnage en pointillé. A la mi-juillet, M. Dukakis, illuminé par les feux de la convention démocrate d'Atlanta, accentuait son avantage, se donnant le beau rôle, tandis que les autres orateurs s'acharnaient sur un George Bush cruellement tourné en ridicule. Dans les sondages, l'écart entre les deux candidats atteignait des proportions alarmantes : plus de quinze points de retard pour le républicain.

Depuis, comme il est naturel, *l'effet médiatique* d'Atlanta est un peu retombé, et M. Dukakis n'a pas su donner une nouvelle dimension à sa campagne. L'écart s'est donc un peu réduit, pour tourner, selon la plupart des sondages, autour de 10 %. Mais on reste loin du compte. M. Bush continue à passer pour l'homme malade de la campagne, et ses insuffisances, réelles ou supposées, ses maladresses, ses gaffes, sont rappelées à longueur de colonnes dans la presse.

C'est donc là qu'est l'enjeu réel *de cette convention*. Si M. *George* Bush parvient enfin à trouver le ton juste, à affirmer sa propre existence et à imposer un minimum de respect à ceux qui ricanent de lui, en un mot à prouver qu'il est autre chose qu'un garçon de bonne famille égaré en politique, alors tout restera possible pour les républicains. Ils peuvent aisément faire valoir que, au terme du second mandat de M. Ronald Reagan, l'Amérique est nettement plus prospère et le monde plus proche de résoudre certains conflits majeurs que huit ans plus tôt.

Si, au contraire, M. Bush rate cette occasion de rétablir l'équilibre avec son adversaire, il ne lui restera plus qu'à espérer un miracle : que la machine Dukakis se détraque subitement, mais c'est peu probable tant elle semble solide et menée avec prudence. Ou bien que le candidat démocrate ait nettement le dessous lors des débats qui opposeront les deux postulants à l'automne – ce qui semble encore plus improbable quand on sait à quel point M. Bush apparaît peu à son avantage à la télévision.

Le mystère de la vice-présidence

Pour éviter d'en arriver là et réussir « sa » convention, M. Bush semble vouloir agir sur plusieurs fronts. D'abord susciter l'intérêt du public en maintenant aussi longtemps que possible – c'est-à-dire jusqu'à jeudi, dernier jour de la convention – le mystère sur le choix de son candidat à la vice-présidence. Jusqu'à présent, l'affaire semble assez bien menée : une série de noms circulent, suscitant toutes sortes d'hypothèses et de commentaires dans les médias. Si M. Bush réussit, comme il l'a promis, à préserver jusqu'au bout le secret, et à *faire comprendre qu'il a pris sa* décision sans se laisser ballotter entre divers conseils, ce sera incontestablement un bon point pour lui.

M. Bush a aussi choisi de prendre le contrepied de son adversaire démocrate en faisant adopter par la convention républicaine un *« programme »* relativement détaillé, beaucoup plus précis en tout cas que le programme démocrate – plaquette de bonnes intentions qui évitent soigneusement tout engagement concret. Ce choix présente des risques, d'autant que M. Bush, tout en évitant de verser dans l'extrémisme, a tenu à donner un tour nettement conservateur à ce programme. Mais l'idée est de mettre en évidence, par contraste, le caractère *« dissimulateur »* du programme démocrate, et plus encore de son candidat. M. Bush a d'ailleurs affublé récemment son adversaire d'un surnom assez efficace en traitant M. Dukakis de *« candidat furtif »* (*stealth*, qualificatif qui désigne aussi l'avion *« invisible »* au radar, actuellement mis au point par les Etats-Unis).

Tout au long de la convention, les orateurs successifs devraient également s'employer à débusquer le *« vrai M. Dukakis »* en essayant de convaincre l'opinion que, sous ses dehors neutres et modérés, le candidat démocrate est un dangereux *« libéral »* (homme de gauche) qui augmentera les dépenses publiques et les impôts et ruinera l'économie, et aussi un *« naïf »* en matière de politique étrangère qui affaiblira l'Amérique et la fera replonger dans les errements et les doutes de l'ère Carter.

L'« atout Reagan »

L'ennui est que M. Dukakis a largement prévenu ces attaques en adoptant un langage résolument centriste et en truffant ses discours de politique étrangère de mots comme *« fort »* et *« force »*.

Le danger pour les républicains est d'en faire trop, d'autant que M. Bush est souvent assez maladroit quand il s'essaie à la polémique et veut « durcir » son discours naturel qui est plutôt modéré. D'autres devraient donc se charger de ce travail pour lui, à commencer par M. Reagan lui-même, qui a donné le ton dès son arrivée dimanche en déclarant brutalement : *« la mascarade* [démocrate] *est terminée »*, et en lâchant les premières salves sous forme de boutades un peu lourdes contre M. Dukakis.

L'« atout Reagan » est évidemment le plus précieux pour le candidat républicain, mais c'est un atout très délicat à utiliser, d'autant que M. Bush n'en dispose évidemment pas à sa guise. Malgré sa bonne volonté et son désir d'aider « son » vice-président, M. Reagan sait bien que cette convention à laquelle il devait s'adresser dès lundi sera l'une des dernières occasions pour lui de faire passer son propre message au public américain, de défendre les acquis de sa présidence et de recueillir les fruits d'une popularité restée au bout de tant d'*années exceptionnelle*. Laisser l'astre jeter ses derniers feux sans faire trop d'ombre à un héritier encore chétif, l'affaire s'annonce délicate, et l'on comprend que l'entourage de M. Bush et les responsables de la Maison Blanche aient tant hésité sur la *« mise en scène »* des événements. Il avait d'abord été question que M. Reagan ne fasse qu'une brève apparition à la Nouvelle-Orléans, le temps de prononcer un discours – pour ne pas voler la vedette à M. Bush. Aux dernières nouvelles, les deux hommes devraient se rencontrer mardi à l'aéroport, M. Bush arrivant avant le départ du président, pour un symbolique passage du flambeau.

JAN KRAUZE.

Fantasia d'éléphants à La Nouvelle-Orléans...

LA NOUVELLE-ORLÉANS
de notre envoyé spécial

Venir s'encanailler dans la torpeur du *« french quarter »* quand on est républicain, l'idée est curieuse mais plaisante. Des délégués bon chic bon genre, une Amérique *middle class* et bien pensante, qui se promènent dans les rues où flotte encore le parfum du *« bon vieux temps »*, celui où le jazz est né – dans les bordels de Storyville, fermés depuis des décennies.

Mais le plus étrange est que le *« grand old party »* ait par la même occasion choisi de tenir sa convention dans une ville démocrate à 80 %, et dont un habitant sur deux est noir. Dans la capitale d'une Louisiane qui détient le record du chômage (10,50 %), près de deux fois la moyenne américaine, alors que la réduction spectaculaire du chômage est précisément l'un des principaux titres de fierté de l'actuelle administration. Et aussi, que les Républicains aient décidé de festoyer dans une région qui ne s'est toujours pas remise de l'effondrement au début des années 80 du prix d'un pétrole sur lequel elle avait imprudemment presque tout misé.

Les démocrates avaient choisi Atlanta, symbole d'un *« nouveau Sud »* plein de vitalité et d'argent, un Sud moderne et en un sens reaganien. Les républicains ont élu domicile dans ce qui reste du vieux Sud, un peu indolent, un peu à la traîne – mais où les choses également changent. Malgré ses déboires économiques, La Nouvelle-Orléans d'aujourd'hui a elle aussi ses gratte-ciel et commence même à avoir un certain nombre de républicains (douze fois plus qu'en 1970).

Et puis la ville a sauté sur l'occasion et n'a pas ménagé ses efforts (cinq millions de dollars de contribution) pour attirer la convention républicaine, pour tenter de donner un coup de fouet à l'économie locale et surtout à l'image de la ville dans le pays. Naturellement, on a repeint, astiqué, rénové et même ouvert en grande pompe une nouvelle ligne de tramway à l'ancienne. Et bien sûr les éléphants, mascotte du Parti républicain, ont envahit la ville depuis l'énorme éléphant-ballon qui surmonte la tour de l'Hôtel Hyatt jusqu'aux milliers de variations sur le thème de l'animal à trompe qui envahissent les devantures, sans compter les éléphants à deux pattes qui se dandinent au son des orchestres et qui lorsqu'on leur demande s'ils sont bien républicains répondent derrière leur trompe, mais avec une évidente sincérité : *« Non ! »*.

Le temps d'une convention, et pour respecter la convention qui fait qu'une ville prend en de telles circonstances le parti de ses hôtes, La Nouvelle-Orléans est donc devenue républicaine. Y compris ce vieux noir qui chante dans Bourbon Street en s'accompagnant d'une simpe corde tendue entre un bâton et une bassine en métal. Sur la bassine une inscription peu flateuse pour Michael Dukakis : *« Don't let them do DU-CACA on the United States »* (Ne les laissez pas faire, etc.). Comme l'explique un passant, ce n'est pas une manière *« très américaine »* de s'exprimer, *« cà sonne plutôt européen, mais tout le monde comprend »*. Après tout on est au cœur du quartier français.

J. K.

Europe

POLOGNE

Violents incidents à Gdansk

Six policiers, selon l'agence officielle polonaise PAP, et plusieurs manifestants, selon des témoins, ont été blessés au cours de violents affrontements qui ont marqué, dimanche 14 août à Gdansk, le huitième anniversaire du début des grandes grèves d'août 1980.

Divers témoignages font état également d'une vingtaine d'interpellations pendant la manifestation de quelque trois mille personnes qui s'est formée spontanément à l'issue d'une messe à l'église Sainte-Brigitte. La messe avait été célébrée par le ère Henryk Jankowski, qui affirme l'agence PAP, s'est livré dans son homélie à une *« très violente »* critique du pouvoir. A la sortie de la messe, Lech Walesa, président de Solidarité, s'est adressé à la foule de plusieurs milliers de personnes et a annoncé qu'il exposerait dans un discours, le 28 août, les grandes lignes du nouveau programme d'action du syndicat dissous Solidarité.

Puis, malgré les appels du Père Jankowski à la dispersion dans le calme, une partie de la foule – dont beaucoup de jeunes – s'est dirigée en cortège vers le monument des Trois Croix, devant les chantiers navals Lénine. Mais l'accès en étant barré par les ZOMOS (forces anti-émeutes) en tenue de combat, et les manifestants se sont repliés sur la Vieille Ville aux cris de *« A bas le communisme ! »* et de *« Pas de liberté sans Solidarité ! »*.

D'après des membres de Solidarité, c'est alors que des ZOMOS ont attaqué la foule en lançant des tables et des chaises prises dans un café. *« Les policiers ont avancé en cassant tout sur leur chemin et en frappant tout le monde »*, a raconté un témoin. Selon la version officielle, ce sont au contraire les manifestants qui se sont servis des tables comme projectiles et ont fait preuve d'une *« très grande agressivité »* à l'égard de la police. – *(AFP, UPI.)*

● **Arrestation des auteurs présumés de l'agression contre un journaliste français.** – Quatre hommes, auteurs présumés de l'agression, le 7 août, contre le domicile d'un correspondant de presse français en Pologne, M. Bernard Margueritte, ont été arrêtés par la police, a annoncé l'agence PAP. Une perquisition *opérée au domicile de deux de* ces hommes *« a permis de retrouver des objets confirmant leur participationà cette attaque »*. – *(AFP.)*

URSS

Des universitaires de Leningrad protestent contre les activités d'une association ultra-nationaliste russe

Un groupe d'universitaires de Léningrad a demandé au procureur général de l'URSS de prendre des *« mesures urgentes »* pour mettre fin aux activités dans cette ville de l'association ultra-nationaliste russe Pamiat (Mémoire). Dans cette lettre publiée par les *Izvestia*, le quotidien du gouvernement soviétique, les signataires, cinquante-neuf membres de l'Institut des études orientales de l'Académie des sciences de l'URSS, s'alarment de voir des adhérents de Pamiat se réunir chaque jeudi à Leningrad dans un jardin public et s'y adonner à une *« propagande chauvine et antisocialiste »* visant à susciter *« la haine à l'encontre des peuples non russes »*.

Pamiat, poursuivent les académiciens, *« déforme l'histoire de notre pays, attribuant aux juifs, Lettons et autres « peuples étrangers » la principale responsabilité des répressions arbitraires des années 20 et 30 »* et de la *« destruction des monuments de la culture russe »*.

Selon les *Izvestia*, un fonctionnaire du quartier où avaient lieu les rassemblements a indiqué que le comité du PC pour la région de Leningrad était intervenu par téléphone auprès des responsables du quartier pour autoriser les rassemblements. Pamiat a toutefois été officiellement informé le 10 août de l'interdiction de *se réunir, mais il* n'en a pas tenu compte et s'est réuni le lendemain. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

URSS

Un journal estonien publie le protocole secret du pacte germano-soviétique

Le quotidien du Parti communiste estonien, *Rahva Haal (la Voix du peuple)*, a publié mercredi 10 août, pour la première fois en URSS, le protocole secret du pacte de non-agression *germano-soviétique* de 1939, qui plaçait les Pays baltes et la partie orientale de la Pologne dans la zone d'influence soviétique.

Le journal, en langue estonienne, a répondu ainsi à la demande des *militants nationalistes des républiques* baltes soviétiques qui exigent depuis *des années la publication de ce protocole.*

L'anniversaire du pacte Molotov-Ribbentrop, conclu le 23 août 1939, a été *ces dernières années l'occasion de manifestations nationalistes dans les trois républiques* baltes, Estonie, Lituanie et Lettonie.

Les quatre points du protocole secret concernant les Pays baltes sont *dévoilés*, pour *les* Estoniens, dans l'article d'un historien sur le pacte germano-soviétique, illustré par la photo du toast rassemblant Staline, Molotov et Ribbentrop.

Un membre du groupe qui militait pour la publication du protocole, M. Mati Kiirent, a jugé cet article de *Rahva Haal « insuffisant »* ; il a réclamé une *« déclaration formelle du présidium du Soviet d'Estonie ainsi que la publication du protocole en langue russe »*. – *(AFP.)*

Soudan

L'aide aux victimes des inondations est insuffisante

Après les nouvelles trombes d'eau qui se sont abattues sur Khartoum, dans la nuit du vendredi 12 au samedi 13 août, le bilan des inondations s'est alourdi : 58 morts, 213 blessés et près de 2 millions de sans-abri. Le Nil dans sa traversée de la capitale soudanaise, se rapproche *désespérément* de la cote d'alerte, située entre 16 et 17 mètres, et menace d'inonder le centre de la ville, jusqu'ici épargné.

Aux dires des autorités locales, l'aide internationale est insuffisante pour soulager les victimes de ces inondations catastrophiques. Jusqu'à maintenant, 85 avions ont déjà acheminé 1 200 tonnes de secours d'urgence sous forme de tentes, de couvertures, de nourriture et de médicaments. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé qu'il allait livrer une aide alimentaire couvrant les besoins de 1 million de personnes pendant un mois. Quant au roi Fahd d'Arabie, il fait don au gouvernement soudanais de 8 millions de dollars. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Angola

Réunion d'un comité militaire angolo-sud-africain

Un comité militaire conjoint angolais et sud-africain devait se réunir, lundi 15 août, pour la première fois, sur la frontière angolo-namibienne pour contrôler l'application du cessez-le-feu dans la région, a déclaré, le samedi 13 août, à Pretoria, le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha. Il a ajouté que des délégués américains participeraient aussi aux travaux du comité. Le cessez-le-feu entre l'Afrique du Sud et les troupes namibiennes d'une part, et les forces angolo-cubaines de l'autre, avait été rendu public, lundi 8 août, à la suite des négociations qui avaient eu lieu la semaine précédente à Genève.

S'exprimant au cours d'une conférence de presse, le samedi 13 août à Quito en Equateur, M. Fidel Castro a déclaré que les perspectives pour la conclusion d'un accord sur le retrait des troupes cubaines d'Angola étaient *« favorables »* mais que ce retrait demandait *« un temps minimum »*. – *(AFP.)*

Afrique du Sud

Nelson Mandela hospitalisé

Le chef historique du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela, a été hospitalisé, le vendredi 12 août, pour des problèmes pulmonaires, à l'hôpital de Tygerberg au Cap. Un porte-parole de l'hôpital a indiqué que l'état de santé du patient était *« satisfaisant »* et que *« l'examen histologique n'a révélé aucune tumeur maligne mais seulement une inflammation chronique de la plèvre »*.

M. Mandela a été placé sous haute surveillance policière, dans l'aile de l'hôpital réservée aux non-Blancs. Le chef de l'ANC avait fêté, le mois dernier, son soixante-dixième anniversaire. – *(AFP-Reuter.)*

EN BREF

● **Pas de sommet Reagan-Gorbatchev en préparation.** – Le président Reagan et M. Gorbatchev *« pourraient se rencontrer »* s'ils se trouvent au même moment à New-York pour participer à l'assemblée générale de l'ONU en septembre prochain, a indiqué, dimanche 14 août, la Maison Blanche. *« Il n'y a pas de sommet ou de rencontre en préparation pour le moment »*, a cependant *précisé M. Marlin Fitzwater*, porte-parole de la présidence américaine, *en réponse à des questions de la* presse. M. Reagan pourrait participer *à l'assemblée générale mais « il n'y a pas d'informations indiquant que le secrétaire général Gorbatchev y assistera »*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

● **AFRIQUE DU SUD : vers une adhésion au traité de non-prolifération des armes nucléaires.** – Le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a admis, samedi 13 août, lors d'une conférence de presse à Vienne, que son pays est en mesure de fabriquer une bombe nucléaire *« s'il le désire »*. M. Botha a d'autre part déclaré que son gouvernement allait examiner l'éventualité d'une adhésion au traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP). *« Mon gouvernement soutient les objectifs du TNP »*, instrument juridique destiné à empêcher la dissémination des armes nucléaires, mais il *« aimerait savoir de manière précise quelles sont les conséquences »* de ce traité avant d'y adhérer, a affirmé M. Botha.

Le TNP, signé par 137 pays, stipule que les Etats non dotés d'armes nucléaires s'engagent à ne pas en acquérir. Si l'Afrique du Sud adhérait, elle devrait notamment *ouvrir* ses centrales nucléaires aux contrôles de l'Agence internationale de l'énergie atomique, chargée de vérifier l'application du traité. – *(UPI, AFP.)*

● **CONGO : libération de prisonniers politiques.** – Le président congolais, le colonel Denis Sassou Nguesso, a annoncé, dans son message à la nation à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la révolution congolaise, l'amnistie de tous les prisonniers politiques condamnés avant juillet 1987. Le lieutenant-colonel Henri Eboundit, le lieutenant-colonel Michel Ebaka, le commandant Obambo et le journaliste Julien Atondilecas Momondjo, *impliqués dans « le complot contre l'Etat en juillet 1987 »*, ne seront pas libérés avant *« la manifestation de la vérité ou la fin de l'enquête »*, a précisé le chef de l'Etat. – *(AP.)*

● ***BELGIQUE* : l'IRA *revendique* l'assassinat d'un militaire britannique.** – L'IRA (Armée républicaine irlandaise) a revendiqué, le *samedi* 13 août, l'assassinat d'un militaire britannique stationné en RFA, l'adjudant Richard Heakin, tué la veille au soir à Ostende (Belgique) alors qu'il s'apprêtait à regagner l'Angleterre (*le Monde* daté 14-15 août).

Dans un communiqué diffusé à Dublin, par l'intermédiaire du bureau du Sinn Fein, sa branche politique, l'IRA renouvelle par ailleurs sa mise en garde adressée récemment aux civils et aux familles des soldats *« de ne pas voyager avec des membres des forces de la Couronne »*.

● **COLOMBIE : assassinat de trois hommes d'affaires.** – Les corps de trois hommes d'affaires colombiens, enlevés à Bogota le 7 juillet, ont été retrouvés près de Monterrey, dans l'est du pays. Ils avaient apparemment été jetés d'un avion, d'une hauteur de plus de 200 mètres, et portaient des traces de torture.

Par ailleurs, un homme d'affaires espagnol, *M. Ismaël Pena, a été* libéré le samedi 14 août, après avoir été retenu en otage pendant plus de sept mois. M. Pena, qui avait été enlevé à *Cali*, a reconnu que ses proches avaient versé une rançon pour *obtenir sa libération*. – *(AFP, AP.)*

● **ETATS-UNIS : *mort du célèbre avocat Edward Bennet Williams.*** – *Décédé, samedi* 13 août à Washington, d'un cancer, à l'âge de soixante-huit ans, E.B. Williams était réputé dès les années 30 pour la redoutable efficacité de ses plaidoiries. Il était à la fois un des plus connus des avocats américains et l'un des plus controversés, car le public comprenait mal que cet avocat de talent ait pu indifféremment défendre des clients aussi « marquants » que Jimmy Hoffa, patron du très corrompu Syndicat des camionneurs, ou le sénateur Joseph McCarthy, initiateur de la « chasse aux sorcière » dans les années 50. A la fin de sa vie, familier des cercles politiques, il passait à Washington pour l'éminence grise de bien des hommes politiques, démocrates comme républicains.

Politique

Aux Journées de l'Unité nationaliste à Corte

L'ex-FLNC lance un nouvel appel au dialogue

Pendant le spectacle de clôture des trois Journées internationales d'*Unita naziunalista* (Unité nationaliste) dimanche 14 août vers minuit, au moment où les trois mille spectateurs réunis sous un chapiteau à Corte (Haute-Corse) applaudissaient la chanteuse corse Patrizia Poli, cinq hommes non armés, arrivant par l'allée centrale, vêtus de treillis militaires et le visage dissimulé par des cagoules, sont montés sur scène. Face au public, l'un des hommes du commando a calmement lu un texte de cinq pages. La lecture terminée, les cinq hommes sont repartis sous les applaudissements des trois mille personnes présentes qui scandaient des slogans favorables à l'ex-Front de libération nationale de la Corse (FLNC).

C'est la troisième fois, depuis la déclaration de sa trêve de quatre mois le 31 mai, que l'ex-FLNC participe à une action médiatique pour appeler les Corses au dialogue et le gouvernement à un règlement politique. Le 4 août, un commando de cette organisation avait arrêté le train Calvi-Bastia à quelques kilomètres de la gare d'arrivée et avait distribué des tracts aux passagers (*le Monde* du 6 août). Une semaine plus tard, le 10 août, un commando pénétrait dans les locaux de Radio-Corse Internationale (RCI), une station privée italienne installée à Bastia, et contraignait les techniciens à diffuser une cassette enregistrée (*le Monde* du 12 août). Les actions de propagande de l'ex-FLNC décidées après sa trêve du 31 mai répondent à un double choix stratégique. D'abord la volonté de populariser, en Corse, ses principales revendications par l'ouverture du « dialogue de la trêve » que l'ensemble des forces politiques, syndicales et associatives de l'île soutiennent. Ensuite, par le succès populaire de la démarche de dialogue, une tentative d'exercer une pression indirecte sur le gouvernement à qui l'ex-FLNC réclame *« un règlement politique du problème corse »*.

BASTIA
de notre correspondant

La nouvelle stratégie de l'ex-FLNC est un des moyens du règlement « progressif » de la revendication nationaliste. Après deux mois et demi de trêve effective, l'entreprise se révèle efficace – au moins en Corse – puisque les initiatives de dialogue se développent avec une ampleur rarement connue dans l'île. Les réunions publiques succèdent aux appels à la concertation lancés par des personnalités insulaires, les rencontres entre partis politiques traditionnellement opposés se conjuguent à des séminaires de réflexion sur la question corse. Et, chaque fois, ce sont les principales revendications de l'ex-FLNC qui y sont débattues, toujours dans un climat constructif et avec une volonté des participants d'aboutir à des solutions concrètes, même si les moyens d'y parvenir ne sont pas toujours étudiés.

La recherche d'un consensus

Ce « besoin de dialogue » est fondé sur une juste appréciation de la précarité du climat serein qui règne depuis peu en Corse ; par expérience, la population craint une rupture de la trêve qui engagerait l'île dans un nouvel accès de violence plus grave encore que celui de ces derniers mois. Chacun se souvient, ici, de la trêve observée par l'ex-FLNC, dans l'attente de la réalisation des propositions sur la Corse du candidat François Mitterrand, entre le 2 avril 1981 et le 11 février 1982, une semaine après l'adoption de la loi portant statut particulier de la Corse... Une loi qui n'avait pas répondu aux espérances des nationalistes. Aujourd'hui, la leçon que peut tirer l'ex-FLNC de sa « stratégie de dialogue » est que ses revendications ne sont plus des sujets tabous pour les Corses.

Par exemple, la revendication de la « reconnaissance du peuple corse » nouvellement présentée par l'ex-FLNC comme l'addition de la communauté de droit et de la communauté de destin des habitants de la Corse, est une définition du peuple corse qui semble satisfaire l'ensemble des participants aux concertations du « dialogue de la trêve ». Même si les moyens de cette reconnaissance semblent peu réalistes, au moins à court terme.

L'intérêt, pour l'ex-FLNC, d'un débat local sur cette question est de provoquer un consensus à la base qui servirait de moyen de pression additionnel aux rapports de forces que, nécessairement, une minorité contestataire entretient avec un Etat. Et c'est certainement l'un des intérêts de la trêve que l'ex-FLNC semble décidé à observer au moins jusqu'à son terme annoncé, le 30 septembre.

Dans chacune de ses trois actions de propagande organisées pendant ce mois d'août, l'ex-FLNC n'a pas manqué de se féliciter du succès populaire du dialogue provoqué par la suspension de ses actions militaires et a appelé tous les Corses d'origine ou d'adoption à soutenir sa lutte, en rappelant que *« la solution politique dépend de l'Etat »*.

Fraude électorale

Même si les solutions à certaines revendications dépendent du pouvoir, la population les prend en compte et fait même des propositions. Ainsi en est-il de la revendication de *« moralisation de la vie publique »* que M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a estimé nécessaire lors de sa visite à Ajaccio le 21 juillet (*le Monde* du 23 juillet) et que le « dialogue de la trêve » a abordée sous l'angle des fraudes électorales. Notamment au cours d'une rencontre organisée par la fédération du Parti socialiste de la Haute-Corse, le 14 août. Là, centcinquante personnes d'horizons divers, politique, syndical ou associatif, ont vidé l'abcès. *« Les votes par procuration de nos compatriotes du continent, qui dans certaines communes représentent 60 % des listes électorales, sont de véritables réservoirs à fraude »*, a commenté, M Challey-Pompeï, un avocat bastiais qui préside l'Association pour le respect du suffrage universel (ARSU). Solution proposée : *« Il faut dissoudre toutes les listes électorales et ne réinscrire que les seuls habitants permanents de la Corse, les compatriotes du continent seront appelés à élire un conseil consultatif de l'Assemblée de Corse. »*

Les représentants du Parti socialiste proposent le même principe de *« suppression pure et simple du vote par procuration mais dans le respect de la « communauté de droit exilée »*. Les Corses du continent, objet des convoitises des fraudeurs, voteraient physiquement dans les préfectures de région de leur lieu de résidence. Précision de M. Bernard Trojani, secrétaire général du Syndicat des travailleurs corses (STC) : *« S'il est vrai que les votes par procuration sont des foyers de fraude, la cause principale se trouve dans l'absence de liberté de choix de l'électeur contraint de rembourser devant l'urne, par un vote de complaisance, le service rendu par l'élu local ou son représentant cantonal ou régional, autrement dit par le clan ! »*

M. Trojani propose un remède pour libérer le citoyen : *« Favoriser le développement économique et appliquer normalement le droit du travail. »* Ce thème du développement économique figure aussi dans les revendications nationalistes, et, là encore, une réunion publique micro-régionale, convoquée sur l'initiative d'associations et d'élus locaux et qui a regroupé cent cinquante personnes à Monticello (Haute-Corse), le 6 août, fait une proposition. *« Le schéma de développement régional que l'Assemblée de Corse aurait dû adopter il y a deux ans et que M. Pierre Joxe a imposé aux élus régionaux de définir avant le mois de décembre 1988 pourrait être conçu à partir de propositions micro-régionales, elles-mêmes fruit de concertations populaires à l'échelon communal et cantonal »*, suggère M. Xavier Colonna, maire de Calvi.

Autre revendication nationaliste à avoir été étudiée par un groupe du « dialogue de la trêve » : la situation des emprisonnés politiques. Le 8 août, à Ajaccio, dix-sept organisations politiques, syndicales et associatives réunies par le groupe Convaincre, d'obédience rocardienne, et le groupe Per u Paese, de tendance nationaliste autogestionnaire, ont voté à l'unanimité une motion revendiquant un statut *« spécifique »* pour ces détenus...

L'essentiel et l'accessoire

Bien d'autres exemples illustrent concrètement la volonté des Corses de dialoguer sans *a priori* pour dégager *« un consensus à partir duquel l'échéance européenne de 1992 pourrait être préparée avec les meilleures chances pour la Corse »*. Mais le consensus que recherche l'ex-FLNC pour exercer son influence dans le rapport de forces qui l'oppose à l'Etat peut aussi être un compromis que pourraient rechercher aussi bien le gouvernement qu'un grand nombre de partenaires du dialogue, dès lors que les propositions avancées seraient partiellement suivies de mesures administratives. *« Nous saurons distinguer l'essentiel de l'accessoire »* dit l'ex-FLNC qui convient que le *« règlement politique global de sa revendication sera progressif et par étapes »*.

M. Pierre Joxe a été clair le 21 juillet à Ajaccio : *« Je faciliterai toutes les solutions qui rencontreront un large consensus en Corse. »* Ce large consensus se traduira-t-il à l'Assemblée de Corse, qui, au mois de septembre, aura à examiner lors d'une session extraordinaire une motion en dix points présentée par les élus régionaux de A cuncolta nazinalista et qui reprend les principales questions évoquées au cours des « dialogues de la trêve » ? L'ex-FLNC disait, le 31 mai, en annonçant sa trêve : *« Désormais la balle est dans le camp du pouvoir. »* Dimanche soir, l'ex-FLNC a précisé : *« La balle est encore dans ce camp... »*

MICHEL CODACCIONI.

Les délégations du FLNKS et du RPCR sont attendues à Paris

La composition de la délégation FLNKS qui devrait gagner Paris, le mardi 16 août, en même temps que la délégation RPCR, afin de mener au ministère des DOM-TOM les discussions relatives à l'accord de Matignon du 26 juin et à l'avant-projet de loi-référendum, devait être rendue publique lundi en fin de journée.

La venue à Paris de M. Jean-Marie Tjibaou, président du FLNKS, sera différée de quelques jours après le décès de sa mère, vendredi à Nouméa.

Monica-Ermine Tjibaou, décédée à l'âge de soixante-quatorze ans des suites d'un ulcère perforé, militante de la première heure du mouvement indépendantiste, avait apporté un concours important aux actions politiques de l'Union calédonienne, *« non pas en discours, mais comme les femmes, en discutant tout en préparant la cuisine, en allant chercher le bois »*, selon les propos de M. Tjibaou rapportés par l'Agence kanak de presse.

M. Tjibaou s'est adressé en ces termes aux nombreuses délégations venues, conformément à la coutume, faire part de leur douleur et de leur solidarité à sa famille, Monica-Ermine Tjibaou avait beaucoup souffert, a rappelé son fils, des événements tragiques qui ont frappé au fil des ans la Nouvelle-Calédonie et sa famille. *« Elle avait encore souffert beaucoup en 1988 de chaque coup de fusil et de la mort de ceux d'Ouvéa. Elle est partie dans l'espérance de ce qu'elle attendait pour le pays. C'est un symbole de la réconciliation entre nous et les autres »*, devait encore déclarer M. Tjibaou.

Adoption d'un plan de relance pour la Polynésie

Le président du gouvernement territorial de Polynésie française, M. Alexandre Léontieff, a présenté, à Tahiti, un plan de relance de l'économie locale préfigurant *« les actions à plus long terme que le territoire va mettre en œuvre en collaboration avec l'Etat dans le cadre d'un contrat de Plan pour la période de 1989 et 1993 »*.

M. Léontieff a expliqué que cette relance devait permettre le redressement d'une situation économique altérée depuis plusieurs mois par le krach boursier, la baisse du dollar (entre 1985 et fin 1987), la détérioration du climat social et les troubles d'octobre 1987 à Papeete. Une *« priorité absolue »* sera accordée à trois opérations intéressant le bâtiment, les travaux publics et l'habitat social. D'autre part, les charges pesant sur les entreprises touristiques seront réduites de 5 %. 11 millions de francs seront consacrés à la promotion du tourisme polynésien sur le marché japonais, ce qui suppose la mise en place d'une ligne aérienne directe entre Tokyo et Tahiti. Enfin des investissements sont prévus dans le secteur agroalimentaire et la pêche artisanale.

Ce plan a été fraîchement accueilli par le Tahoeraa Huiraatira (Rassemblement populaire), mouvement politique lié au RPR et présidé par M. Gaston Flosse, ancien secrétaire d'Etat chargé du Pacifique sud dans le gouvernement Chirac. Qualifié de *« mauvais, inefficace et inadapté »*, le plan est considéré par cette formation comme le résultat du *« travail d'un gouvernement incohérent »*. Le porte-parole du Rassemblement populaire, M. Edouard Fritch, souligne que la Polynésie souffre du chômage et d'une fuite des capitaux qu'il évalue à 93 millions de francs métropolitains pour le mois de juin.

En revanche, le Syndicat des entrepreneurs du bâtiment considère que les mesures arrêtées sont de nature à *« redonner une bouffée d'oxygène à de nombreuses entreprises »*. La chambre syndicale des agents immobiliers les juge positives et la fédération du commerce estime qu'elles sont porteuses de *« beaucoup d'espoirs »*.

Rejetant les critiques exprimées par le Rassemblement populaire, M. Léontieff affirme que la situation qu'affronte la Polynésie française est *« la conséquence directe »* de la politique menée auparavant par M. Flosse. – *(AFP.)*

● **Le synode de l'Eglise évangélique de Polynésie hostile aux essais nucléaires.** – Le 104e synode de l'Eglise évangélique de Polynésie française a rappelé, le samedi 13 août, son hostilité aux essais nucléaires, singulièrement à ceux de Polynésie. A propos de la situation sur le territoire, le synode affirme que *« la dépossession des terres par leur vente inconsidérée est une source de déséquilibre dans le partage social »*. Il constate qu'aucune *« action d'importance visant à réduire voire inverser ce processus d'expropriation par la vente n'a été entreprise »*.

Au Sénat

M. Jean-Eric Bousch (RPR) succède au centriste Jean-Marie Rausch

M. Jean-Eric Bousch (RPR) remplacera comme sénateur de la Moselle le centriste Jean-Marie Rausch, qui a abandonné son siège après son entrée comme ministre du commerce extérieur dans le deuxième gouvernement Rocard.

Pour se conformer aux exigences de la loi sur le cumul des mandats, M. Bousch renonce à ses fonctions de maire de Forbach, poste qu'il détenait depuis 1953, et à son siège de conseiller régional de Lorraine. Il demeure conseiller général de la Moselle (canton de Forbach).

M. Bousch vient d'autre part de succéder à M. Pierre Messmer à la présidence départementale du RPR (*le Monde* du 13 août). Il avait déjà siégé à plusieurs reprises au Sénat entre 1948 et 1974.

[Né le 30 septembre 1910 à Forbach (Moselle), M. Jean-Eric Bousch, ingénieur, a été maire de cette commune pendant près de trente-cinq ans (1953-1988). Il a représenté la Moselle comme député (1978-1981) et comme sénateur (pour la première fois en 1948, et jusqu'en 1974). M. Bousch a été conseiller général du canton de Forbach de 1949 à 1973 et depuis 1976, et conseiller régional de Lorraine depuis 1986.]

La crise s'envenime au sein du RPR dans les Hautes-Pyrénées

TARBES
de notre correspondant

Bien loin de s'apaiser, le conflit qui agite le RPR dans les Hautes-Pyrénées, opposant l'ancien (M. José Marthe) et le nouveau (M. Pierre-André Breton) secrétaire départemental du mouvement (*le Monde* daté 7-8 août) s'exacerbe.

M. Marthe, qui s'estime mis à l'index par son successeur, a saisi les instances nationales du RPR pour exiger à son tour *« l'exclusion »* de son ennemi et la *« dissolution de la fédération départementale »*, qu'il compare à un *« théâtre d'ombres, auquel ne participe aucun Lourdais alors que Lourdes est la deuxième ville des Hautes-Pyrénées »*. Dès lors, la section lourdaise du RPR *« dénie à la fédération départementale le droit de s'occuper des affaires cantonales »*.

Baptisé *« soldat perdu »* du RPR, M. Marthe traite à son tour son adversaire, M. Breton, de *« petit caporal désireux de nazifier »* le mouvement RPR. Il l'accuse de *« haute trahison »*.

La situation ubuesque du RPR dans le département des Hautes-Pyrénées pourrait déstabiliser le mouvement gaulliste avant les prochaines échéances électorales. Si Paris ne lui accorde pas l'investiture pour les cantonales, M. Marthe affirme qu'il s'engagera dans la bataille en *« indépendant »*. Seul élu RPR dans le département (il est vice-président du conseil régional de Midi-Pyrénées, conseiller général du canton de Lourdes-Ouest et conseiller municipal dans la cité mariale), M. Marthe ne veut pas laisser le champ libre à ses ennemis ou à ses anciens amis.

JEAN-JACQUES ROLLAT.

LÉGION D'HONNEUR

Ministère de la défense

Est élevé à la dignité de *grand officier* :

M. Maurice Farret, ancien capitaine du 1er groupe de commandos d'Afrique (général de brigade 2e section).

Sont promus *commandeurs* :

MM. Roger Godineau, Stéphane Reich, Emile Vautrey, Gilles Baudoin, Georges Clément.

Mme Denise Jacob.

MM. Marcel Le Roy, Georges Henquez.

Sont promus *officiers* :

MM. Hugues de Hedouville, Jean Planchon, Jacques Ponsart, Rogers Arnould.

Mmes Jacqueline Cauzi, Virtudes Cuevas Escriva.

MM. Jacques Géniès, Claude Gonord.

Mmes Solange Gras, Lucienne Maillet.

MM. André Marchand, Jules Miline, Jean Miquel, Charles Pieters, Jean-Jacques Storz.

Mme Marie-Louise Surrel.

MM. Nuta Szynkman, Paul Thouin, Rogers Trugnan, André Beche, Claude Boisbouvier, Roger Brand, Yves Colmant, Serge Dennetière, Maurice Jonckheere, Paul Martelli, René Miremont, Antoine Ottavi, Jocelyn Palluau, Robert Pellet, Jean Regnier, Gilbert Yvorra.

Mme Hélène Bolleau.

MM. Marcel Fillaud, Maurice Laborderie, Marcel Lherbette, André Maraux, Roger Monty, Bronislaw Piontek.

Mmes Marie-Louise Resch, Ginette Rouver, Aline Royat.

MM. Jean Schoger, Paul Tireux, Auguste Vercey, Marius Vuagnoux, Edgard Weissenbach, André Auberger, Raymond Wegscheider.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Albert Autran, Mayer Banet, Albert Bounin, Pierre Domon, Etienne Douheret, Serge Fanget, Thomas Fouillouse, Joseph Guérin, Louis Jaunasse, Guy Morichon, Jean-Pierre Muret, Joseph Peltier, Mathieu Pinelli, Gaétan Pizzella, Jean-Pierre Pourtoy, Alfred Quiquenpois, Georges Rouillon, Paul Acquatella, André Antoine, Bruno Barbier, Claude Barrois, René Barthe, Désiré Bertieau.

Mme Paulette Besson.

MM. Dominique Biberian, Kiwa Binwol.

Mme Mathilde Bodart.

M. Antoine Bouvier.

Mmes Jacqueline Brun, Marie Cam.

M. Franc Cayrel.

Mme Marceline Charrois.

MM. Gérard Coulet, Jean-Claude Dumoulin, Jean Frenck, Hyacinthe Gantner, Auguse Girard, Carino Gomez, Pierre Gros.

Mme Renée Guette.

MM. Marcel Haeffele, Lucien Hirth.

Mme Roberte Jay.

MM. Paul Kämmerer, Fernand Landes, Lucien Larat, Emile Lassalle, Roger Laubez, Pierre Laucher, Victor Laveille, Emile Lefebvre, René Lefour, Fernand Maillard, Paul Metz, Joseph Meister, Louis Morand, Germain Moriceau, René Muller, Pierre Navoizat, Pierre Noël, Fernand Peirs, Emile Pinel, Jacques Ponseau.

Mmes Raymonde Raynal, Madeleine Roye, Suzanne Schott.

MM. Léon Secrétant, Emile Soulu, René Teisseire, Nicolas Terrana, Michel Tordjamm, Pierre Varlot, Raoul Vignettes.

Mmes Ginette Villot, Florence Whiting, Marie-Louise Charlet.

MM. Albert Farré, Edgar Franchot, Phillip Jackson, Roger Josserand.

Mmes Alice Quadri, Anne-Marie Thomas.

M. Cyrille Puissant.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1987

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61.

Des travailleurs turcs clandestins dans les forêts de la région de Dreux

Bûcheronnage au noir

DREUX
de notre envoyé spécial

Au bord de la crise de nerf, Osman tourne autour de la caravane abandonnée au milieu de l'allée forestière. Des détritus, des jerricanes en plastique sont éparpillés sur le sol. Des équipes de quatre hommes se sont succédé dans cet abri de misère, sans eau ni électricité, avec pour tout mobilier un matelas crasseux et un poêle à bois.

Les futaies environnantes sont touffues, mal débroussaillées. Dans ces conditions, il n'est pas possible de débiter plus de trois à cinq stères par jour. A 45 F le stère, le salaire journalier d'Osman ne dépasse guère 150 F. Juste de quoi couvrir les frais de nourriture, de carburant pour sa tronçonneuse et de transport dans ce coin perdu d'une forêt de l'Eure, où le plus proche village, Serquigny, se trouve à près de 3 kilomètres. Les quatre hommes n'ont aucun moyen de locomotion en cas d'accident ou de maladie. Le responsable de la coupe apporte les vivres une fois tous les dix jours. *« Vous aurez un chantier meilleur la prochaine fois »*, se contente-t-il de dire pour calmer la grogne.

Maîtrisant sa colère, Osman s'assied sur un rondin et se prend la tête à deux mains. Depuis qu'il a quitté la Turquie, il y a huit ans, cet ancien étudiant en sociologie, réfugié politique, n'a connu dans ses deux pays *« d'accueil »*, la France et l'Allemagne, que le travail au noir, à l'exception de quatre mois d'intérim dans une entreprise spécialisée dans les espaces verts de la région parisienne. Plongeur durant six mois dans les hôtels de luxe qui bordent le lac Chiemsee près de Munich, au pied des Alpes bavaroises, bûcheron dans la région de Dreux durant les six autres, Osman *« expérimente »* malgré lui une sorte de marché commun : celui du travail clandestin. Son obsession, *« devenir enfin un salarié comme les autres »*. Son chef de chantier lui a proposé de le déclarer... à condition qu'il paye lui-même ses charges sociales. Lors d'un précédent « contrat », il s'est blessé au pied avec sa tronçonneuse. Pas question d'aller déclarer un accident du travail de peur de *« se brouiller avec le patron »* et de perdre son emploi.

Recrutement et maquignonnage

Dans les bars de Dreux, dès 6 heures du matin, ils sont des dizaines d'ouvriers turcs à attendre au comptoir l'arrivée du « recruteur ». Celui-ci jette, en entrant, un œil soupçonneux sur les autres consommateurs, au cas où un inspecteur du travail aurait décidé d'être matinal. Quelques minutes de conciliabules. Six hommes s'engouffrent dans deux véhicules dont une fourgonnette Renault immatriculée dans le Vaucluse.

Dans les forêts environnantes, le ronronnement des tronçonneuses cesse bien souvent à l'approche d'une personne étrangère. Des silhouettes s'évanouissent dans les taillis. Il ne reste que deux ou trois hommes, l'air un peu inquiet, occupés à empiler des stères ! Mise en scène classique en cas de visite-surprise d'un inspecteur du service des lois sociales en agriculture.

Dans le département d'Eure-et-Loir, il existe une trentaine d'artisans bûcherons, pour une grande part d'origine turque, légalement déclarés. Mais un certain nombre d'entre eux piétinent allègrement la législation du travail en matière d'embauche et de règles de sécurité. Les effectifs fluctuent selon les chantiers : à deux ouvriers régulièrement embauchés peuvent s'ajouter quatre ou cinq clandestins.

Ces derniers seraient au nombre de deux à trois cents à Dreux, où vit une importante de communauté turque (plus de mille cinq cents personnes). Femmes et enfants participent parfois discrètement aux travaux annexes d'abattage en débroussaillant ou ramassant des branchages. Ces « hommes des bois » vivent comme des forçats, alignant souvent des journées de douze heures, débitant, pour les plus expérimentés, jusqu'à quinze stères de bois de taillis. Ils sont rémunérés de 30 F à 45 F le stère. Les prix de vente au consommateur d'un stère de bois de chauffage varient de 270 F à 500 F.

Le « contrat » est draconien : les hommes doivent posséder leur tronçonneuse, payer le combustible et le transport sur le chantier. Pour avoir accès au travail, il faut donc payer. C'est pourquoi beaucoup renoncent à l'achat de vêtements de sécurité (un équipement complet vaut environ 2 000 F, une paire de bottes 750 F). Tout cela pour atteindre difficilement le SMIG — car le rythme des chantiers est irrégulier — sans fiche de paye ni couverture sociale.

« Ces hommes sont des ruraux, des montagnards. Ils peuvent vivre avec deux baguettes de pain par jour. Au fond d'eux-mêmes, il y a l'espoir d'être enfin reconnus comme des travailleurs, vivant « au grand jour ». C'est peut-être une illusion. Les pouvoirs publics ferment les yeux, laissent les loups se battre entre eux. Trop de personnes ont intérêt à maintenir cette main-d'œuvre clandestine », explique un travailleur social de Dreux.

« Le bûcheronnage ne peut vivre sans recourir au travail clandestin », avoue un de ces artisans bûcherons. Ces derniers doivent, en effet, passer sous les fourches caudines des exploitants forestiers — qui ne sont pas toujours propriétaires — et des marchands de bois qui, après avoir acheté des coupes sur pied, en sous-traitent l'abattage avant de les transformer ou de les revendre à des utilisateurs industriels ou privés. L'abattage d'un stère de bois de chauffage (du bois de taillis feuillu en général) se sous-traite entre 50 F et 60 F, les bois de trituration entre 25 F et 40 F le stère. Les marges des artisans bûcherons sont donc des plus étroites : beaucoup cèdent vite à la tentation du recrutement au noir.

Une dangereuse dérive

« Certains marchands de bois, qui viennent parfois de l'étranger, se comportent comme des maquignons ou des épiciers. Ils se contentent d'acheter des coupes en complet veston », accuse un exploitant forestier. La profession rejette ces brebis galeuses. *« Nous sommes complètement nets: il n'y a pas de clandestins chez nous »*, assure avec force un cadre de la Société forestière de la Caisse des dépôts et consignations qui gère 1 700 hectares de bois en Eure-et-Loir et 2 300 dans le département voisin de l'Eure. Du côté de l'admnistration, on reconnaît que les difficultés économiques de la fillière bois ont *« engendré un problème social sérieux, un marché de la débrouille »* qu'il convient de regarder en face, même si depuis deux ans on n'observe pratiquement plus de réclamations de la part des travailleurs clandestins. Comme si employeurs et employés avaient trouvé des arrangements, à moins que la hantise du chômage contraigne les clandestins à accepter les pires conditions de travail et à se plier à la loi du silence...

Pour un fonctionnaire, un impératif : *« Réassainir la profession en commençant par le haut de l'échelle. »* La profession d'exploitant forestier a connu ces dernières années une *« dangereuse dérive »*. Pour limiter ses charges sociales, la profession a largement incité ses salariés à devenir artisans en leur promettant des marchés. Résultat aujourd'hui, *« les exploitants touchent les dividendes et observent une attitude de PoncePilate, ne cherchant pas à savoir comment se débrouillent ces nouveaux bûcherons indépendants. L'exploitant s'est mué en exploiteur »*, ajoute ce fonctionnaire.

Autre phénomène inatendu : la chasse *« énergique »* au travail au noir entreprise les années précédentes en Ile-de-France par la mission interministérielle contre les trafics de main-d'œuvre a repoussé trafiquants et clandestins dans les départements limitrophes, en particulier dans la région Centre et en Normandie, où les massifs forestiers sont importants. Le trafic s'est tout simplement déplacé.

Ultime handicap dans cette lutte contre le travail au noir : la coordination entre de multiples services et les commissions départementales *ad hoc*, la difficulté, surtout, de faire la preuve du délit sur le terrain au fin fond des forêts et enfin la longueur des procédures.

RÉGIS GUYOTAT.

Action humanitaire, loisir et parrainage

Des étudiants choisissent « l'aventure utile »

Des étudiants s'engagent de plus en plus dans des missions humanitaires. En groupe, le temps d'une opération « coup de poing », ou individuellement pour un travail de longue haleine, ils veulent mettre leurs connaissances et leur formation au service du tiers-monde.

Comparés aux monstres mécaniques du Paris-Dakar, les Santana 4 × 4, alignés le 11 août au Trocadéro à Paris, ressemblaient à des criquets du désert. Treize véhicules à deux places étaient prêts à bondir sur les pistes africaines pour un rallye humanitaire affrété par le Raid africain des grandes écoles (RAGE). Trente étudiants vont mener cette caravane des sables jusqu'au Niger et au Burkina-Faso pour l'UNICEF. Ils ont préparé cette opération en recourant à toutes les astuces du marketing moderne : montage financier sophistiqué, noms des sponsors recouvrant le moindre millimètre de tôle, semaine de promotion dans toute la France avant d'atteindre l'Espagne...

D'autres étudiants préfèrent une approche moins spectaculaire de la mission humanitaire. Souvent en bout de cursus universitaire, plus âgés, ils organisent des projets avec une petite équipe, conçoivent leur initiative comme une étape dans un programme de longue durée. Financés cahin-caha par quelques subventions, des bourses décernées par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports ou la Guilde européenne du raid, ils veulent confronter leur formation à la réalité des problèmes du tiers-monde.

Si les organisateurs du RAGE — pour la plupart élèves d'écoles de gestion — ont utilisé leurs connaissances dans la préparation du raid, les lauréats des bourses Elf ou Nestlé de la Fondation de l'aventure les emploient plutôt sur le terrain. Deux philosophies différentes au service du développement.

Profiter du désert

Bouger, agir, jongler avec des sponsors, faire du sport mais de manière intelligente en visitant du pays. Telle pourrait être la devise des organisateurs et des équipages de RAGE. C'est *« l'aventure utile »*, comme le dit avec un large sourire Etienne Mauger, responsable du raid 1988. Animé par des étudiants de l'Institut supérieur de gestion et de l'Ecole française des attachés de presse, le RAGE, après sa tournée de promotion, arrivera le 5 septembre au Niger et au Burkina-Faso. Pendant un mois, l'équipe organisatrice et les équipages venus de toute la France prépareront une campagne de vaccinations de l'UNICEF.

Au Niger, une dizaine de personnes livreront dans les dispensaires des réfrigérateurs à pétrole, indispensables pour conserver des sérums, en expliquant aux populations que les rappels sont aussi importants que les vaccins. Le reste du convoi étudiera, sous l'égide de l'UNICEF burkinabé, les difficultés d'approvisionnement en médicaments. Le 6 septembre, cette collaboration sera achevée et les étudiants, après avoir offert quelques Santana à l'UNICEF, regagneront la France.

« Nous avons voulu participer à une action utile, durable, qui profite véritablement aux Africains, explique Etienne Mauger. *Mais l'autre attrait de ce périple, c'est de profiter du désert, tout en sachant que nous ne partons pas au Club Med. »* Entre l'aventure et l'utile, pourquoi choisir ? L'Afrique est un stimulant et une récompense après un long travail de préparation. Parce que *« les bourses, les parrainages de ministères, c'est bien mais loin d'être suffisant »*, selon Kazimira Podbielski, une des organisatrices, le RAGE a décidé de se tourner vers les entreprises. Les organisateurs ainsi que les équipages, qui devaient récolter 80000 francs pour partir, se sont donc lancés à la recherche de sponsors.

L'équipe dirigeante du raid, mettant à profit les enseignements dispensés à l'ISG, a obtenu des tarifs préférentiels du constructeur d'automobiles Santana, des aides d'UTA, d'EDF-GDF, de l'Institut libre d'études des relations internationales (ILERI), le droit de passer des messages publicitaires gratuits sur Fun-Radio... Pour Etienne Mauger, les embûches rencontrées lors du montage financier ont des vertus pédagogiques : *« Un projet comme le RAGE est enrichissant par son aspect professionnel. Il faut le gérer comme une entreprise, ce qui devient un avantage pour mes études. »*

Dans cette chasse aux mécènes, beaucoup d'équipages sont pourtant rentrés bredouilles. Seules neuf équipes de deux étudiants ont réuni la somme, alors que six cent quatre-vingts personnes s'étaient inscrites. La motivation, la débrouillardise, la chance, et en conséquence l'argent, ont servi de critères de sélection. Ceux qui ont réussi ont fait preuve d'imagination. *« Pour boucler notre budget, nous avons vendu des sachets de sable et lancé une journée sur le thème » « Ecoutez votre cœur, écoutez notre rage » où les gens nous faisaient des dons et pouvaient entendre leurs battements de cœur avec un stétho-scope »* précise Valérie Bliez, de l'école d'infirmières de la Croix-Rouge de Rouen.

Pour certains, l'importance de la somme à débourser avantage les étudiants d'écoles de commerce. *« C'est vrai que de nombreux équipages sont issus d'écoles de commerce*, reconnaît Etienne Mauger. *Mais les difficultés rencontrées pour trouver de l'argent opèrent une sélection saine. Il faut des jeunes particulièrement motivés. »*

La motivation se mesure-t-elle aux sommes récoltées ? L'intérêt d'une mission humanitaire, à l'ampleur de son budget de fonctionnement ou à ses retombées médiatiques ? *« Elles sont indispensables*, rétorque François Genin, le fondateur du RAGE. *Dans la mesure où un des concepts de base de cette opération est de montrer que des entreprises peuvent être impliquées dans l'action humanitaire, je ne vois pas comment on peut faire autrement. » « Beaucoup de gens considèrent comme un paradoxe le mariage entre l'aide au tiers-monde et la publicité, je ne vois pas pourquoi. Nous utilisons nos compétences en gestion pour réussir une mission efficace, c'est tout »* renchérit Etienne Mauger.

« Ils paient eux-mêmes leur billet d'avion »

Reste que certaines associations préfèrent la discrétion pour agir. Annick Jeantet, de la Guilde européenne du raid, défend une autre philosophie : *« Nous ne cherchons pas à ce qu'on parle de nous. Nous préférons nous intéresser en priorité aux projets que déposent les étudiants pour obtenir une bourse, donner des conseils, travailler dans l'ombre pour aider véritablement les jeunes qui veulent partir. Et puis l'argent n'est pas tout ! Quand un étudiant veut réellement mener son projet à bien, il y arrive »*.

La Guilde européenne du raid reçoit de nombreux dossiers chaque année pour attribuer ses bourses, Elf ou Nestlé, les seules à vocation humanitaire. Pour ces sociétés, constamment sollicitées, elles sert d'intermédiaire, sélectionnant les idées valables et bien élaborées. Au-delà de la remise des bourses, qui peuvent varier de 10 000 francs à 40 000 francs, la Guilde assure un regard sur le déroulement de l'opération : un tiers du prix n'est remis qu'au retour des lauréats en France. Pour les étudiants, obtenir une bourse n'est pas seulement un apport financier, c'est aussi un sésame qui ouvre les portes d'autres subventions, d'autres sponsors. La Guilde est un label, un gage de sérieux.

« Un de nos principes est de refuser les initiatives qui se résument à trois mois de vacances dans le tiers monde puis ciao, bye-bye, ou les idées généreuses mais bancales, trop brèves, qui risqueraient d'apparaître comme une minuscule goutte d'eau dans le Sahel », précise Gwenn Marchand, de la Guilde. De fait, la clientèle des bourses est très différente des grosses opérations comme le RAGE. Plus âgés que l'équipe du raid africain des grandes écoles, les étudiants lauréats achèvent ou viennent de finir des études souvent pointues, connaissent déjà le pays dans lequel ils veulent travailler, soit par des voyages précédents, soit parce qu'ils en sont originaires et partent pour des séjours allant de trois mois à un an. Ils utilisent leur formation pour la mission humanitaire elle-même et non pour sa mise au point financière comme c'est le cas du RAGE.

Enrique Herrera, qui a reçu 20 000 francs d'Elf, répond assez fidèlement au dossier-type récompensé par la Guilde. Etudiant à l'Ecole supérieure des sciences commerciales appliquées, franco-bolivien, il part avec Laurent Fortin, de l'Institut supérieur agricole de Beauvais, construire des serres pilotes, à partir de matériaux locaux, dans l'Altiplano, une région de la Bolivie perchée à 4 000 mètres d'altitude. Vingt-six personnes ont participé à l'opération, seulement deux sont du voyage. *« Ils paient eux-mêmes leur billet d'avion »*, remarque, admirative, Gwenn Marchand. *« Au moins, avec eux, l'argent sert d'abord à l'action sur place ! Voilà un exemple qui prouve que le terme bof génération est une idiotie. »* Cette génération, en tout cas, a des fourmis dans les jambes...

THIERRY BILLARD

★ RAGE, 59, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris. Tél. : 45-53-95-89. Guilde européenne du raid, 11, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 43-26-99-52.

FAITS DIVERS

Sur la Côte d'Azur

Prise d'otages et pillage des distributeurs automatiques de billets

DRAGUIGNAN
de notre correspondant

Un commando de sept hommes armés et coiffés de cagoules a retenu sept otages dans les locaux du Crédit régional agricole à Draguignan, au cours de la nuit du samedi 13 au dimanche 14 août, avant de dévaliser sept distributeurs automatiques de billets de banque.

Cette opération d'un genre nouveau, mise au point par de véritables spécialistes, aurait rapporté à ses auteurs plus de 2 millions de francs. Soigneusement minutée, elle a débuté samedi vers 15 heures, lorsque trois malfaiteurs armés se présentèrent au domicile du technicien d'Informat-Côte d'Azur, chargé de la maintenance des distributeurs de billets de banque.

Vers 20 heures, l'employé et son épouse sont conduits au siège du Crédit agricole où le technicien est contraint de faire entrer les gangsters. Le veilleur de nuit est pris à son tour en otage.

Ce n'est qu'en pleine nuit, accompagnés du technicien qui connaissait les codes d'accès aux distributeurs, que quatre des septs malfaiteurs, circulant sur des motos de forte cylindrée, reprennent méthodiquement la tournée des guichets automatiques de Saint-Raphaël, Fréjus, Sainte-Maxime, Saint-Tropez et du « Chèque Shop » de Draguignan.

Entre-temps, vers 3 heures, quatre employés de la Société Chronoposte chargés du ramassage du courrier PTT des entreprises se présentaient au Crédit agricole. Ils seront également pris en otage et enfermés dans la salle des archives. A 5 heures, l'alerte est enfin donnée et les sept otages délivrés par les forces de police.

L'enquête a été confiée au SRPJ et à la brigade de répression du banditisme de Marseille.

J.-P. G.

TÉMOIGNAGE

Le Père Michel Duclercq un pionnier de la laïcité

Le Père Michel Duclercq, premier aumônier national des Equipes enseignantes, qui vient de mourir à quatre-vingt-deux ans (*le Monde* du 11 août), est un témoin essentiel du christianisme en ce demi-siècle, bien qu'il soit peu connu, n'ayant pas eu le souci de se faire voir.

Je fis sa connaissance quand j'étais élève maître instituteur, dans les années 50. Michel Duclercq venait de fonder les Equipes enseignantes, mouvement des instituteurs de l'enseignement public. Il usait ses jours, avec une bande de militants, à libérer les instituteurs chrétiens de l'enseignement public de la peur d'être eux-mêmes. Rien n'était plus faux que ce que crurent alors, et sincèrement, quelques responsables « laïques ». Ils voyaient en lui et en son mouvement un cheval de Troie grâce auquel l'Eglise catholique aurait tenté une reconquête de l'école, de l'intérieur du service public, dans son immémorial projet de dominer la société.

L'intuition de Michel Duclercq le menait précisément à l'opposé de ce soupçon. En même temps qu'il nous enseignait notre droit d'être pleinement chrétiens, et même catholiques, dans l'enseignement public et suscitait en nous le courage de l'affirmer, il nous initiait au progrès que constitue l'émergence d'une société laïque. Grâce à lui, nous apprenions que la laïcité est pour l'école une valeur et non un manque. Grâce à lui nous accédions à tout le mouvement qui, dans le catholicisme, pensait la laïcité de l'Etat comme un bien et construisait une nouvelle relation entre catholicisme et société, et notamment la revue *Esprit*. Cet authentique combat laïque de Michel Duclercq, les responsables des mouvements laïques le reconnaîtront plus tard. En ce sens, il fut un de ces grands ouvriers de l'entrée des catholiques dans la modernité.

Trente ans avant 1992, Michel Duclercq organisait des rencontres d'enseignants français et allemands, étendait ce dialogue à l'Europe. Plus tard, il ouvrit sur le monde entier son intuition première : animer la vie de foi sur la base de petites équipes, communautés chrétiennes d'enseignants. Ce fut d'abord l'Afrique, puis l'Asie, et l'Amérique, sa chère Amérique latine. Longtemps avant que le catholicisme comprenne le poids de l'Amérique latine dans la masse de ses fidèles, Michel Duclercq arpentait les diverses régions du sous-continent, suscitant sans relâche des communautés chrétiennes d'enseignants, tel un saint Paul des temps modernes, en dialogue avec les théologies de la libération quand personne ou presque n'en soupçonnait l'existence en Europe.

Jusqu'à l'extrême limite où la possibilité physique de la parole lui fut progressivement et inexorablement ôtée, Michel Duclercq fut un éveilleur de notre conscience mondiale. Combien lui doivent d'avoir pris conscience des enjeux du dialogue Nord-Sud ? Il fallait, disait-il, établir un nouvel ordre éducatif mondial. Il croyait que la tâche primordiale était de faire naître dans le tiers-monde des générations d'éducateurs, de maîtres d'école ouverts aux impératifs du développement de leur pays. Jusqu'au bout il éveilla en nous le désir d'agir.

GUY COQ,
membre du comité de rédaction de la revue Esprit.

● **Deux morts dans un accident d'ULM.** — Lors d'un vol de démonstration, deux personnes ont trouvé la mort, samedi 13 août, dans un accident d'ULM à Marville (Meuse), près de Verdun. Il s'agit de Gérard Loth, cinquante-huit ans, président de la société d'ULM de Marville, et Jacques Rettmeyer, trente ans, de Nice, démonstrateur pour l'entreprise AIRS de Limetz-Villez (Yvelines). L'appareil a soudain décroché, pour une raison encore inconnue, et s'est écrasé au sol.

● **Meteosat P2, en service.** — Le satellite Meteosat P2, mis en orbite lors du premier tir d'un lanceur Ariane-4, le 15 juin, a rejoint la position qui lui était assignée sur l'orbite géostationnaire, à la verticale du golfe de Guinée. L'Agence spatiale européenne a annoncé, samedi 13 août, qu'il est désormais à même de remplir ses trois missions : prises d'images de la terre, collecte de données et diffusion d'informations météorologiques.

REPÈRES

Loisirs

Un zoo de 60 000 hectares en Côte-d'Ivoire

Le vicomte Paul de La Panouse, créateur du parc animalier de Thoiry (Yvelines), vient de conclure avec la Côte-d'Ivoire l'accord final pour la réalisation d'un *« parc de vision »* de 60 000 hectares, près de Yamoussoukro (village natal du président Houphouët-Boigny, devenu théoriquement la capitale administrative du pays).

Un enclos de 20 000 hectares a déjà été construit sous la direction de l'Etat ivoirien, qui sera propriétaire de l'ensemble. Au terme des travaux, le parc devrait abriter quelques douze mille mammifères, reptiles et poissons, qui constitueront à la fois un immense zoo paysager où évolueront en semi-liberté éléphants, girafes, antilopes, hippopotames, crocodiles et oiseaux et une ferme d'élevage pour la production de viande de brousse grâce à l'abattage des animaux en surnombre.

Mer

Douarnenez, capitale de la marine à voile

Des centaines de voiliers anciens ont mis le cap sur Douarnenez (Finistère) pour célébrer à leur manière le 15 août. Ketchs, sloops, goélettes et bateaux de pêche de tout gabarit ont envahi pour quatre jours la cité bretonne, où un port 1900 a été reconstitué. Clou de ce festival de la marine en bois : un quatre-mâts de 117 m qui sert de navire-école en Union soviétique. Ce musée vivant, qui permet aux amateurs et aux estivants de se familiariser avec les gréements traditionnels, a fait tripler la population de Douarnenez (17 000 habitants). Grâce au beau temps, les navires ont pu évoluer toutes voiles dehors, mêlant pêcheurs, caboteurs, collectionneurs et skippers professionnels venus de toute l'Europe.

Communication

Cinq mois de conflit entre scénaristes et producteurs américains

Quand la grève des stylos paralyse Hollywood

L'une des grèves les plus longues et les plus difficiles de l'histoire d'Hollywood s'est achevée dimanche 7 août, mettant fin à la paralysie qui, il y a cinq mois, avait frappé toute l'industrie américaine du cinéma et de la télévision. Rassemblés sur les deux côtes des Etats-Unis – à l'ouest au Palladium de Los Angeles, à l'est à l'Omnipark Central de New-York, – 2 111 scénaristes (contre 412) ont en effet approuvé l'accord finalement conclu, pour quatre ans, entre la très puissante Guilde des auteurs américains (9 000 membres) et l'Alliance des producteurs de films représentant les plus grands studios. Un compromis qui concernait notamment les droits d'auteur sur les programmes télévisés vendus à l'étranger et qui, ratifié dans le soulagement général après vingt-deux semaines de négociations très dures, laisse à chacun – auteurs, producteurs et diffuseurs – un goût particulièrement amer.

Cette grève fut longue, harassante et ingrate ! Cinq mois pour arriver à cet accord étrange qui reflète davantage les concessions mutuelles acceptées de part et d'autre que les gains ! Cinq mois pendant lesquels se sont tues les machines à écrire des auteurs et scénaristes de la télévision et du cinéma américains, paralysant peu à peu toute l'industrie du show-business : des shows de variétés dont le présentateur se voyait privé de textes, de gags et de bons mots, aux films, téléfilms, comédies, feuilletons, etc. Les applaudissements qui ont souligné dimanche les discours du président de la Guilde, M. George Kirgo, et du négociateur, M. Brian Walton, traduisaient davantage la satisfaction de reprendre enfin le travail que l'enthousiasme d'une victoire encore mal établie. Car les héros étaient bel et bien fatigués.

« Ne laissez pas la colère et l'injustice ressenties ces derniers mois assombrir vos sentiments devant les gains obtenus : car nous avons réussi à faire face à des interlocuteurs parmi les plus puissants et les plus sous-développés ! », criait M. Walton devant une salle archicomble. Et d'expliquer : *« Obtenir plus aurait exigé des semaines sinon des mois supplémentaires sans aucune garantie de nouvelles améliorations... »*

L'inquiétude des chaînes

Des semaines supplémentaires ? Cela paraissait à tout le monde impossible. Aux studios d'abord, qui chiffrent à près de 150 millions de dollars les pertes irrattrapables accumulées du fait de l'arrêt du tournage des séries en manque de scripts ; aux chaînes de télévision (ABC, NBC et CBS), qui différaient chaque semaine la date de lancement officiel de leur rentrée 1988-1989 – faute de nouveaux programmes, – faisaient l'inventaire de leur faible stock de résistance et paniquaient à la perspective des prochains sondages ; aux scénaristes eux-mêmes enfin, parmi lesquels se manifestaient de plus en plus de dissidents de la Guilde et dont un membre, mécontent pourtant de l'accord, laissait tristement tomber : *« C'est comme pour la guerre du Vietnam. Assez, c'est assez ! »*

Une opinion partagée par tous les observateurs, notamment la presse professionnelle dont le fleuron – l'hebdomadaire *Variety* – écrivait il y a trois semaines : *« Il arrive toujours un moment dans l'histoire d'une grève où le négatif l'emporte sur le positif. Cette grève a trop duré, et tout le monde désormais va y perdre, y compris l'industrie dans son ensemble. Alors, pourquoi continue-t-on ? »*

L'appoint essentiel des marchés étrangers

C'est qu'on n'arrête pas si facilement un mouvement d'une telle ampleur : cent cinquante-cinq jours de grève en 1960 avaient fait obtenir aux scénaristes la reconnaissance de leurs droits sur les rediffusions de programmes à la télévision. Cent cinquante-trois jours de grève vingt-huit ans plus tard se devaient au moins de faire reconnaître les droits des auteurs sur les ventes de leurs programmes à l'étranger ! C'est d'ailleurs ce point – le plus sensible pour les grévistes – qui fit l'objet des discussions les plus âpres avec les producteurs. L'avènement de la télévision commerciale dans la plupart des pays industriels, le développement du câble et du satellite, apportent en effet aux producteurs américains la perspective d'un marché gigantesque, aux dimensions de la planète, et sans doute à l'avenir formidablement lucratif.

Car si le marché américain ne suffit plus toujours pour amortir certaines productions coûteuses (les prix de fabrication ont grimpé pendant que les revenus des réseaux diminuaient), les marchés étrangers constituent désormais un appoint essentiel permettant de compenser les pertes sur le marché domestique et d'enregistrer des bénéfices. C'est cette nouvelle équation, renforcée par l'attrait jamais démenti des télévisions commerciales du monde entier pour les programmes américains, qui explique l'attention jalouse portée par scénaristes et producteurs (notamment le directeur des studios Disney, M. Jeffrey Katzenberg) aux ventes à l'étranger.

Le match entre les deux parties est sur ce point loin d'être concluant. Les auteurs ont cependant obtenu la possibilité de choisir entre le paiement immédiat (et non plus en trois fois) d'une somme globale par émission vendue (environ 4 200 dollars pour un épisode d'une heure) et la perception d'un droit directement indexé sur les recettes étrangères du programme. En l'état actuel du marché, cette dernière option paraît moins avantageuse puisqu'elle pourrait aboutir, de fait, à une diminution de 15 % des revenus perçus aujourd'hui par les scénaristes. Mais si, comme prévu, le volume des transactions augmente, alors le choix de l'indexation se révélerait le bon et ferait s'envoler de 30 % (maximum) les recettes des scénaristes !

Sur le marché intérieur, ces derniers n'ont pas le choix : leurs droits seront désormais indexés sur les recettes occasionnées par la vente de leurs programmes, ce qui, pour les auteurs de téléfilms d'une heure, devrait se traduire par une baisse très sensible des revenus (jusqu'à 50 %) ! Restent pour la Guilde quelques acquis appréciables, notamment en matière de droits d'auteur liés à la diffusion sur le câble ; et surtout la reconnaissance, pour le rédacteur d'un script, d'un droit intellectuel plus large sur son texte, droit qui le lie plus étroitement à l'avenir du texte, lui permet d'être consulté sur le traitement télévisuel, et associé en priorité à sa réécriture.

Les gains obtenus valaient-ils ce mouvement ? Sans doute pas si, comme beaucoup de professionnels, on examine les clauses de l'accord obtenu pour les mettre en rapport avec l'extraordinaire coût financier, professionnel et personnel payé par toute l'industrie. Peut-être, pourtant, si l'on en croit certains grévistes qui ont donné à leur mouvement l'importance d'un symbole : celui de la solidarité de tous les scénaristes face à la puissance des majors et des grands studios, celui d'une mobilisation corporatiste exemplaire qui a largement ouvert la voie à d'autres professions (les réalisateurs par exemple, contraints tôt ou tard d'envisager des négociations avec les producteurs). Certains croisés ne présentaient-ils pas le mouvement comme *« la grève pour arrêter toutes les grèves »* ? *Une sorte de « der des ders »*.

Le retour des vieilles séries

Depuis le début de cette semaine, les trois grands réseaux se livrent à de multiples esquisses de grille selon le calendrier de livraison des nouvelles émissions en production. Plus question d'imaginer respecter la rentrée traditionnelle du mois de septembre avec son lot d'événements et de programmes nouveaux. La plupart des feuilletons et séries ne seront disponibles qu'en novembre, voire en janvier, et les programmateurs tentent de surmonter ce qu'ils considèrent comme une catastrophe et de faire des prouesses avec des produits qui n'auraient normalement jamais eu la moindre chance d'apparaître à une heure de grande écoute à l'écran. Pour contourner la panne des scripts, certains ont eu l'idée de remettre en production de vieilles séries des années 60 en prévoyant une nouvelle distribution tout en respectant scrupuleusement les vieux scénarios. « Mission impossible » new look apparaîtra donc cet automne sur l'écran de ABC.

La moins inquiète des chaînes est incontestablement NBC, sûre de faire un tabac dans la deuxième quinzaine du mois de septembre avec les retransmissions des Jeux olympiques et d'aplatir ses deux concurrentes, beaucoup plus démunies, qui envisagent déjà de dédommager certains gros annonceurs en cas de chute spectaculaire de leur audience cet automne. Enfin, les producteurs eux aussi s'organisent et font leurs comptes, douloureusement, et, conscients de ce que le temps perdu ne peut se rattraper. Sitôt les machines à écrire remises en marche, les studios, comme des ruches, se sont remis à bourdonner. Et près de vingt mille personnes – un temps désœuvrées et en chômage technique – ont repris le labeur. *« On va mettre les bouchées doubles »*, promet un directeur de studio. Mais chacun sait que le calendrier de tournage ne saurait être davantage comprimé. De nombreux épisodes des séries en fabrication vont donc devoir être abandonnés. Le manque à gagner est énorme.

« J'ai au moins compris une chose, déclarait, le soir du vote final des scénaristes, un jeune producteur non dépourvu d'humour. *C'est qu'un auteur sans crayon est une arme encore plus redoutable que le crayon lui-même. »*

ANNICK COJEAN.

« Une bataille symbolique »

Fondée à la fin des années 30, la Guilde des scénaristes d'Amérique a connu de nombreux changements au fil des transformations de l'industrie de l'image. Regroupant tous ceux dont la profession est d'écrire pour la télévision, le cinéma ou la radio, elle se bat, tel un syndicat très puissant, pour en protéger les droits et les conditions de travail, quitte, en cas de grève prolongée, à puiser dans un fonds spécial (3 millions de dollars) alimenté par les cotisations pour venir en aide à ses membres. Président de la Guilde qui compte neuf mille membres, M. George Kirgo dresse ici un bilan du conflit.

« Bien sûr que la grève n'aurait pas dû durer cinq mois ! Qu'elle a été trop longue, trop coûteuse, trop amère. Et qu'il y a bien peu de cause qui vaille de tels sacrifices. Mais nos adversaires étaient tenaces, puissants, sûrs de leur invincibilité. Les compagnies pensaient que nous allions craquer et il se trouvait même dans nos rangs des membres prêts à signer n'importe quel accord pour cesser le mouvement. Pourtant, cette grève était essentielle, dût-elle coûter cent millions de dollars !

Nos acquis, dit-on, seraient faibles ? L'intéressement des auteurs à la vente de leurs produits à l'étranger est pourtant une ouverture importante pour l'avenir. Combien de fois n'ai-je pas ragé en découvrant, de passage en France, quelques-unes de mes productions diffusées à la télévision sans que je puisse toucher un centime ! C'est désormais terminé, le droit des auteurs sera respecté.

Mais le vrai succès de la grève est ailleurs. Car la principale victoire de la Guilde a été la bataille symbolique contre l'idéologie Reagan. Année après année, le gouvernement fédéral s'est employé à détruire, à briser les uns après les autres tous les syndicats et unions de ce pays. Pour la première fois depuis très longtemps, l'un d'eux tient tête et fait front. Des quatre coins d'Amérique me parviennent des messages de félicitation. Cette grève a été un peu la victoire de tous les syndicats du pays. »

A. Co.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 15 août

TF 1

20.35 Téléfilm : Alerte à l'aéroport. De Charles S. Dubin et Don Schaffey. *Une bombe sur le vol en direction de Honolulu ?* **22.05 Magazine : Super sexy.** Sommaire : Alain ou l'amour à la campagne, J'aime mon patron, Test sportif, Comme un garçon : l'androgynie, Sondage sur les lieux insolites de l'amour, Interview hard : la Cicciolina, Couple à trois, Caméra cachée, Strip. **22.55 Feuilleton : Le bateau. 23.45 Journal et Bourse. 0.00 Magazine : Minuit sport. 1.00 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.25 Documentaire : L'équipe Cousteau au Mississippi. 2.15 Les Moineau et les Pinson** (rediff.). **2.40 Magazine : Médiations. 3.50 Documentaire : Histoires naturelles. 4.35 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles. 5.30 Les Moineau et les Pinson** (rediff.). **5.55 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Feuilleton : Nord et Sud. De Richard T. Heffron, avec James Read, Patrick Swayze, Kristie Alley (5ᵉ épisode). *Saga télévisée qui ne fait pas oublier « Autant en emporte le vent ».* **22.10 Série : Un juge, un flic.** Une preuve de trop. **23.10 Documentaire : La planète miracle.** 7. La vallée des dinosaures. *Quel était le milieu naturel de ces géants ? Comment ont-ils pu être exterminés ?* **0.00 Informations : 24 heures sur la 2. 0.20 Jazz.** Claude Luter (Festival international d'Antibes-Juan-les-Pins, 1987).

FR 3

20.30 Cinéma : Passeport pour l'oubli. ■ Film britannique de Val Guest (1966). Avec David Niven, Françoise Dorléac. *Val Guest a fait mieux que cette poussive, et invraisemblable, comédie d'espionnage. David Niven n'est pas très crédible en espion de choc ; reste le charme de Françoise Dorléac.* **22.20 Journal et météo. 22.40 ▶ Magazine : Océaniques.** Emission de Jean-José Marchand et Pierre-André Boutang. Paul Morand (1ʳᵉ partie). **23.40 Musiques, musique.** Nocturnes : Chanson triste, de Duparc. Texte : Les fleurs du mal, de Baudelaire, lu par Ludmilla Mikael.

CANAL PLUS

20.31 Cinéma : La bidasse □ Film américain, de Howard Zieff (1980). Avec Goldie Hawn, Eileen Brennan, Armand Assante. **22.15 Flash d'informations. 22.20 Tauromachie.** Deux corridas filmées à la Féria de Nîmes. **23.50 Cinéma : Le trou noir.** ■ Film américain de Gary Nelson (1979). Avec Maximilian Schell, Anthony Perkins, Robert Forster. **1.25 Cinéma : Cent francs l'amour** ■ Film français de Jacques Richard (1985). Avec Richard Bohringer, Pierre-Loup Rajot, Valérie Steffen.

LA 5

20.30 Téléfilm : SOS otages. De Lou Antonio, avec Lee Remick, Tony Musante. *Un psychopate s'est échappé d'une prison.* **22.15 Série : Mike Hammer** (rediff.). **23.15 Téléfilm : Le transfuge.** De David Lowell Rich, avec Alan Arkin, Donald Pleasence. *L'histoire dramatique d'un marin lithuanien épris de liberté.* **0.00 Journal de minuit. 0.05 Le transfuge** (suite). **1.00 Capitaine Furillo** (rediff.). **1.50 Le journal de la nuit. 1.55 La fortune des Rougon** (rediff.). **2.50 Drôle de vie** (rediff.). **3.25 Vive la vie !** (rediff.) **3.55 Musique : Aria de rêve. 4.10 Belle rive** (rediff.).

M 6

20 h 30, téléfilm : La course à la mort. De Noël Nosseck, avec Ha Hamlin, Joseph Bottoms. *Sur une route particulièrement dangereuse.* **22.00 Série : Cagney et Lacey. 22.50. Série : Destination danger. 22.40 Six minutes d'informations. 23.50. Créateur's studio. 23.55 Musique. Boulevard des clips. 2.00 Sexy-Clip. 2.30 Feuilleton : Pot-Bouille. 3.25 Feuilleton : Nans le berger. 3.50 Pot-Bouille** (rediff.). **4.45 Nans le berger** (rediff.). **5.10 Magazine : Matin chaud.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Mémoires du siècle. Gabriel Dardaud, un journaliste en Orient. **21.00 Je me souviens,** de Georges Perec (Festival d'Avigon 1988). **22.15 Fred Deux et son double.** 11. Le marin. **22.40 Musique.** La Roque-d'Anthéron : 8ᵉ Festival international de piano. **0.05 Du jour au lendemain.** 1. Colette Fellous. **0.50 Musique : Coda.** Chicago, la cité des vents.

FRANCE-MUSIQUE

19.07 Opéra (donné le 16 juillet 1988 lors des Chorégies d'Orange) : La Walkyrie, de Wagner, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Marek Janowski. **23.52 Villes invisibles.**

Mardi 16 août

TF 1

14.30 Série : Des agents très spéciaux. 15.15 Feuilleton : Le Gerfaut (1ᵉʳ épisode). **16.30 Club Dorothée vacances.** Sablotin ; Chasse au trésor ; Jem et les hologrammes ; Le jeu de l'ABC : GI Joe ; Clip tang... **18.10 Série : Chips. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal et météo. 20.30 Tapis vert. 20.35 Cinéma : Monsieur Papa.** □ Film français de Philippe Monnier (1977). Avec Claude Brasseur, Nicolas Reboul, Nathalie Baye, Daniel Auteuil. *Abandonné par sa femme, un père vit seul avec son fils ; celui-ci supporte mal ses escapades amoureuses et l'arrivée d'une maîtresse. Une comédie de mœurs qui part d'un fait de société pour s'enliser dans le Boulevard.* **22.05 Documentaire : Histoires naturelles.** Proposé par Igor Barrère et Jean-Pierre Fleury. *Faut-il éliminer les animaux nuisibles ou les laisser se multiplier ?* **23.00 Série : Cannon. 23.50 Journal et Bourse. 0.05 Magazine : Minuit sport. 1.05 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.30 Documentaire : L'équipe Cousteau au Mississippi. 2.10 Les Moineau et les Pinson** (rediff.). **2.35 Magazine : Chocs. 3.25 Documentaire : Histoires naturelles. 4.25 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles. 5.30 Les Moineau et les Pinson** (rediff.). **5.55 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

14.45 Jeu : Bing parade. 15.40 Feuilleton : Les Eygletière. D'après Henri Troyat (1ᵉʳ épisode). **16.30 Feuilleton : Le chirurgien de Saint-Chad. 17.30 Série : Quoi de neuf docteur ? 17.55 Série : Franck chasseur de fauves. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Jeu : L'arche d'or. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Les dossiers de l'écran : Les chariots de feu.** ■■ Film britannique de Hugh Hudson (1981). Avec Ben Cross, Ian Charleson, John Gielgud. *Deux coureurs à pied – l'un d'origine modeste, l'autre sûr de son rang – s'entraînent pour les Jeux olympiques de 1924. Ce n'est pas le chef-d'œuvre qu'on a voulu y voir, mais une œuvre subtile, intelligente, dont l'académisme évoque une certaine tradition du cinéma anglais. La musique de Vangelis fit le tour du monde, et le producteur, David Puttnam, symbolisa alors le renouveau du cinéma britannique.* **▶ 22.35 Débat : Le prix d'une médaille. 23.40 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Histoires courtes.** 15 août, de Nicole Garcia et Jean-Louis Trintignant. Une tendre nuit, de Raphaël Guiney. **0.25 Jazz : Spécial Irakli** (Festival international d'Antibes-Juan-les-Pins 1987).

FR 3

14.00 Magazine : 40° à l'ombre de la 3 (suite). Sommaire : Eté chic, été choc ; Look ; Top sixties ; Papy, Mamie ; Carte postale ; De âne à zèbre ; Les livres, les films et les tubes de l'été ; La 3, ça rafraîchit la tête ; Le tombeur ; La gueule du coin ; Déclic et déclac ; Jeu de la séduction. Invités : Chantal Goya, Steve Walsh, Yves Marks, Kamille, Hermine Brac. **17.00 Série : Inspecteur Toutou.** (2ᵉ épisode). **17.05 Série : Boumbo.** Boumbo au pôle Nord. **17.15 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.35 Jeu : Génies en herbe. 18.00 Série : Colorado.** Les montagnes ne meurent pas (3ᵉ partie). **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.05 Jeux : La classe. Présentés par Fabrice. 20.30 Cinéma : Le scandale.** ■ Film français de Claude Chabrol (1967). Avec Anthony Perkins, Maurice Ronet, Stéphane Audran, Yvonne Furneaux. *L'héritier d'une marque de champagne, que l'on pousse à vendre la société, se retrouve mêlé à un meurtre. Un imbroglio policio-bourgeois tel que Chabrol les aime.* **22.20 Journal et météo. 22.40 Emissions régionales.** Chaque station décroche et diffuse ses propres programmes. Pour Paris, Ile-de-France, Centre, Normandie, Bourgogne, Franche-Comté : Alix et Dominique. **23.20 Musiques, musique.** Spécial Rossini.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : AIDS, trop jeune pour mourir. □ Film franco-allemand de Hans Nœver (1985). Avec Friedrich Graner. **15.25 Court métrage : Sans parler du traversin.** Film d'animation chinoise. **15.45 Cinéma : Woody et les robots.** ■■ Film américain de Woody Allen (1973). Avec Woody Allen, Diane Keaton, John Beck, Marya Small. **17.40 Série : Superman. 18.05 Cabou cadin. 18.30 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalag 13. 19.58 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz. 20.30 Flash d'informations. 20.31 Cinéma : Rémo sans arme et dangereux.** □ Film américain de Guy Hamilton (1986). Avec Fred War. **22.20 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : L'or se barre.** ■ Film anglais de Peter Collinson (1969). Avec Michael Caine, Noel Coward, Benny Hill. **0.00 Cinéma : Créature.** □ Film américain de William Malone (1984). Avec Klaus Kinski. **1.35 Cinéma : Le soupirant.** ■■ Film français de Pierre Etaix (1963). Avec Pierre Etaix.

LA 5

14.20 Téléfilm : Le transfuge (rediff.). **16.00 Série : Capitaine Furillo. 16.50 Dessin animé : La famille Koala** (rediff.). **17.12 Dessin animé : Embrasse-moi, Lucile** (rediff.). **17.36 Dessin animé : Le monde enchanté de Lalabel. 18.05 Série : Riptide. 18.55 Journal images. 19.03 Série : L'homme qui valait trois milliards. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : La grosse pagaille.** □ Film franco-italien de Sténo (1966). Avec Francis Blanche, Rita Pavone. *Comique troupier de la pire espèce.* **22.15 Série : Mike Hammer** (rediff.). **23.10 Téléfilm : De parfaits gentilshommes.** De Jackie Cooper. Avec Lauren Bacall, Ruth Gordon. *Trois femmes de prisonniers se lient d'amitié.* **0.00 Journal de minuit. 0.05 Téléfilm : De parfaits gentilshommes** (suite). **0.50 Capitaine Furillo** (rediff.). **1.40 Journal de la nuit. 1.45 La fortune des Rougon** (rediff.). **2.40 Drôle de vie** (rediff.). **3.15 Vive la vie !** (rediff.). **3.45 Musique : Aria de rêve. 4.05 Belle rive** (rediff.).

M 6

14.20 Feuilleton : Pot Bouille (rediff.). **15.15 Magazine : Faites-moi 6. 16.15 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaï police d'Etat. 18.00 Journal et météo. 18.15 Série : Les routes du paradis. 19.00 Série : Les têtes brûlées. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Chacun chez soi. 20.30 Téléfilm : L'homme par qui le scandale arrive.** De Robert Lieberman. *Itinéraire d'un jeune garçon qui devient agent du FBI et rejoint l'équipe de campagne de Richard Nixon.* **22.05 Série : Cagney et Lacey. 22.55 Série : Destination danger. 23.45 Six minutes d'informations. 23.55 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Feuilleton : Pot Bouille** (3ᵉ épisode). **3.25 Feuilleton : Nans le berger** (10ᵉ épisode). **3.50 Pot Bouille** (rediff.). **4.45 Nans le berger** (rediff.). **5.10 Magazine : Matin chaud.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Mémoires du siècle. Lisa Fittko, résistante. **21.00 Dramatique : Hughie,** d'Eugène O'Neill. **22.15 Fred Deux et son double.** 12. Comme une blague à tabac. **22.40 Musique.** La Roque-d'Anthéron : 8ᵉ Festival international de piano. **0.05 Du jour au lendemain.** 2. Marguerite Duras (1). **0.50 Musique : Coda.** Chicago la cité des vents.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 8 juin 1988 lors du Festival de Vienne) : Suite pour treize instruments à vent en si bémol majeur, op. 4, de R. Strauss ; Sérénade pour treize instruments à vent en si bémol majeur K 370 a, de Mozart, par le Wiener Blaserensemble. **22.37 Le voyage en Italie.** 3. D'après Venise vue par un enfant et Mon premier voyage, de Jean Cocteau. Œuvres de Grabrieli, Maderna, Bach, Liszt, Respighi. **0.00 Un violon dans la nuit : Zino Francescatti.** Concerto pour violon et orchestre en mi mineur, op. 64, de Mendelssohn ; Sonate pour violon et piano nº 2 en ré mineur, op. 121, de Schumann.



Culture

MUSIQUES

Festival méditerranéen

Qu'est-ce qui est russe ?

L'Orchestre de Washington dirigé par Mstislav Rostropovitch en tournée dans le Midi, a privilégié dans ses programmes les œuvres de Tchaïkovski et de Chostakovitch.

Des Pyrénées-Orientales aux Alpes-Maritimes, le Festival méditerranéen propose une quarantaine de concerts entre le 1er juillet et le 24 août. Projet ambitieux *qui a* fait ses preuves depuis la fondation, en 1975, de ce festival « différent » *qui* s'enorgueillit cette année de la conquête de deux villes et non des moindres : Nice et Marseille. Pour un coup d'essai dans des lieux où ce ne sont pas les événements qui manquent, *il fallait un* coup de maître, et la venue du Washington National Symphony Orchestra dirigé par son chef titulaire Mstislav Rostropovitch avait bien de quoi faire courir les foules mélomanes.

Comme par principe, le prix des places reste abordable, leur nombre seul crée une limitation infranchissable pénalisant ceux qui n'ont pas pu ou su courir assez vite...


JACQUES BARRAT/ERATO

Mstislav Rostropovitch.

Après Athènes et Rome, Rostropovitch, dont les liens avec le Festival méditerranéen sont anciens, a donc mené ses musiciens à Perpignan, Montpellier, Marseille et Nice, proposant des programmes légèrement différents qui s'articulaient autour de la *Cinquième Symphonie* de Tchaïkovski et de la *Cinquième* de Chostakovitch. Ce sont ces deux œuvres précisément qu'il présentait dans la cour aménagée de la Vieille Charité à Marseille. Le London Symphony Orchestra en avait inauguré l'acoustique fort convenable dix jours auparavant.

La confrontation au cours d'une même soirée de deux symphonies écrites à cinquante ans de distance, l'une par un compositeur réputé « sentimental et bourgeois », l'autre par un communiste convaincu sinon heureux, faisant la mort dans l'âme amende honorable pour avoir péché contre l'intelligibilité et la simplicité, a peut-être permis de mieux comprendre la permanence de ce qu'on peut appeler la musique russe.

Le temps n'est plus où l'on accusait Tchaïkovski d'être plutôt allemand, sous prétexte qu'il n'y a pas trace d'orientalisme dans sa musique. *Cet orientalisme* cher à Moussorgski, Rimski-Korsakov et Borodine et qui, quoi qu'on en dise, n'est pas précisément russe. La *sensibilité* de Tchaïkovski, tout comme son *écriture*, n'a *rien* de germanique, et, s'il fallait établir un rapprochement, ce serait, pour l'orchestration, avec *Berlioz* : un goût *qu'il partage d'ailleurs* avec les autres compositeurs russes (et avec Liszt) pour les timbres nets opposés les uns aux autres, qui, *loin de se perdre dans la masse*, servent à la constituer comme autant de pierres apparentes.

Avant tout une inspiration

La musique de Tchaïkovski volontiers pessimiste, nullement progressiste, aurait eu mille raisons d'être autoritairement délaissée en Union soviétique. Mais il y a en elle quelque chose de beaucoup trop éloquent et de trop juste pour se laisser facilement oublier.

Héritier de la même tradition, Chostakovitch est l'un des plus *étonnants* orchestrateurs du vingtième siècle. Une *Polka*, d'après Johann Strauss, et *Tea for Two*, donnés en bis dans les orchestrations qu'il en a faites, suffiraient à *le prouver*. Mais, *dans sa Cinquième Symphonie*, il y a aussi et avant tout l'inspiration sans laquelle on parlerait seulement d'un habile coloriage.

Là encore, on trouverait de bonnes raisons en Occident pour rejeter la musique de Chostakovitch comme un pur produit de la période stalinienne. Pourtant, *comme chez Tchaïkovski*, cet étrange mélange d'extraversion insolente et de profondeur douloureuse frappe si fort et si bien qu'il en devient incontournable. *On en oublierait presque de louer comme* ils le méritent chacun des solistes (vents et cuivres) et la masse des cordes de l'orchestre de Washington pour avoir si parfaitement *interprété ces deux œuvres avec* cette infaillibilité tranquille dont les grandes formations américaines ont le secret.

Rostropovitch, on le sait, n'est *pas aussi exceptionnel quand il* dirige que quand il joue du violoncelle. Il y a quelque chose d'un peu appliqué dans sa direction presque prosaïque parfois, au détriment *du souffle. C'était plus* sensible dans Tchaïkovski que dans Chostakovitch. Ces réserves restent cependant à un niveau raisonnable, compte tenu de la beauté indéniable *du résultat. Il était sans doute* injuste d'applaudir davantage Rostropovitch que ses musiciens, mais, à travers lui, c'est à ceux-ci que l'enthousiasme du public s'adressait. *Car il n'appartient qu'aux* professionnels chevronnés de distinguer la valeur d'un chef, indépendamment de celle de l'orchestre.

Ils n'en sont pas pour autant *plus heureux que le mélomane qui* ne juge globalement que d'après son plaisir.

GÉRARD CONDÉ.

Onzième Festival de Marciac

Le jazz sans dévergondage

Le onzième Festival de jazz qui s'achève à Marciac est une messe traditionaliste avec un esprit de kermesse.

Derrière ses tambours, Grady Tate chante *My Funny Valentine* : ovation. Le Festival de Marciac est sympathique et récréatif. Le public bon enfant. Grady Tate ronronne avec des inflexions datées et sans trop forcer son talent. Ovation tout de même, pour la forme. A l'orgue, Jimmy Smith cultive son propre souvenir. Ovation. Il n'est plus que l'ombre de son propre swing. Ovation tout de même. *Sous son* immense chapiteau, le Festival de Marciac vit de ses légendes. Son ange tutélaire, Bill Coleman, repose avec sa trompette au flanc voisin d'une colline de la Save. Le Gers, avec ses bastides et ses villages gascons fortifiés, veille sur une image imprenable du jazz. Le côte de Saint-Mont, au vin local sympathique, sert d'étiquette au festival.

Depuis sa création il y a onze ans, *le Festival de Marciac entretient* cette idée touchante et récréative du jazz. Elle correspond d'ailleurs au goût redevenu dominant en Europe, et à une idée tenace que la région *s'est faite de cette musique*. Montauban n'est pas très loin, d'où Hugues Panassié, le Mgr Lefebvre de la musique noire, a inventé simultanément la critique de jazz et son orthodoxie. Ce n'est pas rien. Il repose lui aussi en paix. Ici, à Marciac, Guy Laffitte, saxophoniste-ténor de respect, cultive l'amour du son avec le soin que l'on met à célébrer le foie gras et l'armagnac. Métaphysiciens déchirés s'abstenir ! Créateurs anxieux, passez votre chemin. Novateurs politiques et trublions, itou. Marciac fait défiler les légendes du jazz, saluons. Le jazz est convivial, sautillant et, comme on dit, bon enfant.

Bon enfant aussi le public, qui aime tout et surtout taper des mains, quitte à se prendre les pinceaux sur le contretemps. Là-haut, Panassié fronce le sourcil. Mais c'est trop tard. Tout à côté, pratiquement sur le même nuage, Bill Coleman considère ces approximations rythmiques avec une indulgence amusée. Comme dit sa veuve, Lily Coleman, *il aurait tout aimé du succès de* Marciac. D'ailleurs il aimait tout, il n'avait aucune exclusive, ni de genre ni de style, dit-elle, sauf — précision — l'avant-garde qu'il ne prisait pas, le free, les recherches baptisées pompeusement qui ne plaisent qu'aux initiés ou à ceux qui prétendent l'être.

Un esprit de fête villageoise

Soyons rassurés. Marciac ne court aucun risque de dévergondage. La mémoire du trompettiste est jalousement respectée. Dans un esprit de fête au village, de kermesse et d'innovation régionale (foyer des *jeunes, éducation populaire, etc.*), le festival assure sereinement sa mission. Avec bonne humeur. Après Ray Brown, l'orchestre de Count Basie, le Newport Old Stars dirigé par George Wein, Dee Dee Bridgewater, il se termine en apothéose traditionnelle : gospel, ribambelle de saints à la queue leu leu *« go marching in »*, Chris Barber *dans le rôle* du revenant, messe de jazz le 15 août. Et apéritif-concert. Amen !

Contre toute attente, les nouveaux venus ne sont pas pour autant tenus à l'écart. Chassagnite, jeune trompettiste de grande qualité, et le très fin Machado tiennent leurs promesses. Et au fond, toute malice bue, il est assez réconfortant de constater que Christian Escoudé donne lui *aussi* au *festival* une coloration moderne, pourtant un peu freiné par un trio qui manque d'allure. Curieux ces frères Moutin, à la rythmique répétée ici comme à Antibes, à *la fois sympathiques et* assez courts. Les voilà qui tirent le jazz moderne vers une sorte de « revivalisme » du style Haricots rouges. Avec une composition comme *la Fiesta*, de Chick Corea, ils se montrent *évidemment* très efficaces sur le public.

Autre sujet de satisfaction entre la poire et le fromage, l'un des meilleurs trios du moment : Eric Barret, Henri Texier, Aldo Romano. On eut *pu croire leur aventure souvent* exigeante peu compatible avec la bonne humeur du chapiteau. Erreur. Elle est saluée comme il convient. Elle promet à Marciac un bel avenir : *pour les familles, les enfants* et les « initiés ».

FRANCIS MARMANDE.

Le palmarès du Festival de Locarno

Le Léopard d'or du quarante et unième Festival international *du film de Locarno a été décerné*, samedi soir, à *Distant Voices, Still Lives*, du Britannique Terences Davies, et à *Schmetterlings*, de l'Allemand de l'Ouest Wolfang Becker.

Le Léopard d'argent a été attribué au film indien *Halodhia choraye Baodhan Kahi* et celui de bronze à *Nakhoda Khorshid*, de l'Iranien Nasser Taghvai. Deux mentions spéciales ont été décernées à *Family Viewing* du Canadien Atom Egoyan et à *Kyoshu*, du Japonais Takeshiro Nakajima.

Festival de Saint-Germer-de-Fly

Motets et Répons

En réplique au tropisme méridional qui déporte chaque année au sud-est la France mélomane, le syndrome « Meslay » gagne le Nord, remonte le cours de la Seine et, à l'exemple de Saint-Riquier (festival estival de la Somme), s'épanouit en Picardie. Avec un penchant pour les collégiales et les abbayes. Dernière initiative : Bonport, à Pont-de-l'Arche, tout récemment sauvée de la ruine par un acquéreur privé, a relevé son réfectoire des moines pour y roder en juin-juillet un public encore d'essai sur un programme instrumental classique ; Saint-Germer-de-Fly, entre Gisors et Beauvais, a crée son festival, sous l'impulsion du violoniste Jan Dussol, en 1983. Celui de cette année s'est clôturé le 9 août, sur une remarquable *prestation de l'ensemble vocal Venance Fortunat, qui* tient une place de tête dans la restitution des monodies liturgiques anciennes et des polyphonies médiévales.

Nul cadre ne s'y prêtait mieux, — même si Saint-Germer-de-Fly se situe sans doute un peu à l'écart des itinéraires empruntés par les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle, dont cette soirée ressuscitait les chants. Bourgade de mille cinq cents habitants, Saint-Germer s'enorgueillit d'un héritage *monumental qui lui envieraient* bien des *chefs-lieux* : une réplique du XIIIe siècle de la Sainte-Chapelle — aussi fidèle qu'inattendue en cet endroit, — prolongeant l'imposante abbaye romane reconstruite en 1030 après le passage des bulldozers de Rollon. Une fois de plus, c'est la magie des pierres qui a attiré la musique.

Anne-Marie Deschamps est l'animatrice de la formation Venance Fortunat (du nom d'un évêque du VIe siècle dont on chante encore les hymnes). C'est elle qui a assuré la transcription pour voix seules des textes du « Codex Calixtinus de Santiago », manuscrit du XIIe siècle compilant les plus beaux chants et la littérature la plus fameuse, à l'époque, concernant le saint martyr, qu'un *« conduit à deux voix »* d'Otton de Trente décrit superbement comme « l'athlète du Christ ». Les textes du Codex sont attribués surtout à des auteurs français, leur copie à des moines galiciens formés à Cluny. Jean Gillibert a *extrait du* « Guide du pèlerin » du poitevin Aimery Picaud, inclus dans le manuscrit, la trame dramatique et scénique sur laquelle s'enlève l'exécution chorale et parlée, *servie par* six voix superbes.

Les années précédentes, le festival de Saint-Germer *(1) avait* accueilli Mady Mesplé, Duchable, le Quatuor Enesco. Pour l'an prochain, on envisage Ruggiero Ricci et Brigitte Engerer. Des pourparlers sont en cours avec Barbara Hendricks.

M.-C.L.

(1) Secrétariat permanent, tél. : (16-1) 39-78-12-74.

Sammy Davis Junior

Le spectacle d'abord

La vie de Sammy Davis Junior n'a été qu'une longue série de spectacles. Il a commencé à l'âge de *quatre ans, auprès de son père et de son* oncle au sein du Will Mastin Trio, qui se produisait dans des petites boîtes de Harlem, et parcourait les Etats-Unis en *quête de cachets*. Plus tard, et bien avant de s'imposer, un peu à la manière d'un boxeur, ce petit homme maigre, le menton en galoche, *noir, juif et borgne, comme* il le souligna lui-même en imaginant un jour ce titre pour son autobiographie, a subi les pires vexations, sans jamais s'humilier, la haine des racistes et le paternalisme des autres.

Et c'est sans doute pourquoi Sammy Davis Junior, qui appartient presque déjà à un autre monde, qui apparaît comme *l'un des derniers* représentants de chanteurs qui étaient d'abord des hommes de scène, qui donne l'impression à la fois de s'offrir et d'être *toujours* en deçà *de ses moyens*, reste d'abord profondément humain, terriblement vivant.

Sammy Davis Junior est l'exemple *de ce que* les Américains appellent un *entertainer*, un homme de spectacle.

En rupture momentanée avec Frank Sinatra et Dean Martin, ses vieux complices avec qui *il* avait *entrepris une tournée américaine*, Sammy Davis Junior est revenu pour quatre jours au Sporting Club de Monte-Carlo avec Whitney Houston, Debbie Allen, Supersax and Los Angeles Voice, Gregory Hines et la troupe de vingt-quatre chanteuses-danseuses originaires de Broadway, dirigée par Larry Vickers et Bernard Lion, évoquant dans un jeu de rythme, de paillettes et de strass les musiques des années 30, 40 et 60.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Jusqu'au 15 août au Sporting Club de Monte-Carlo.



Le Quatuor Bomsel au Festival estival

Le goût du respect

« Y a-t-il un alto dans la salle ? », demanda, *confus*, Jean-Philippe Vasseur, l'altiste du Quatuor Bomsel, qui venait de voir son instrument se démonter littéralement au beau milieu d'un allegro d'Ariaga, mardi soir, à *l'auditorium des Halles... Rires surpris d'une partie de l'assistance*, qui ignorait sans doute l'étendue du mal : le cordier avait sauté, libérant le chevalet et détendant les cordes. Il fallait interrompre le concert, chercher un autre instrument *ou réparer celui-là, comme le proposa le* luthier tombé du ciel.

Gérard Zwang, grand défenseur du diapason officiel, ennemi juré des « baroqueux » et des instruments montés, comme celui-ci, à l'ancienne (et donc très sensibles aux conditions climatiques) aurait trouvé en cette occasion *un prétexte à l'élaboration de quelque* nouveau pamphlet.

On pourrait même avancer *qu'avec la lutherie électronique* cela n'arriverait pas, mais Juan Crisostomo de Ariaga, compositeur éternellement jeune — né à Bilbao en 1806, il mourut à Paris en 1826, — *ne se serait pas formalisé d'un incident plus courant à son époque* qu'à la nôtre.

Cela a donné en outre l'occasion, après *un entracte forcé*, de réentendre la partie de ce deuxième *Quatuor en la majeur*, que les auditeurs de France-musique commencent à connaître puisque la symphonie et les Quatuors de Ariaga sont devenus une sorte de fil conducteur entre les émissions *de Philippe Hersant* (1).

Très légitimement d'ailleurs, car ce compositeur espagnol, *enfant prodige, élève de Baillot et de Fétis*, fauché par la mort à vingt ans, dont les œuvres — influencées par Mozart et Beethoven — dénotent un talent assez exceptionnel, *mérite qu'on lui porte intérêt*, au-delà de la seule curiosité. A défaut d'une maîtrise ou d'une originalité absolues, les idées sont là, nombreuses, fraîches et saillantes. C'est une musique *jeune, et qui l'est restée*.

Le Quatuor Bomsel, *qui* interprétait en outre des pages de Haydn et de Mozart, est formé de quatre membres de l'ensemble Mosaïque, spécialisé dans le répertoire classique. Il témoigne d'un souci évident de respecter *le style, l'articulation et le phrasé des œuvres de cette période* ; on reste cependant un peu étonné qu'avec tant de bonnes choses dans le détail l'exécution d'ensemble manque de respiration et de pulsation *interne, comme si les pièces de* ce puzzle n'étaient pas assez intimement assemblées pour que le dessin se dégage. C'est peut-être affaire de maturité car la constitution de ce quatuor est *récente, peut-être de tempérament*. L'avenir le dira.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Les quatuors ont été enregistrés par les Quatuors Chilingirian pour *CRD* (*Schott*) n° *1012/13* ; la symphonie et l'ouverture des *Esclaves heureux*, par l'Orchestre de chambre anglais pour ENSAYO (ENY CD 3417).

Saint Jean-Baptiste en Limousin

Saint Jean-Baptiste, l'homme du fleuve purificateur, baptisa le Christ dans l'eau du Jourdain. Le Limousin, depuis *la nuit des temps*, pratique le culte des sources. L'Eglise, impuissante à éliminer ces pratiques tenaces, les christianisa. *Ainsi naquit le culte des « bonnes fontaines »* aux pouvoirs bénéfiques qui dure encore. Ainsi s'explique également l'importance particulière de saint Jean-Baptiste, *« le saint de l'eau »* qui ne s'est jamais trop embarrassé d'orthodoxie religieuse.

Plusieurs dizaines de représentations *dispersées dans les églises* limousines ont été rassemblées pour une exposition consacrée à saint Jean-Baptiste en Limousin : sculp*tures populaires* ou savantes, naïveté non dépourvue d'érudition, copies d'œuvres originales ou œuvres de peintres locaux (émaux de grande tradition, etc.)

Outre l'intérêt particulier de chacune des pièces présentées, cette exposition pose un problème historique qui n'a guère, semble-t-il, été étudié jusqu'à *présent* : la circulation des formes et des styles à des époques où la France profonde à peine effleurée epar les « grands chemins » semblait pourtant très au fait de la « modernité » de son temps.

G. C.

★ Saint Jean-Baptiste dans les églises limousines, Cussac (*Haute-Vienne*) jusqu'au 21 août.

Spectacles

théâtre

ARCANE (43-38-19-70). Le Punch du frappeur d'azur : 20 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Simone Weil 1909-1943 : 21 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Tokyo Bar-Hôtel : 21 h.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-40-05-32). ◇ La Folie des farces : 15 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mathieu : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.

Les concerts

ÉGLISE DES BILLETTES (42-72-38-79). Roland Dyens. 17 h. Guit. Œuvres de Sor, Villa-Lobos, Monk, Dyens. Dans le cadre du Festival musique en l'Ile.

ÉGLISE DE LA MADELEINE (39-61-12-03). Gerardo Gorosito. 16 h. Orgue. Œuvres de Franck, Widor, Dupré. Entrée libre.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Nicolas Gorenstein. 20 h 30. Orgue. Œuvres de Titelouze, Nivers, Jullien, Dandrieu. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Philharmonie de chambre. 18 h 30. Dir. Roland Douatte, S. Rodesco (violon). Œuvres de Mozart, Pachelbel, Albinoni, Vivaldi.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Francis Hardy, Michelle Leclerc. 17 h. Trompette, orgue. Œuvres de Bach, Tartini, Vivaldi. Dans le cadre du Festival musique en l'Ile.

NOTRE-DAME-DE-PARIS. Olivier Latry. 17 h 45. Orgue. Œuvres de Boëllmann. Entrée libre.

Lundi 15 août

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Arts antiqua de Paris, jusqu'au 22 septembre, 19 h 15, 21 h. Joseph Sage (contre-ténor), Michel Sanvoisin (fl., cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psaltérion).

SQUARE VIOLET. Pavillon chromatique. 15 h (dernière). Animation musicale d'après des œuvres de Ravel, Bach, Garner, Baden Powell.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Relâche.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BLOODSPORT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BLUE-JEAN COP (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LES FILMS NOUVEAUX

A LA POURSUITE DU SOLEIL D'OR. Film américain de Matt Cimber, v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

INTRUDER. (*) Film philippin de Jopi Burnama, v.f. : Paris Ciné I, 10e.

MEURTRE A HOLLYWOOD. Film américain de Blake Edwards, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

POLTERGEIST III. Film américain de Gary Sherman, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SOVIET. Film soviétique de Mikhaïl Toumanichvili, v.o. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e.

CAN'T BUY ME LOVE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CÉRÉMONIE D'AMOUR (**) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CRITTERS 2 (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

ET SI ON LE GARDAIT ? (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné II, 10e (45-62-41-46).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

ENVOYEZ LES VIOLONS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MISTER DYNAMITE (Hongkong, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

POUR UNE NUIT D'AMOUR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

LES PRÉDATEURS DE LA NUIT (*) (Fr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PUBLIVORE (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE QUATRIÈME PROTOCOLE (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE TEMPS DU DESTIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA TRAVESTIE (*) (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN ÉTÉ A PARIS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

UNE BRINGUE D'ENFER ! (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

VICES ET CAPRICES (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

A BOUT PORTANT (**) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

AENIGMA (*) (It., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

L'AMÉRIQUE INTERDITE (**) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ATLANTIC CITY (Fr.-Can., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BODY BIRD (, v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

BRADDOCK (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LE DERNIER TANGO A PARIS (**) (Fr.-It., v.f.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA HORDE DES SALOPARDS (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

INSIDE DAISY CLOVER (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

INVASION U.S.A. (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE JUSTICIER DE NEW YORK (**) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

MANHATTAN (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

MAXIMUM OVERDRIVE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

METROPOLIS (All., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

MISSION (Brit., v.o.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

MURIEL (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE PRÊTE-NOM (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE RETOUR DU BARBARE (, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE RODEUR (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

SCARAMOUCHE (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

WILLIE BOY (A.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Les séances spéciales

AFTER HOURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 30.

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76) 13 h 50, 15 h 30, 17 h 10, 18 h 50, 20 h 30, 22 h 20.

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 30.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 19 h 40.

LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 13 h 50.

CENDRILLON (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 16 h 20.

CHOCOLAT (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.-Por.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 20 h.

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (bostwanais, v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 17 h 30, 21 h.

DIVA (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 15.

ENGRENAGES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.

FANTASIA (A.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 30.

GERTRUD (Dan., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 12 h.

HAMMETT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h 15.

HITLER, UNE CARRIÈRE (All.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) 21 h.

L'HOMME BLESSÉ (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 35.

L'INHUMAINE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 11 h.

JOHNNY GOT HIS GUN (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 13 h 50.

LA LÉGENDE DU LAGON (Nouvelle Zélande, v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 30.

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 14 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 45.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 15 h 45.

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 18 h 30.

MORE (*) (Fr., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 21 h 50.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 20 h 50.

NOSTALGHIA (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 15 h 30.

PAISA (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) 18 h.

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 15 h 40.

PEAU D'ANE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 14 h.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 30.

PINK NARCISSUS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45.

LA POISON (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 12 h.

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

LE PROCÈS (Fr., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 11 h 50.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45.

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hong Kong, v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) 12 h.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 45.

LE TRAIN SIFFLERA TROIS FOIS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

TRASH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) 14 h 20, 16 h 05, 18 h 30, 20 h 15, 22 h.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 17 h 30.

VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.



Le Monde
ECONOMIE

LA CROISSANCE PACIFIQUE

L'Europe et la tentation de l'Orient



La prise de conscience est, dit-on, le début de la sagesse. L'Europe devrait, dans ce cas, être en mesure d'entretenir bientôt des relations profitables avec les pays de l'Asie-Pacifique. Les rapports de l'OCDE, de la Commission européenne, des administrations nationales sur la région se multiplient, si bien que la connaissance du développement en chaîne, du Japon aux quatre « dragons », de ces derniers aux nations de l'ASEAN, n'est plus réservée, comme hier, aux seuls dirigeants des groupes industriels qui opèrent en Asie depuis dix ou vingt ans.

« L'Asie de l'Est – terme qui recouvre tout à la fois la Chine et le Japon, les NPI (nouveaux pays industrialisés) d'Asie et les pays de l'ASEAN – *représente maintenant le marché le plus dynamique de l'économie mondiale »*, lit-on dans un des documents de la session ministérielle de l'OCDE du mois de mai. Le message a été entendu.

Les financiers – le phénomène n'est pas tellement ancien – suivent au jour le jour les cours du yen et ceux des Bourses de Tokyo, de Hongkong et de Singapour. A Bruxelles, M. Claude Cheysson, le commissaire chargé des relations Nord-Sud, ne fait plus figure de précurseur extravagant lorsqu'il invite les entreprises européennes à s'intéresser enfin aux pays de l'ASEAN, à jouer des atouts dont elles disposent pour s'insérer, de manière profitable, entre les deux géants américains et japonais.

Un axe essentiel

Car, en *Asie-Pacifique*, tout procède d'abord des Etats-Unis et du Japon. Les Etats-Unis, qui assurent la sécurité de la zone, y jouent un rôle politique majeur, ce qui a contribué à leur y garantir une prépondérance économique. C'est l'ouverture du marché américain qui a favorisé le développement du Japon, puis, plus récemment, celui des NPI. En 1987, 44 % des exportations de Taiwan et 39 % de celles de la Corée du Sud ont été destinées aux Etats-Unis.

L'axe Etats-Unis-Japon demeure essentiel, *mais depuis* trois ans le rôle relatif du second est devenu plus important. C'est l'envolée de la croissance japonaise, avec l'explosion des investissements dans l'archipel et à l'étranger qui est à l'origine du phénomène. Cependant, selon l'OCDE, *« avec la hausse du yen et la réorientation de la croissance japonaise vers le marché intérieur, le volume des exportations du Japon devrait rester stationnaire jusqu'à la fin de la décennie »*. Les Douze de la CEE en ont pris acte.

Depuis six mois, l'attitude communautaire à l'égard du Japon a changé. Le réflexe défensif n'est plus dominant. Les efforts entrepris au plan macro-économique et monétaire par le gouvernement Nakasone ont été appréciés. On admet en Europe, même si on est encore loin d'être parfaitement tranquillisé, que, depuis le sommet de Tokyo en mai 1986 et surtout depuis les accords du Louvre en décembre 1987, le Japon a tenu efficacement sa place dans la tentative de gestion collective de l'économie internationale.

La crainte des « dragons »

Cette meilleure image, la nouvelle administration de M. Takechita semble vouloir l'étendre au domaine commercial. Quelques gages de bonne volonté ont ainsi été donnés, notamment après que le panel du GATT (l'accord qui réglemente le commerce international) a *arbitré* en faveur des thèses européennes. Les exportations de la CEE vers le Japon ont d'ailleurs crû de façon non négligeable, et le déficit européen a été ramené de 21,9 milliards d'ECU en 1986 à 20,9 milliards d'ECU en 1987, même si, illustration de la nécessité de demeurer vigilant, les résultats du premier semestre 1988 sont à nouveau moins bons.

Parmi les Douze, ce sont les Britanniques qui ont le plus nettement infléchi leur attitude : constatant que les habitudes de consommation des Japonais changent, qu'elles s'orientent de plus en plus vers des produits de haut de gamme, ils se montrent entreprenants et s'efforcent de régler, *sur* un plan bilatéral, les difficultés auxquelles se heurtent leurs industriels et négociants.

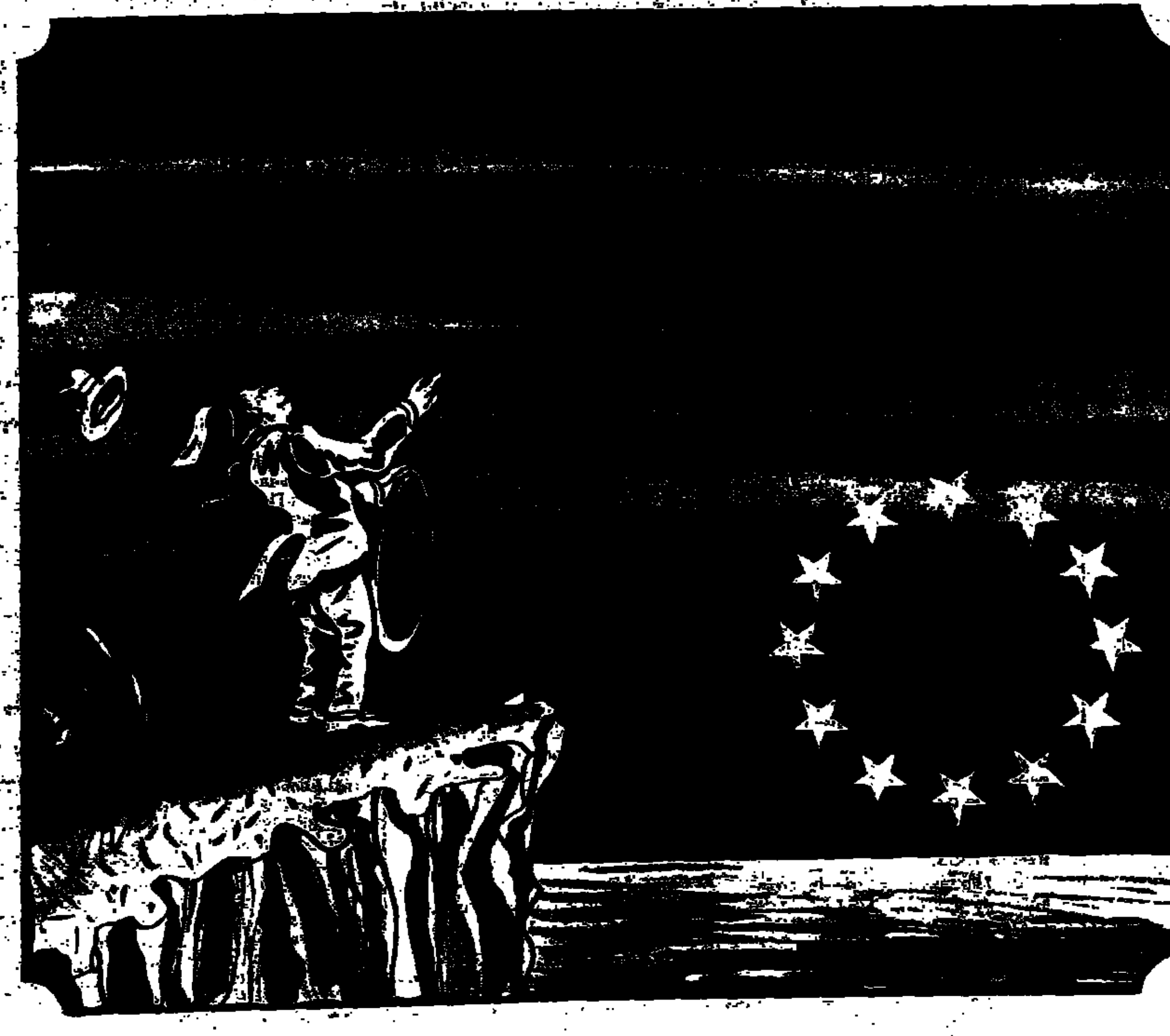
Les Français, faute peut-être d'espérer vendre, restent cantonnés au contraire dans leur attitude défensive. Symbolique du new-look japonais : c'est Tokyo qui feint d'avoir peur du protectionnisme du grand marché européen.

Cette décrispation à l'égard du Japon s'est accompagnée d'un mouvement contraire vis-à-vis des quatre « dragons », dont la soudaine réussite commerciale inquiète. En une décennie, leur part dans les exportations mondiales de produits manufacturés a doublé, passant de 5 % à 10 %, et leurs excédents courants ont dépassé 30 milliards de dollars en 1987. Bénéficiant de monnaies sous-évaluées, ils ont mis à profit la hausse du yen pour envahir le marché américain, alors que leur percée sur les marchés de la CEE est encore à peu près maîtrisée.

« On crie avant d'avoir mal », observe-t-on à Bruxelles. Ces surplus sont ressentis de manière douloureuse parce que l'offensive de Taiwan, et surtout de la Corée du Sud, s'est concentrée sur quelques produits, les fours à micro-ondes, les chaussures, les navires... Les Européens, non sans raison, ont l'impression de voir se répéter le cauchemar qu'ils ont vécu avec le Japon. Cependant, ils commencent à mieux connaître la région.

Les deux cités-Etats Hongkong et Singapour sont des économies ouvertes et ne posent donc pas de problèmes. *La Corée du Sud et* Taiwan ont, en revanche, une attitude protectionniste. La première est considérée comme particulièrement menaçante : ses frontières sont fermées, sauf aux composants japonais dont elle a besoin pour son industrialisation, et, quand elles s'ouvrent, sous la pression, c'est au profit des seuls Etats-Unis.

Contagieuse, la réussite économique des NPI atteint progressivement les pays de l'ASEAN, qui se contentent de moins en moins d'écouler leurs matières premières. Depuis 1986, les produits manufacturés représentent plus de la moitié de leurs exportations. La Thaïlande, la plus avancée des six, pourra bientôt figurer sur la liste des NPI.



« Le Japon et les régions ont enterré Brejnev et Raoul Prebisch », s'exclame un spécialiste. De fait, le Vietnam, ainsi que la Corée du Nord, font figure, dans la zone, de contre-exemples éloquents. Et les idées de développement *« autocentré »*, chères aux tiers-mondistes voici une dizaine d'années, paraissent définitivement dépassées.

Les blessures du passé

Quelle stratégie pour l'Europe dans cette zone asiatique de croissance en pleine mutation ? *« Il ne faut pas rater le train rapide qui passe aujourd'hui. On croyait le Japon fermé ; il s'ouvre. Il faut ausculter les chiffres chaque mois. Tout change vite »*, note M. Louis Kawan, un consultant d'un grand groupe belge. Parmi ces changements les plus récents, figurent la progression rapide des investissements du Japon en Asie et, ceci expliquant cela, le boom des exportations des NPI vers le Japon (+40% à 50% de 1987 à 1988). *« L'électronique coréenne enfonce le marché japonais »*, lit-on sur la couverture du numéro de juin de la revue *Business Korea.*

Tokyo invite ouvertement les NPI à poursuivre dans cette voie de l'intégration, à s'affranchir de la dépendance du marché américain en accueillant technologie et investissements japonais, avec l'assurance de trouver les débouchés nécessaires sur le marché nippon. *« L'augmentation significative des investissements directs dans la région asiatique reflète la tendance nouvelle des sociétés japonaises de faire de l'Asie leur principal centre de production »*, souligne le Livre blanc publié au printemps par le MITI, le très puissant ministère nippon du commerce international et de l'industrie.

L'intégration nippo-asiatique, désormais désirée par Tokyo, est-elle souhaitable et inéluctable ? Il s'agit d'« une zone de méfiance potentielle », compte tenu des blessures du passé mal cicatrisées, de l'antagonisme que suscite le Japon dans la région, même s'il avance « masqué », le gouvernement ne se mettant pas en avant.

Comment réagiront ces anciennes colonies japonaises que sont la Corée du Sud et Taiwan, ou bien encore les Philippines ou l'Indonésie, très durement occupées pendant la guerre, lorsque les autorités de Tokyo, *rompant* avec leur discrétion passée, pousseront *plus avant leurs projets ?*

En attendant, *« dans cette région Pacifique, les Européens sont considérés comme des partenaires essentiels parce que les grands voisins japonais, américains, chinois, inquiètent. Pour leur part, les pays du Sud-Est asiatique, qui connaissent une croissance remarquable de 7 % à 8 % par an, tiennent à une présence européenne plus forte, afin de ne pas être écrasés par le géant japonais »*, soulignait, en juillet, M. Cheysson, au retour d'une *conférence*, à Bangkok, des ministres des affaires étrangères de la zone Pacifique. De fait, la Communauté renforce sa coopération avec les pays de l'ASEAN et s'emploie notamment à y promouvoir l'investissement d'entreprises des Douze.

Ouverture et modernisation

Pour éviter la domination japonaise, les NPI ont intérêt à ouvrir leurs marchés aux Européens et à coopérer avec eux. Les Douze devraient les inciter à une telle collaboration et faciliter leurs investissements. De fait, la nécessité de *« responsabiliser »* les NPI, de mieux les intégrer dans la concertation internationale, afin qu'ils contribuent à régler les problèmes qu'eux-mêmes posent, est largement répandue dans la Communauté.

L'affaire n'est pas jouée, ne serait-ce que parce qu'une telle approche n'ira pas sans inconvénients pour les NPI. Elle suppose, par exemple, la suppression des régimes dérogatoires sans aucune *justification*, dont ils bénéficient encore dans les échanges en tant que pays en voie de développement. La négociation sur la protection intellectuelle, qui se déroule dans le cadre de l'Uruguay Round, pourrait être l'occasion de vérifier si les NPI ou, du moins, ceux d'entre eux qui sont membres du GATT, sont prêts à jouer le jeu...

Il reste que, du côté européen, si l'on est, bien sûr, décidé à limiter les dégâts sur le plan des échanges, on se montre également ouvert au dialogue. *« Toute attitude protectionniste serait contre-productive »*, lit-on, presque avec étonnement, dans une note du ministère français des finances consacrée aux NPI. Face à eux et aux plus avancés des pays de l'ASEAN, l'Europe, menacée sur ses marchés, mais sentant qu'elle a une carte à jouer, hésite entre la carotte et le bâton.

Pour sa part, le Japon, puissance commerciale, puissance industrielle, puissance financière, fascine, mais continue à inquiéter. Jadis, les Européens se heurtaient à un obstacle quasi culturel, l'absence de demande. Les habitudes de consommation changent dans un sens favorable. La Communauté a bénéficié de cette évolution : ses ventes dans l'archipel ne représentaient, en *1984*, que 36 % de celles des Etats-Unis ; elles en représentent 56 % en 1987.

Cependant, le développement, à marche forcée, de la zone Asie-Pacifique intervient parallèlement à la mise en place du grand marché européen. Le succès de la coopération technologique dans la Communauté (de 1984 à 1987, le chiffre d'affaires des principaux groupes informatiques européens a doublé), le rattrapage, parfois réussi, montrent que les situations de déclin ne sont pas irréversibles.

Progresser en Europe, poursuivre la modernisation de l'industrie, pousser les feux de la croissance, constituent – c'est l'avis général – la plus sûre recette pour s'imposer sur la scène asiatique. Il sera particulièrement important que la place de l'Europe y soit mieux assise, au moment où les Etats-Unis, soucieux d'enfin réduire leurs déséquilibres, freineront leur consommation et limiteront leurs importations. Une telle bourrasque, que la météorologie économique prévoit comme inéluctable, *mérite* d'être préparée.

PHILIPPE LEMAITRE.

« Le Monde Economie » poursuit son enquête sur la croissance Pacifique après les articles publiés le 2 août (« Le Japon comme grand ordonnateur ») et le 9 août (« La naissance d'une nouvelle Asie »).

La chronique de Paul Fabra

Réponse de la Banque de France

A la suite de deux récentes chroniques, l'une du 12 juillet « Les taux d'intérêt et la prétendue contrainte extérieure », l'autre du 19 juillet « Le dirigisme de la Banque de France », le directeur général des études de l'institut d'émission, M. Robert Raymond, nous a adressé un texte dont on trouvera ci-dessous de larges extraits. Dans sa réponse, M. Raymond se réfère aussi à deux autres articles, l'un du 2 juin 1987 et l'autre du 18 octobre 1986, dont il veut bien dire qu'ils « *contenaient au surplus des vues très pertinentes sur les multiples aspects du déficit extérieur* ».

Tous ces écrits visaient à établir que la politique monétaire interne, loin d'être la résultante des impulsions venues de l'extérieur, pouvait être tenue pour responsable de l'équilibre — ou du déséquilibre — de la balance des paiements (de même, le niveau des taux d'intérêt français est d'abord déterminé par la politique de nos autorités). Si je me suis permis de faire suivre de quelques remarques le commentaire de mon éminent interlocuteur, c'est non pas par vain souci de chercher à avoir le dernier mot, mais pour identifier les termes du débat.

« *M. Fabra*, écrit le directeur général des études de la Banque de France, *critique le fait que toute diminution des réserves de change soit compensée par une augmentation du portefeuille. En cas de déficit extérieur, les banques se privent de monnaie centrale pour acheter des devises à la Banque de France, et celle-ci leur donne en même temps toute la monnaie centrale nécessaire. Cette apparente passivité (qu'un économiste appelle : stérilisation des interventions sur le marché des changes) refléterait en réalité un étroit dirigisme : en effet, les taux d'intérêt du marché monétaire et le taux de change, fixés discrétionnairement par la Banque centrale au moyen de taux directeurs, ne sont pas affectés par l'apparition d'un déficit.*

» *Ce raisonnement trouve une forte conclusion dans la dernière phrase de l'article du 19 juillet intitulé « Le dirigisme de la banque de France » :* « Le déficit extérieur n'est jamais que la traduction presque exacte, au franc près, du gonflement intempestif de l'actif, en effets publics et privés, de l'institut d'émission. »

» *On pourrait ouvrir ici une querelle de caractère sémantique. Le spécialiste ne peut qu'être frappé par le contraste qui apparaît entre la rigueur de « au franc près » et la diversité des concepts qui s'attachent aux mots « déficit extérieur ». Ce serait à l'évidence une absurdité d'affirmer que pour supprimer le déficit courant des Etats-Unis, soit environ 120 milliards de dollars, il suffirait que la Banque fédérale réduise d'autant son portefeuille d'open market, qui est actuellement de 240 milliards de dollars. Ce déficit est en effet largement financé par le reste du monde. En réalité, par « déficit extérieur », dans cette phrase, l'auteur ne peut parler que des pertes de réserves de change, ce qui n'est égal ni au déficit commercial, ni au déficit courant, ni à celui de la balance de base (le précédent augmenté algébriquement du solde du flux de capitaux à long terme) et ne concerne que les banques centrales qui défendent leur taux de change par des interventions.*

» *Cette question de formulation étant réglée, il reste une affirmation non moins carrée : si la Banque de France, lorsqu'elle vend des devises aux banques, détruisait la monnaie centrale correspondante au lieu de la restituer par une augmentation de son portefeuille au titre du marché monétaire, les pertes de réserves de change cesseraient.*

» *Imaginons que le précepte de M. Fabra soit suivi. Les banques ont besoin de se procurer des devises auprès de la banque centrale, à son cours d'intervention, pour faire face à un déficit commercial et/ou à des sorties de capitaux. Elles n'ont pas de monnaie centrale disponible (un économiste dirait qu'elles n'ont pas de réserves libres) et n'en trouvent pas auprès de la banque centrale, qui refuse de les refinancer. Qui d'autre peut leur en apporter ? Uniquement des correspondants et clients étrangers qui accepteraient de constituer des dépôts en francs de non-résidents (eurofrancs) en cédant des devises, ou des clients résidents qui rapatrieraient des capitaux. Il leur faut donc retenir les capitaux qui tendent à sortir ou en attirer de nouveaux. Mais que va-t-il alors se passer ?*

Les devises nouvellement offertes par ces correspondants vont équilibrer la demande nette des banques commerciales. La banque centrale rachètera aux premières ce qu'elle aura vendu aux secondes. Ou plutôt elle n'interviendra que pour des montants limités, car l'offre des uns épousera presque la demande des autres sur le marché des changes, le cours de la monnaie nationale demeurant à proximité du niveau minimum toléré par la banque centrale et supposé connu par le marché (par exemple, la limite basse d'intervention au sein du SME). C'est de ce point de vue que l'hypothèse envisagée diffère d'un régime de flottement pur du taux de change, dans lequel ce dernier est indéterminé. Pour le reste, l'analogie est grande.

» *Comme dans un régime de flottement pur, il faut équilibrer l'insuffisance spontanée, ou tendancielle, comme on veut, de l'offre de devises sur le marché des changes en suscitant une entrée de capitaux flottants, de capitaux venus de l'étranger. Ce « supplément » ne peut venir que si un « événement » se produit. Dans le cas d'une monnaie flottante et à taux d'intérêt inchangés, l'événement en question sera la baisse du cours de change : les non-résidents n'accepteront pas d'acheter la monnaie nationale à son prix antérieur ; ils ne se la procureront, en cédant des devises, qu'à un prix réduit. Le cours baissera.*

» *Dans la situation qui correspond à la proposition de M. Fabra, l'événement sera une hausse du taux interbancaire telle que ce supplément de rémunération paraisse compenser, aux yeux des détenteurs de capitaux à l'étranger, le risque associé au déséquilibre constaté de l'économie. Si le déficit à combler sur le marché des changes est temporaire et alterne avec des surplus, les taux d'intérêt seront seulement volatils sur le marché monétaire. Si le déficit est fort et durable, la prime de risque exigée par les apporteurs de capitaux flottants sera plus élevée.*

Si la situation est si tendue qu'elle paraisse insoutenable et prélude à un réalignement, dans un système de parités fixes comme celui qui existe entre certains pays européens, la prime en intérêts exigée pour compenser une perte imminente en capital peut être gigantesque : c'est le syndrome du vendredi lors de certaines crises de change. Pour compenser une perte éventuelle de 5 % subie en trois jours, il faut toucher sur trois jours un intérêt à un taux annuel de $5 \times 365 : 3 = 608$ *% (calcul simplifié, en intérêts non composés). La banque centrale doit alors logiquement renoncer à tout taux directeur relativement fixe, ou publié ex ante, afin de laisser le marché monétaire s'équilibrer sans elle. Ainsi, lorsqu'un pays appartenant à un système de parités fixes subit une forte contrainte extérieure et que la banque centrale ne stérilise pas ses interventions sur le marché des changes, celles-ci devraient demeurer réduites et les taux d'intérêt internes se révéler élevés et instables.*

» *On peut même dire qu'au jour le jour, d'ailleurs, les banques centrales n'ont pratiquement pas le choix. Le stock de monnaie centrale dont les banques disposent en France, et qui correspond à leurs obligations de réserves, est en moyenne de 60 milliards de francs. Une perte de réserves modérée — disons 300 millions de dollars, soit près de 2 milliards de francs — en une séance est de nature à mettre la place en état de manque, à supposer que la Banque ne stérilise pas, et à tendre le taux interbancaire. Ce déficit, en effet, subsistera les jours suivants et se répercutera sur le calcul des réserves obligatoires par moyenne mensuelle. Qu'en serait-il d'une perte équivalant à 1 milliard de dollars, soit 6 à 7 milliards de francs ? Et le raisonnement vaut aussi bien, symétriquement, si la Banque de France achète l'équivalent de 300 millions ou 1 milliard de dollars.*

» *Il y a peu de pays en Europe où les ménages, les entreprises, et même les banques soumises à des risques de taux de cette nature pourraient supporter sans dommage des tensions extrêmes. Plutôt que d'exposer ces agents à l'instabilité et à l'incertitude, les banques centrales procèdent d'une autre manière. Elles s'efforcent — avec plus ou moins de succès — de trouver de façon discrétionnaire, par tâtonnements et en utilisant les outils d'analyse dont elles disposent, le niveau des taux du marché monétaire qui correspond sensiblement à ce qu'exige l'équilibre global de moyen terme. Même s'il se révèle ex post bien choisi, ce taux d'intérêt ne convient pas nécessairement chaque jour aux opérateurs bombardés d'informations nouvelles ; aussi faut-il se livrer à des interventions, en les stérilisant plus ou moins : d'autant plus qu'on veut lisser davantage les taux d'intérêt internes.*

» *En somme, la difficulté majeure consiste à trouver le « bon » taux d'intérêt... Si la proposition de M. Fabra ne peut donc en pratique être appliquée dans toute sa rigueur, elle doit inspirer aux banquiers centraux le désir de modifier au moins leurs taux directeurs dans un sens cohérent avec la nature de leurs interventions sur le marché des changes. Et il est clair qu'une banque centrale qui viserait mal et maintiendrait trop longtemps des taux d'intérêt trop bas (ou trop hauts dans la situation inverse) mériterait le reproche de procéder à une stérilisation intempestive, pour reprendre le mot de M. Fabra.*

» *On ne peut avoir une vision complète du sujet sans passer de la liquidité bancaire au financement de l'économie. En effet, les relations entre la banque centrale et les banques se répercutent sur la distribution des crédits et la circulation monétaire. Là aussi, sans le rendre explicite, M. Fabra se réfère à la théorie du multiplicateur. Il voit (du moins je l'imagine) un lien entre la base monétaire et le stock de monnaie en circulation. En restreignant la liquidité bancaire, la banque centrale oblige les banques à réduire leur offre de crédit et à relever les taux d'intérêt débiteurs, ce qui ralentit la distribution du crédit. Toutefois, le mécanisme de contraction de la masse monétaire mis en jeu ne peut qu'être lent. Il affecte les crédits nouveaux, ceux qui sont soumis à des révisions du taux d'intérêt, et seulement à mesure que celles-ci ont lieu, et les découverts ; les nouveaux emprunteurs sont découragés de donner suite à leur projet, et les anciens sont tentés de rembourser — s'ils le peuvent.*

Le resserrement de la liquidité bancaire réduira plus vite la masse monétaire si les banques peuvent céder à leurs clients certains de leurs actifs, essentiellement des titres négociables. En France, les portefeuilles-titres des banques se développent lentement, et certains crédits à l'économie pourraient peu à peu être titrisés. Plus liquide sera l'actif des banques, moins forte la hausse des taux d'intérêt. Le cas inverse est celui d'une économie d'endettement, comme en France il y a encore peu d'années ; l'ajustement ne s'y faisant pas facilement par les quantités internes de crédit ou de monnaie, la stabilisation du cours de change impose de fortes variations de taux d'intérêt propre à orienter les mouvements de capitaux ou, pour limiter ces variations, des mesures de rationnement (encadrement du crédit, contrôle des changes). »

SELON M. Raymond, nous reprocherions aux autorités monétaires de vouloir compenser « toute » diminution des réserves de change par achat aux banques d'un montant équivalent de titres et effets. Dans la suite de sa démonstration, notre interlocuteur continue à se placer au même moment du temps : quand le mal a déjà été accompli. C'est ainsi qu'il se demande comment nos « propositions » pourraient bien être applicables si on se trouve en présence d'un « déficit fort et durable ». Mais d'où vient un tel déficit, quand il se produit ? Tel est précisément le point du débat. Notre propos a été de montrer que, pour qu'un pays soit durablement et fortement en déficit, il faut et il suffit que son système bancaire (dont le comportement est largement déterminé par celui de la banque centrale) crée un pouvoir d'achat sans cause économique en « monétisant » un montant excessif de créances.

Si nous n'avons pas mentionné la « théorie du multiplicateur », c'est parce que nous pensons que celle-ci est largement inutile : si les analyses modernes étaient justes, le désordre monétaire et financier n'existerait pas ! Ce sur quoi il convient de porter l'attention, c'est non pas sur le passif du système bancaire (masse monétaire) mais sur son actif. Il y a déséquilibre latent dès que l'institut d'émission et les banques accumulent des créances qui ne pourront jamais être remboursées. ■

A TRAVERS LES REVUES — par MICHEL BEAUD

Quoi de neuf en macro-économie ?

ROBERT SOLOW sur la théorie de la croissance (1) et Franco Modigliani sur l'épargne et l'accumulation de richesse (2), c'est déjà un menu substantiel ; le point que fait Robert Gary-Bobo sur l'équilibre général et la concurrence imparfaite (3) le complète et — fromage *et* dessert, dirait, en d'autres pages, l'illustre chroniqueur gastronomique de ce journal — le tour d'horizon de Stanley Fischer sur les développements récents en macro-économie (4) le couronne.

Le regard de Stanley Fischer, du MIT-Massachusetts Institute of Technology, couvre les douze dernières années et complète ainsi le *Survey* qu'il publia en 1976 avec Robert J. Barro dans le *Journal of Monetary Economics*. L'inventaire des avancées examinées est impressionnant et on ne peut, ici, qu'en indiquer les domaines : théorie de la demande de monnaie, relation entre inflation et taux d'intérêt, nouveaux fondements micro de la monnaie, anticipations rationnelles et courbe de Phillips, équilibres multiples, théorie de la banque et de la Bourse, bulles et volatilité, politique fiscale et indexation, théorie de la croissance...

L'approche en termes de cycles d'affaires réels est particulièrement analysée, avec ses différents mécanismes de propagation : capital, stocks, substitution intertemporelle d'offre de travail, consommation et temps libre, coût d'ajustement du travail, et même chômage choisi pour rechercher un emploi. L'auteur ne semble guère ému par l'affaiblissement, qu'il constate, de l'intérêt (intellectuel) pour la théorie du déséquilibre et paraît également attaché à l'hypothèse des anticipations rationnelles — paradigme dominant à ses yeux, parce qu'elles constituent le modèle naturel des anticipations et parce qu'existe maintenant la technologie pour faire l'économétrie des anticipations rationnelles — et au renouveau néokeynésien (4).

A l'issue de son tour d'horizon, Stanley Fischer semble comme pris de vertige : « *La macro-économie a-t-elle progressé ?* s'interroge-t-il. *Oui : de remarquables progrès ont été effectués dans la compréhension de nombreuses questions théoriques (...) qui, auparavant, étaient comprises de manière imprécise. La compréhension du modèle de base de la macro-économie a aussi progressé. Mais, en même temps, il y a une plus grande — non une moindre — confusion dans la tâche qu'a à assumer la macro-économie de comprendre les causes effectives des fluctuations macro-économiques et d'appliquer la macroéconomie à l'élaboration d'une politique* » *(4)*.

D'une part, explique-t-il, il est extrêmement difficile de départager les tenants de positions opposées à partir de résultats économétriques. Et, d'autre part, il devient de plus en plus fréquent, au moins aux Etats-Unis, de proclamer que les économistes ont peu à dire sur les choix de politique économique, ce qui conduit à laisser cette tâche soit aux ignorants, soit à ceux qui n'ont pas de scrupules.

Enfin Stanley Fischer se demande si le champ de la macro-économie n'est pas devenu trop vaste pour que qui que ce soit puisse se considérer ou se présenter comme un spécialiste de l'ensemble du champ : sa conviction est que chacun a et va avoir à se spécialiser dans une sous-spécialité. Mais il ne se demande pas si cela permettra de mieux comprendre les fluctuations et de mieux conseiller les politiques.

Une certaine nostalgie

Ecoutons donc ce que nous disent quelques spécialistes. Et d'abord, Robert Solow, lui aussi au MIT, au Department of Economics : à l'occasion de la remise du prix Nobel, en décembre dernier, il présenta une réflexion-bilan sur la théorie de la croissance (1). Son propos n'est pas sans dégager une certaine nostalgie : il affirme bien que la théorie de la croissance n'est pas née avec ses articles de *1956* et *1957* — occasion de rendre hommage à Roy Harrod et Evsey Domar, — qu'elle est, comme lui-même, un produit de la crise, mais il est visiblement très satisfait de constater que des travaux récents, ceux d'Edward Denison notamment, confirment son intuition centrale d'il y a trente ans : la technologie est bien le principal moteur de la croissance, le second étant l'investissement dans le capital humain.

Robert Solow prend cependant quelque distance avec certaines orientations de la théorie contemporaine de la croissance : s'il peut encore accepter l'hypothèse d'un consommateur immortel qui s'efforcerait de maximiser ses utilités dans un temps infini, il ne peut admettre que, pour ce consommateur, chaque firme ne soit qu'une instrumentalité transparente, un simple moyen d'accomplissement d'une optimisation intertemporelle.

En outre, le problème des déviations par rapport au sentier optimal de croissance lui paraît mal résolu : ni l'affirmation que les fluctuations ne constituent que des cas particuliers de la croissance d'équilibre, ni la superposition, au sentier de la croissance d'équilibre, d'un modèle de cycle d'affaires ne le satisfont.

De son côté, Franco Modigliani, lui aussi au MIT, à la Sloan School of Management, examine, principalement à partir des résultats d'études empiriques, l'importance des transferts intergénérationnels dans l'accumulation de la richesse (2). Quant à Robert Gary-Bobo, de l'université catholique de Louvain et de l'université de Paris-I, il conclut de l'examen des voies explorées pour construire une théorie de l'équilibre général intégrant la concurrence imparfaite que ce champ de recherche « *n'a pas atteint aujourd'hui une maturité suffisante pour qu'un modèle se détache parmi la variété des modèles possibles et emporte l'adhésion d'une grande partie des économistes* » (3).

Au terme de ce plantureux repas, les mêmes revues nous offrent, comme en digestif, un choix d'articles sur les problèmes théoriques et pratiques de la politique économique internationale et de la coordination des politiques économiques nationales (5). Comme il est dit dans les publicités pour les alcools : à déguster avec modération. ■

(1) Robert M. Solow, « Growth Theory and After », *The American Economic Review*. Published by the American Economic Association, June 1988 (1313 21st Avenue South, suite 809, Nashville, TN 37212-2786, Etats-Unis).

(2) Franco Modigliani, « The Role of International Transfers and Life Cycle Saving in the Accumulation of Wealth », *The Journal of Economic Perspectives*. A journal of the American Economic Association, Spring 1988 (1313 21st Avenue South, suite 809, Nashville, TN 37212-2786, Etats-Unis).

(3) Robert Gary-Bobo, « Equilibre général et concurrence imparfaite : un tour d'horizon », *Recherches économiques de Louvain*, département des sciences économiques de l'université catholique de Louvain, vol. 54, 1988, nº 1 (place Montesquieu 3, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique ; bonnements : De Boeck-Wesmael SA, avenue Louise 203, boîte 1, 1050 Bruxelles, Belgique).

(4) Stanley Fischer, « Recent Developments in Macroeconomics », *The Economic Journal*, The Quaterly Journal of Royal Economic Society, June 1988 (University of York, Heslington, York, YO1 5DD, Grande-Bretagne ; abonnements : Basil Blackwell, 108 Cowley Road, Oxford, OX4 1JF, Grande-Bretagne).

(5) Martin S. Feldstein, « Distinguished Lecture on Economics in Government Thinking about International Economic Coordination », *The Journal of Economic Perspectives*, Spring 1988 ; J. Drèze et al., « The Two-Handed Growth Strategy for Europe : Autonomy Through Flexible Cooperation », *Recherches économiques de Louvain*, vol. 54, 1988, nº 1 ; Jeffrey A. Frankel et Katharine Rockett, « International Macroeconomic Policy When Policymakers Do Not Agree on the Thrue Model », *The American Economic Review*, June 1988.

Kaléidoscope

Modalités et conditions d'insertion des jeunes dans la vie professionnelle, influence de l'activité féminine sur les enfants et la famille, *Economie et statistique*, juin 1988. Etat, entreprise et formation professionnelle en Europe, *Formation Emploi*, avril-juin 1988. Le chômage, chemin de l'exclusion, *Economie et humanisme*, mai-juin 1988. Travail à temps partiel et pauvreté aux Etats-Unis, *Challenge*, mai-juin 1988.

Partages du revenu national dans de grands pays de l'OCDE, *Observations et diagnostics économiques* — Revue de l'OFCE, juillet 1988. Revenus salariaux et non salariaux, revenus du patrimoine et revenus sociaux, prix et productivité en France (1984-1987), *Documents du CERC* — Centre d'étude des revenus et des coûts, nº 89, 2ᵉ trimestre 1988. Les inégalités de revenus en Europe, *Note de l'IRES* — Institut de recherches économiques et sociales, 2ᵉ trimestre 1988.

Le ralentissement de la croissance de la productivité globale des facteurs dans la zone de l'OCDE, *Revue économique de l'OCDE*, printemps 1988 ; dans ce numéro, un article sur l'effet, dans les autres pays, du déficit extérieur américain. Sur la coordination des politiques économiques en Europe, *Recherches économiques de Louvain*, vol. 54 (1), 1988.

Eglise et développement, *Futuribles*, mai 1988, et *Projet*, mai-juin 1988. Ethique et développement, *Economie et socialisme*, Rabat, 1988, nº 8.

Monnaie et mécanismes monétaires en France (1878-1939) ; taux d'intérêt, rationnement du crédit et déséquilibres macro-économiques, *Observations et diagnostics économiques* — Revue de l'OFCE, juillet 1988. Innovations financières, marchés financiers, structures financières, politiques monétaires, demande de monnaie et taux d'intérêt, *Economies et sociétés* (Cahiers de l'ISMEA 1988, nº 1).

Pour initiés : Maurice Allais sur la théorie des choix dans l'œuvre de René Roy ; tests économétriques de l'hypothèse de rationalité ; les aides à l'exportation en concurrence imparfaite, *Revue d'économie politique*, mai-juin 1988.

BILLET — Les Japonai… une universit…

Des investissements en matière grise

AFFAIRES — Les grandes manœuvres…

Taittinger entre… des cristalleri…

BILLET

Les Japonais s'offrent... une université américaine

Après les grands crus du Bordelais, les tableaux de maîtres, la mode, le style et les parfums, les Japonais viennent de couronner leur « raid » sur la culture occidentale en s'offrant le fin du fin : une université américaine. Pas des plus grandes ni des plus prestigieuses, bien sûr. Le Warner Pacific College de Portland, dans l'Oregon, n'a rien à voir avec Princeton, Yale ou Berkeley. Mais avec ses quatre cents étudiants, son enseignement voué à la culture chrétienne, à la défense du libéralisme et, accessoirement, à l'apprentissage des services, le modeste établissement, fondé il y a cinquante ans par des missionnaires protestants, pourrait difficilement être plus représentatif de l'Amérique profonde. Comme sorti tout droit d'un roman de John Irving...

En face, le nouveau « *bienfaiteur* », qui renflouera, pour 76 millions de francs, la petite université financièrement à bout de souffle, apparaît, lui, plus japonais que nature. La société AMVIC – *combinaison des mots* « *ambition* » et « *victoire* » – est l'une des plus grandes écoles nippones : trente-cinq mille étudiants, quarante-huit établissements à travers tout le pays et un siège social tout neuf au cœur de Tokyo.

Des investissements en matière grise

Cette vraie multinationale de l'éducation pourra, grâce aux liens privilégiés tissés avec le Warner Pacific College, envoyer chaque année deux cents étudiants japonais se frotter à la culture américaine – un bâtiment spécial sera construit à cet effet, – tout en aidant à faire pénétrer la culture nippone aux Etats-Unis. AMVIC non seulement prendra une participation assortie de prêts généreux dans le Warner Pacific College, mais y financera aussi la création d'un enseignement d'études orientales.

Un magnifique « *coup* », significatif à plus d'un titre : non seulement il constitue le premier rachat d'une université américaine par un groupe nippon, mais il traduit aussi la nouvelle orientation des investissements japonais à l'étranger, de plus en plus tournés vers la matière grise, l'expertise, le *software*, et non plus vers la seule industrie ou le commerce.

Des quelque 39 milliards de francs investis l'an dernier par des groupes japonais aux Etats-Unis – deux fois plus qu'en 1986, – une bonne partie visait à acquérir des connaissances ou un patrimoine culturel plus qu'à renforcer directement l'appareil commercial ou industriel : *High tech, biotech,* hôtellerie, disques (CBS), la nouvelle invasion nippone s'accompagne de méthodes d'approche de plus en plus subtiles. On n'envahit plus, on « *apprivoise* », en s'efforçant avant tout de « *créer des liens* », pour mieux apprendre et mieux se faire accepter.

Enfin, l'opération AMVIC participe du goût de plus en plus marqué des Japonais pour le *louying* et les relations publiques, si marqué que l'hebdomadaire *Business Week* y a consacré sa couverture il y a trois semaines. Inquiets de la montée du protectionnisme et d'un nouveau racisme anti-nippon lié à la vague d'investissements directs des années précédentes, les institutions ou groupes japonais ont dépensé l'an dernier quelque 2 milliards de francs auprès des médias, des universités – contrats d'études, bourses, etc., – et des milieux politiques, pour défendre leur image. « *Ils transforment la puissance économique en influence* », écrivait l'hebdomadaire...

VÉRONIQUE MAURUS.

Le ministre de la mer doit se prononcer à bref délai sur l'extension du pavillon des Kerguelen

Les fédérations des officiers et des marins CGT viennent d'adresser une lettre au ministre délégué chargé de la mer, M. Jacques Mellick, pour lui demander de « *s'opposer d'urgence* » à la mise en service, prévue à la mi-septembre, entre Dunkerque et la Grande-Bretagne, d'un navire battant pavillon de complaisance, en l'occurrence celui du Panama.

Selon les syndicats, cette liaison trans-Manche pour le transport de remorques non accompagnées serait assurée par un bateau appartenant à une compagnie de droit britannique, armé par des officiers danois, avec du personnel d'exécution originaire de pays du tiers-monde. Un personnel, selon la CGT, qui permettrait à la compagnie « *de se livrer à une concurrence déloyale, basée sur l'exploitation éhontée de marins en provenance de régions extérieures à la CEE* ».

Déjà, il y a quinze ans, un navire de complaisance, le *Mary-Poppins*, avait tenté de s'introduire sur les liaisons entre la Grande-Bretagne et le continent, mais l'opposition farouche des syndicats, particulièrement bien implantés dans les compagnies qui desservent ce secteur, avait fait échouer l'opération.

Aujourd'hui, la CGT avertit le ministre qu'il devra s'attendre à la même levée de boucliers, « *en liaison avec les syndicats belges et britanniques* ».

En fait, c'est toute la question de la liberté de navigation entre les pays de la CEE qui est posée. Une liberté qui, d'ici à 1993, et en l'absence quasi totale de règles précises définies par Bruxelles, risque de se généraliser. Au demeurant, cette liberté est déjà monnaie courante, et l'on ne compte pas les navires battant pavillon d'un État de la CEE ou bien chypriote, libérien ou d'un quelconque autre pays qui chargent des marchandises à Hambourg pour les débarquer à Naples ou à Southampton pour Marseille ou Barcelone. Mais, du point de vue des syndicats, le trafic trans-Manche est, de fait, considéré comme un quasi-trafic de cabotage, un peu comme une liaison entre Marseille et Ajaccio. Et il est exclu pour eux qu'une société belge, danoise, grecque ou panaméenne exploite régulièrement des navires entre la Grande-Bretagne et la France qui feraient concurrence aux bateaux et aux équipages de ces deux pays.

La flotte pétrolière en chute libre

A travers cette affaire, le ministre de la mer – qui, depuis sa nomination, est resté d'une discrétion abyssale – se trouve confronté à la question de savoir s'il lui faut continuer les mesures que son prédécesseur, M. Ambroise Guellec, avait prises pour éviter le naufrage généralisé de la flotte française et pour alléger les coûts d'exploitation inhérents au pavillon national (1), ou y renoncer.

Parmi ces mesures, l'une d'elles permettait aux armateurs de transférer certains types de navires sous le pavillon français des îles Kerguelen et d'utiliser à bord des marins étrangers payés moins cher que les matelots français. D'autres armateurs ont préféré purement et simplement vendre leurs navires ou les céder à des filiales de complaisance installées aux Bermudes, à Gibraltar, à Panama ou au Vanuatu. Ce fut le cas des compagnies de transport de pétrole brut, qui n'ont pas été autorisées jusqu'à maintenant à bénéficier de l'immatriculation des Kerguelen (2). Résultat : la flotte pétrolière française au long cours, qui comptait trente-six navires pour 9 millions de tonnes au début de 1985, n'en affichait plus que vingt-deux (4,3 millions de tonnes) en 1987 et dix-sept (3,6 millions de tonnes) au 1er juillet de cette année.

M. Mellick a demandé à l'un de ses conseillers, M. Jacques Roudier, ancien directeur du port de Nantes-Saint-Nazaire, de lui présenter des propositions concrètes sur le pavillon des Kerguelen au plus tard le 15 septembre. Parallèlement, avec l'accord de M. Rocard, il va charger un parlementaire breton de lui fournir, d'ici à la fin de l'année, les éléments de réflexion et d'action pour mener une politique offensive de relance ou d'adaptation de la marine marchande. Il pourrait s'agir de M. Jean-Yves Le Drian, député socialiste du Morbihan et maire de Lorient.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) En 1986, le salaire mensuel d'un marin qualifié indien était de 245 dollars ; 764 dollars pour un Philippin ; 1 844 dollars pour un Français ; 3 245 dollars pour un Japonais. Mais quand les charges sociales s'élèvent, pour un armateur français, à 42 % du salaire, elles tombent à 19 % en Grande-Bretagne et à 5,8 % au Danemark, pour un navire équivalent.

(2) Selon les armateurs pétroliers, les charges d'équipage à bord d'un tanker battant pavillon français sont aujourd'hui évaluées à 6 900 dollars par jour. Ce chiffre tombe à 1 950 dollars sous un pavillon de complaisance et il serait de 2 960 dollars sous immatriculation des Kerguelen.

FINANCES

Bourse de Tokyo

Grand calme

La Bourse de Tokyo a terminé, lundi 15 août, en légère hausse, à l'issue de la séance la plus calme depuis plus d'un an. L'indice Nikkeï des 225 principales valeurs industrielles a gagné 67,78 yens par rapport à la clôture de vendredi pour terminer à 27 901,29 yens. Vendredi, le baromètre de la Bourse de Tokyo avait déjà gagné 48,53 yens. Au total, 230 millions de titres seulement ont changé de main.

Seul événement notable, les actions de Nissan étaient très recherchées du fait d'informations selon lesquelles le constructeur automobile nippon s'apprêterait à commercialiser un nouveau modèle le mois prochain.

Comme le marché boursier, le marché des changes vit au ralenti, dans l'attente du chiffre du commerce extérieur américain de juin qui doit être rendu public mardi 16 août à 14 h 30, heure de Paris. Lundi, le dollar a clôturé à Tokyo en légère baisse à 132,95 yens (contre 133,05 à la veille du week-end).

Nouveau délit d'initiés à la Bourse de Londres

Trois employés d'organismes financiers londoniens ont été reconnus coupables le week-end passé d'avoir profité illégalement d'informations boursières confidentielles. Deux ont été licenciés et le troisième a démissionné. Tous trois ont utilisé, pour jouer en Bourse, des informations sur l'OPA de 590 millions de livres du groupe Mecca Leisure sur Pleasurama avant qu'elle ne soit lancée le 4 août dernier, ce qui constitue un *insider trading* ou délit d'initiés.

Les employés appartenaient le premier au Midland Bank Group, qui conseillait Mecca Leisure, le deuxième à Lazards Investors et le troisième à Morgan Grenfell. Dans la semaine, déjà, deux employés de County Natwest Woodmac s'étaient rendus coupables de délit d'initiés au cours de la mise en vente des hôtels Intercontinental par la société Grand Metropolitan.

Secrétaire américain au Trésor démissionnaire

M. Baker approuve le relèvement du taux de l'escompte

La décision de la Réserve fédérale de relever (à 6,5 %) son taux d'escompte sera « *à moyen et long terme une excellente chose* » pour l'économie américaine en permettant une poursuite en 1989 de « *l'expansion sans inflation* », a déclaré, dimanche 14 août, dans une interview à la chaîne de télévision américaine ABC, M. James Baker, le secrétaire américain au Trésor démissionnaire.

M. Baker, qui doit prendre, mercredi, la direction de la campagne électorale du candidat républicain George Bush, a estimé que « *la Réserve fédérale a fait un très bon travail pour préserver un équilibre entre le maintien de la croissance, d'une part, et, d'autre part, la vigilance contre l'inflation* ». Le jour de l'annonce de la hausse du taux de l'escompte, le 9 août, la Maison Blanche avait exprimé sa « déception » à l'égard d'une mesure qui doit se traduire par un renchérissement général du loyer de l'argent outre-Atlantique.

● **Canal Plus sur le marché à règlement mensuel.** – Le titre de Canal Plus, coté depuis son introduction, le 26 novembre 1987, sur le second marché de la Bourse de Paris, va être introduit sur le marché à règlement mensuel. La société vient en effet d'obtenir le visa de la Commission des opérations de Bourse pour son admission et sa cotation sur ce marché. L'annonce a été publiée dans le BALO daté 15 août.

SOCIAL

Conflit intersyndical au comité d'établissement de Shell Chimie à Berre

Pour quelques biftecks de moins...

L'inspection du travail a refusé, le 5 août, la demande de licenciement de Mme Jeannine Charbonnier, déléguée du personnel CFDT, par les responsables CGT du comité d'établissement (CE) du complexe chimique de Shell Chimie, à Berre (Bouches-du-Rhône).

Depuis novembre 1987, la CGT détient la majorité au CE de Shell Chimie, à Berre. Depuis cette date, les relations sont détestables entre la CGT et la CFDT, anciennement majoritaire. De nombreux employés ont reçu des lettres de menaces de sanction, des avertissements. Mais, récemment, la tension s'est encore aggravée pour quelques morceaux de viande, impropres à la consommation, récoltés par Mme Charbonnier pour nourrir son chien. Trois biftecks qui vont amener la CGT à imposer, le 12 juillet, une mise à pied conservatoire de trois jours, puis demander le 18 juillet, le licenciement de Mme Charbonnier. La CFDT s'insurge contre ces pratiques jugées discriminatoires en soutenant que la CGT organise « *une véritable chasse aux sorcières* » au sein du CE.

La CGT justifie son action dans un tract en la qualifiant d'exceptionnelle et donc d'« *irréversible* ». Mme Charbonnier « *enfreint au bon fonctionnement du CE* ». Elle est devenue indésirable alors qu'elle y travaille depuis 1979.

Les responsables CGT, pourtant semblent méconnaître les règles d'hygiène, puisqu'ils pensaient que la viande, non consommée était réutilisée pour du hachis parmentier ! Ce qui, bien sûr, est strictement interdit par la réglementation sanitaire.

Cette étonnante bataille autour du « vol » de biftecks va rapidement échauffer les esprits. Des employés du restaurant se mettent en grève le jour de la demande de licenciement. Une pétition recueille 450 signatures pour dénoncer les pratiques de la CGT. Une plainte pour diffamation est déposée par Mme Charbonnier à la suite de la diffusion d'un tract.

Suite à la décision de l'inspection du travail, la déléguée CFDT a réintégré son entreprise, le 8 août. Mais, selon son syndicat, elle n'aurait pas pu récupérer son ancien poste. L'affaire pourrait n'être pas terminée.

AFFAIRES

Les grandes manœuvres dans l'industrie du luxe

Taittinger entre dans le capital des cristalleries Baccarat

Du champagne dans le cristal ! La Société du Louvre, filiale du groupe Taittinger, vient de prendre une participation de 12 % dans Baccarat, donnant un nouvel exemple des grandes manœuvres qui secouent l'industrie du luxe en France.

La Société du Louvre, présidée par M. Claude Taittinger, a racheté en particulier la participation de 10 % acquise l'an passé par la Compagnie d'investissement Astorg auprès de l'Institut de développement industriel (IDI). Présente dans l'hôtellerie haut de gamme (chaîne Concorde), la restauration (Le Grand Vefour) et les parfums (Annick Goutal), la filiale du groupe champenois devrait donner un nouveau souffle à l'une des plus prestigieuses cristalleries françaises – 1 100 employés – handicapée depuis plusieurs mois par la baisse du dollar et le reflux de la clientèle moyen-orientale. L'arrivée aux côtés de la famille Chambrun – propriétaire d'un tiers de Baccarat – d'un grand groupe spécialisé dans le luxe était envisagée, mais les spécialistes attendaient plutôt Moët, avant que celui-ci se marie avec le bagagiste Louis Vuitton.

Baccarat rime avec cristal dans le monde entier depuis 1764. C'est en effet à cett date, que fut créée la verrerie de Sainte-Anne par l'évêque de Metz, Mgr de Montmorency-Laval, propriétaire d'importantes forêts autour de cette petite ville sise à la frontière des départements des Vosges et de la Meurthe-et-Moselle. L'évêque poursuivait un double objectif : lutter contre le chômage des bûcherons et freiner les importations de cristal de Bohême. A Baccarat, essor industriel et progrès social sont allés de pair : autour de la cristallerie, logements, écoles et foyers d'enfants ont fleuri. En 1830, la première caisse d'épargne voit le jour. Vingt ans plus tard, c'est la première caisse de retraite... Ilot de paix sociale dans une région industriellement sinistrée, Baccarat a aussi joué la carte de la qualité et de l'investissement : il y a dix ans, l'entreprise mettait en route le four le plus sophistiqué du monde, construit par un ingénieur travaillant pour la NASA.

Le poids de la clientèle américaine

L'entreprise a néanmoins souffert d'une trop grande dépendance vis-à-vis de sa clientèle américaine, qui représentait, directement ou indirectement, entre 35 % et 40 % de son chiffre d'affaires en 1985, selon une estimation de la charge Scheicher Dumont Prince.

Particulièrement vulnérable aux fluctuations du dollar et à toute variation du tourisme américain dans l'Hexagone (en 1986, la désaffection de cette clientèle, effrayée par le terrorisme, a entraîné une chute de 60 % du chiffre d'affaires du magasin parisien), la cristallerie se développe sur d'autres marchés, notamment l'Asie-Pacifique. Mais son président, M. René de Chambrun – âgé de quatre-vingt-deux ans, ce gendre de Pierre Laval préside le conseil d'administration depuis 1960, – caresse l'ambition de se tourner vers d'autres articles de luxe, voire aller jusqu'à lancer un parfum... L'entrée d'un partenaire célèbre et riche devrait lui en donner les moyens.

● **Martini et Rossi détient 87 % de Bénédictine.** – Martini et Rossi, filiale italienne du groupe General Beverage à capitaux suisses, détient 87,10 % du capital de Bénédictine, indique la Société des Bourses françaises dans un communiqué. Martini et Rossi a affronté, pendant quatre mois, Rémy Martin, lors d'une bataille boursière ponctuée par des OPA et des contre-OPA. La dernière offre de Martini et Rossi était faite à 7 700 F l'action.

Biotechnologies

Novo se renforce aux Etats-Unis

COPENHAGUE
de notre correspondante

Les laboratoires danois Novo, spécialisés dans la fabrication d'insuline et d'enzymes, ont pris le contrôle à 94 % de la société américaine Zymogenetics (biotechnologie, manipulations génétiques) pour la somme de 21,8 millions de dollars (140 millions de francs). Novo envisage très prochainement d'acquérir les 6 % restants des actions.

Novo et Zymogenetics coopéraient déjà depuis 1982 dans certains secteurs (levure et cellules animales). La firme danoise espère, grâce à ce rapprochement, disposer désormais d'une plateforme importante dans le domaine de la recherche de pointe, Zymogenetics collaborant étroitement sur ce plan avec l'université de Washington.

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, Novo vient d'obtenir le feu vert des autorités danoises pour mettre en route la production d'insuline humaine à partir de manipulations génétiques qui avaient reçu auparavant l'estampille du Comité de la CEE pour les spécialités pharmaceutiques.

Le chiffre d'affaires du groupe Novo a dépassé, en 1987, 4,5 milliards de francs, la société emploie par le monde 5850 personnes, dont 4600 résidant au Danemark.

C. O.

La mise en place d'un comité d'information européen

« Tout débat sur la stratégie de Bull est interdit aux salariés » *estime la CFDT*

Après la mise en place par Bull SA d'un comité d'information européen (*le Monde* du 4 août), la CFDT, majoritaire dans le groupe, estime qu'il ne s'agit que d'un « *premier pas* ». La conception et la composition de ce comité étant « *fort éloignées* » de ses demandes, le syndicat, qui a signé l'accord sur la création de cette structure, souligne que « *le risque existe d'en faire une simple tribune où la direction viendra, une fois par an, exposer sa stratégie* ». « *La mise en place de cette structure européenne*, ajoute la CFDT, *n'a rien d'une initiative spontanée de la direction du groupe Bull. La création de cette institution, réclamée par la CFDT depuis bientôt quatre années, s'est longtemps heurtée à un véritable veto de la direction.* » Dès 1984, l'intercentres CFDT Bull avait demandé, en vain, la création d'un comité de groupe.

La CFDT déplore le fait que la direction ait refusé d'ouvrir le comité d'information aux représentants des salariés britanniques et italiens (pour la raison « *qu'ils appartiennent à des filiales de Honeywell Bull Inc.* ») et y voit « *une nouvelle manifestation d'un état d'esprit archaïque et timoré* ». La CFDT reproche à la direction de planifier « *cyniquement une réduction des effectifs de 4 % par an pour les trois prochaines années* » et de refuser « *tout débat sur sa stratégie* ». « *Il s'agit là d'un domaine réservé, interdit aux salariés comme, d'ailleurs, aux contribuables qui continuent de financer le groupe Bull...* »

ÉTRANGER

Le Japon propose une révision des règles anti-dumping du GATT

Le Japon a proposé une révision des règles anti-dumping du GATT, a révélé samedi 13 août le journal économique *Nihon Keizai*.

Selon ce journal, le Japon souhaite adapter les règles de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) aux changements économiques et techniques intervenus depuis leur mise en place en 1979 (Tokyo Round), en proposant une nouvelle règle de calcul unique pour les prix des produits à l'exportation et l'intérieur, en particulier pour des articles dont le coût de production évolue rapidement comme les semi-conducteurs.

Le Japon estime également nécessaire de tenir davantage compte des fluctuations de changes, ainsi que de réduire la période de taxation anti-dumping autorisée à deux ou trois ans. – (*AFP.*)

● **Forte hausse de l'excédent commercial chilien.** – l'excédent de la balance commerciale chilienne a atteint 1,23 milliard de dollars au premier semestre 1988, a annoncé la Banque centrale, soit un excédent « *pratiquement égal* » à celui enregistré sur l'ensemble de l'année 1987. La Banque a attribué ces résultats à une augmentaiton des exportations de 43,4 % et des importations de seulement 17,8 % depuis le début de l'année. – (*AFP.*)

L'Arabie saoudite devient un exportateur de blé important

Le blé, « pétrole vert » de l'Arabie saoudite ? D'après des chiffres publiés dimanche 14 août à Ryad, le royaume a exporté au cours des deux derniers mois près de 400 000 tonnes de blé vers treize pays.

Un important programme de développement agricole a permis un bond de la production saoudienne de blé, passée de 4 000 tonnes en 1978 à 2,3 millions en 1986 (dont 1,2 million exportées). La Chine arrive en tête des importateurs de blé saoudien pour les deux derniers mois, suivi du Portugal et de l'Indonésie. – (*AFP.*)

Économie

Nouvelle guerre économique et commerciale

Le temps des entreprises

(Suite de la première page.)

Certes, l'aide accordée au Mezzogiorno a parfois été utilisée pour développer des industries surcapacitaires et, en RFA, les interventions fédérales et locales contribuent à créer des distorsions de concurrence – des exemples que la France est d'autant plus heureuse de mettre en avant qu'elle est la cible la plus visée par les plaintes au niveau européen (trois fois plus que l'Allemagne fédérale, deux fois plus que l'Italie) – mais globalement ces interventions oscillent entre 1,5 et 3 % du PIB, et surtout partout elles convergent : réduction importante des mesures sectorielles, accroissement des actions en faveur de l'innovation et de la création d'activités nouvelles, implication croissante des autorités locales à mesure du dépérissement de l'Etat.

Aussi, « *désormais*, écrit Guy Crespy, le directeur de ces deux études, *il n'existe plus dans les grands pays industrialisés des conditions d'environnement qui créent des avantages concurrentiels décisifs ou des handicaps majeurs pour les entreprises.* »

Amélioration qualitative

Dès lors les mesures macro-économiques ne suffisent plus et les entreprises savent être seules responsables de leurs résultats. « *Les entreprises européennes*, affirme le directeur général de l'industrie, *ont, de ce point de vue montré leur capacité d'adaptation et retrouvé le chemin des résultats bénéficiaires* » ; et Jean-François Saglio de mettre l'accent sur le redressement d'un secteur traditionnel comme la chimie, secteur dans lequel l'Europe est leader mondial, voire comme la sidérurgie qui sort du rouge, sur les gains de productivité de l'automobile, sur l'extrême dynamisme du marché européen des technologies de l'information ou sur la résistance aux japonais dans l'électronique grand public.

Cette modernisation parfois brutale n'a pas seulement été quantitative. Un rapport de Philippe Delmas du Centre d'analyse et de prospective (CAP) du Quai-d'Orsay sur « Dix années de politique technologique » (3) montre certes qu'en France le parc de machines-outils à commande numérique a été multiplié par quatre en six ans (1980-1986) et que « *le taux d'investissement de l'industrie en biens d'équipements électroniques est désormais comparable en France, en RFA et aux Etats-Unis* ». Mais ces évolutions ont aussi, sous la pression japonaise, été qualitatives : « *Le taux de défaut des circuits intégrés non japonais est proche de ceux fabriqués au Japon, de même que le taux de panne des automobiles européennes, double des japonaises en 1981, n'est plus que de 20 % supérieur.* »

Mais cette guerre ne fait pas trêve. La sidérurgie peut encore souffrir de surcapacités et l'automobile ne peut s'arrêter dans sa course à la productivité. Quant à la dépendance européenne en matières de composants électroniques, elle reste problématique. Enfin, globalement, au plan macro-économique, la croissance de la production manufacturière a été, entre 1979 et 1987, 1,7 fois moins forte en Europe qu'aux Etats-Unis et deux fois moins rapide qu'au Japon. Le poids relatif des exportations européennes a d'ailleurs régressé de 34 à 27,5 %, au profit principalement du Japon (passé de 15 à 18 %) et des nouveaux pays industrialisés d'Asie (de 7,5 à 9 %).

Cette bride lâchée sur le cou des entreprises, y compris dans un pays aussi traditionnellement interventionniste que la France, au moment où l'internationalisation est d'autant plus nécessaire qu'il faut amortir sur des durées de vie de produits souvent plus courtes des frais de recherche et de développement de plus en plus élevés, va poser des problèmes aux entreprises comme aux Etats.

Pour les entreprises, il s'agit de savoir quelle stratégie développer. Les grandes entreprises des secteurs traditionnels ont mené, et continuent de mener, des politiques de rationalisation transfrontières et de resserrement sur leurs métiers d'origines. Sur les marchés plus évolutifs, en revanche, les entreprises multiplient accords et acquisitions. L'observatoire des stratégies industrielles donne en exemple Philips, qui recherche systématiquement des joint-ventures dans les domaines de développements nouveaux (médical avec GEC, même si cela a échoué, disques compacts avec Du Pont, télécommunications avec ATT).

Les entreprises françaises ne sont pas restées inertes et dans bien des secteurs elles ont atteint la taille critique. Alcatel dans les télécoms, Bull dans l'informatique, Rhône-Poulenc dans la chimie, Thomson-SGS dans les semi-conducteurs et même Hachette dans l'édition. Cette dernière entreprise n'est-elle pas une sorte de symbole d'un changement de monde, elle qui était dénoncée naguère comme la pieuvre verte omnipotente et qui, aujourd'hui, se retrouve demi-naine dans la cour des grands, Murdoch, Maxwell, Bertelsmann et autres.

Mais beaucoup d'entre elles ont donné le sentiment d'être plutôt sur la défensive. Dans deux domaines où la France avait quelques arguments à faire valoir, les entreprises nationales ont regardé les grandes manœuvres engagées depuis deux ans, se laissant parfois racheter sans coup férir. Dans l'industrie mondiale des spiritueux, le double processus de concentration (cent marques détiennent 47 % du marché mondial et les dix premières 15 %) et de diminution de la consommation pousse les grands groupes à s'internationaliser. Rachats et OPA par Grand Metropolitan, Guiness, Seagram ou Allied Lyons ont bouleversé un secteur où les Français n'ont pu que subir : Martell racheté un bon prix par le canadien Seagram pour ses marques de prestige et son réseau commercial et Bénédictine parti dans le giron de Martini et Rossi, société basée en Suisse, malgré une tentative de prise de contrôle par Rémy Martin.

Et dans le sucre, secteur où le prix de vente baisse, où la consommation stagne et où l'effort de marketing est difficile (rien ne ressemble plus à un morceau de sucre qu'un autre morceau de sucre) les principaux français. Beghin-Say et Saint Louis, seraient tous deux tombés sous la coupe du dynamique italien Raul Gardini de Ferruzi si le conseil de la concurrence ne s'était opposé à la seconde opération. Voilà deux secteurs non stratégiques mais assez représentatifs.

La suprématie de la micro-économie

Les entreprises françaises ne peuvent pas ne pas regarder aussi avec intérêt la réapparition en Allemagne fédérale de Konzernen, ensembles multisectoriels à vocation industrielle et de culture nationale forte, épaulés par des établissements financiers puissants et donc inattaquables. Le plus bel exemple en est Daimler Benz qui a racheté de très grosses sociétés : AEG, MTU Dornier et peut-être en septembre MBB.

Cette suprématie de la micro-économie va évidemment poser la question des hommes. Celle des généraux, ce patronat français peu formé à la direction d'entreprise (la formation à la haute administration – origine de la grande majorité des patrons des grandes entreprises – est-elle la meilleure ?) ; celle aussi de l'organisation sociale dans l'entreprise. Philippe Delmas cite une étude de l'université de Boston sur les politiques de rationalisation industrielle conduites par Northern Telecom, IBM et DEC qui ont permis, par exemple, à cette dernière d'abaisser ses coûts de production par unité de 35 % et ce par réorganisation interne et sans investissements lourds.

Mais le fait que la guerre soit menée par les entreprises n'exonère pas l'Etat de toute responsabilité. Les systèmes industriels les plus performants – Allemagne, Japon – ne sont-ils pas ceux où la complicité entre entreprises et Etat est la plus forte ? La vigilance en matière macro-économique, l'offre de ressources publiques dans les activités qui présentent les plus grands risques, la diffusion technologique (le remboursement en Allemagne fédérale des investissements des PME en conception assistée par ordinateur est un modèle du genre) en sont des exemples. Mais là où l'Etat – en France – a souvent fait du quantitatif (aides massives concentrées sur les grandes entreprises), il faudra désormais faire du qualitatif ! Ce n'est plus le montant des lignes budgétaires consacrées à l'industrie qui est le critère – dès lors que tous les pays sont à un même niveau – mais la qualité des procédures mises en œuvre.

Enfin, l'ouverture à l'Europe – et même au monde – pose à un Etat, moins pourvu que naguère de moyens, la redoutable tâche de veiller à ce que demeurent de grandes entreprises dont la nationalité soit française. Ce pari de l'ouverture des frontières, c'est celui des gagnants. « *L'union dans de plus grands espaces n'est pas sans risque*, affirme un grand responsable français, *l'unité italienne a été une bénédiction pour l'Italie du Nord, mais cela a été une catastrophe pour Naples.* »

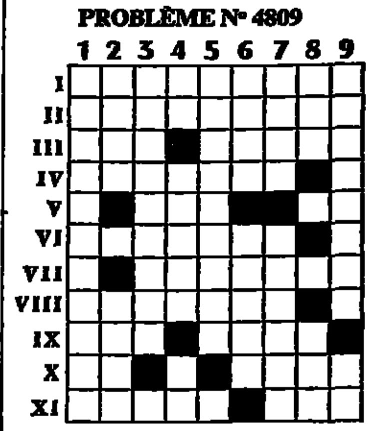
BRUNO DETHOMAS.

(3) 1978-1988, résultats et leçons de deux années de politique technologique, par Philippe Delmas (CAP).

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4809



HORIZONTALEMENT

I. Préconisée par ceux qui refusent de faire des concessions. – II. Qui va redevenir civil. – III. Dans les Pays-Bas. Solliciter le patron. – IV. Quand on s'y enfonce, on semble être ailleurs. – V. Un dialogue de Platon. Deux cantons dans l'eau. – VI. Est partagée en deux républiques. – VII. Qui peuvent donc crever. – VIII. Une absence de réaction. – IX. Possessif. Affluent du Danube. – X. Lie. Les vieux jours. – XI. Parfois avalé à la foire. Rampait dans les rocheuses.

VERTICALEMENT

1. Des femmes qui peuvent avoir tendance à piquer un fard. – 2. Mauvais pli. Procéda à une inscription. – 3. Peuvent avoir besoin de loupes pour effectuer leur travail. – 4. Tranche de melon. Peut être petite pour les pauvres. Autrefois, était souvent sur les dents. – 5. Travail qui peut se faire à la chaîne. – 6. Un grave défaut. Coule en Guyane. – 7. Vit sur un grand pied. Mis à plat. – 8. Cri dans un cirque. Peut se mettre à table. – 9. Qui a besoin d'être bien mâchée. La moitié de sept.

Solution du problème n° 4808

Horizontalement

I. Perruquier. Lion. – II. Apion. Nuisance. – III. Rallidés. Nids. – IV. Culées. Ange. Ors. – V. Ile. Tana. Milou. – VI. Mètre. Tir. Emeus. – VII. Ostentation. Né. – VIII. Es. Alênes. – IX. Insulta. Es. Geai. – X. Eu. Ma. Nestor. Na ! – XI. Ecots. Ruines. – XII. Pis. Edesse. Mâts. – XIII. Asiate. Aisées. – XIV. *Stars. Lit. Lésas.* – XV. Ems. Rameau. en.

Verticalement

1. Parcimonie. Pas. – 2. Epaules. Nudiste. – 3. Rillettes. Siam. – 4. Rôle. Résumé. Ars. – 5. Unie. En. Lacets. – 6. DST. TAT. Ode. – 7. Atalante. La. – 8. Insanité. Essaim. – 9. Eu. Narines. Site. – 10. Ring. Œstres. – 11. Siemens. Ou. Elu. – 12. Lad. Im. Grimée. – 13. Insolence. Nasse. – 14. Oc. Roue. Anet. An. – 15. Nessus. Liasses.

GUY BROUTY.

CONCOURS

Ecole centrale de Paris

● **OPTION P'**

F. Bosoni (1er) ; A. Beaufort ; Y. Keriel ; H. Catry ; P. Simon ; M. Bouvier ; P. Plaideau ; H. Daudin ; A. Gourevitch ; B. Cardinne (10e) ; P. Moschetti ; L. Moreth ; M. Langon ; F. Migeon ; C. Jude ; E. Boudon ; P. Laurens Frings ; G. Le Donne ; A. Chardon.

C. Oriot (20e) ; B. Iksil ; P. Planchon ; L. Collot ; L. Force ; S. Girault ; V. Grolier ; S. Grit ; C. Tisseau ; V. Emsellem ; C. Renaud (30e) ; S. Prince ; B. Reulet ; R. Clément ; L. Gilotte ; I. Boccon-Gibod ; J. Billot ; H. Desvaux ; S. Bourrienne ; F. Viet.

R. Carel (40e) ; H. Lestime ; C. Vigne ; D. Lepage ; F. Candelon ; E. Eyer ; I. Lambert ; J. Sevatico ; F. Paris ; D. Le Marant De Ordani ; G. Motte (50e) ; B. Bernet ; F. Bernes ; D. Rosso ; P. Dewost ; A. Lancon ; O. Naud ; L. Ranno ; T. Rolland ; J. Demathieu.

A. Bazin (60e) ; P. Tannery ; M. Pétreguin ; J. Maestre ; A. Scherer ; F. Leprou ; D. Martineau ; D. Neyret ; A. Gouze ; B. Taillandier ; S. Martrenchard (70e) ; S. Quinet ; E. Toussaint ; L. Debrincat ; J. Claverie ; C. Quiniou ; J. Heurtier ; L. Vodzislawsky ; N. Gourio ; T. Tracol.

L. Bavière (80e) ; B. Pochez ; E. Berger ; C. Nore ; A. Larousse ; B. Blazejczak ; V. Roulet ; M. Sayegh ; V. Boudry ; M. Poitou

S. Deboche (90e) ; A. Weytens ; R. Bouchard ; F. Théoleyre ; S. Féjoz ; H. Malka ; L. Bocquet ; C. Levesque ; D. Terramorsi ; F. Berger.

T. Deldicque (100e) ; J. Escribe ; J. Mercury ; Le Rouzic ; L. Brouard ; L. Grandpierre.

● **OPTION TA**

P. Moenne-Loggoz (1er) ; A. Clément (2e) ; M. Dorget (3e) ; J. Malzac (4e) ; M. Mellagui (5e) ; R. De Vanssay (6e).

● **OPTION M**

V. Vesque (1er), J. Azou, A. Douiri, L. Le Baron, J. d'Harcourt, F. Provost, S. Vallon, T. Clad, D. Meaudre-Desgouttes, S. Gosselin (10e), F. Gosselin, C. Trinh, L. Laroche, F. Courtes, O. Morisse, L. Bouteiller, R. Leparmentier, N. Gauthier, R. Cerf.

F. Ferrer (20e), J. Crocombette, L. Pelé, M. Danon, A. Toubol, S. Grognet, B. Faissat, N. Terraz, A. Bastit, L. Gerrer, V. Berger (30e), A. Fagebaume, D. Maugeais, P. Bolon, A. Hui Bon Hoa, P. Leleu, J. Menioux, R. Cailleton, Y. Doutreleau, K. Abed Meraim.

E. Paty (40e), J. Devaux, E. Fischer, L. Robillard, S. Forest, B. Bodin, E. Charpentier, E. Talleux, E. Courtin, R. Leclerc, J. Lafond (50e), P. Gorin, F. Lefebvre, C. Mourougane, C. Muranty, C. Tosi, L. Freidel, D. Geny, B. Tisseau, B. Bettoli.

A. Darte (60e), B. Clocheret, A. Masson, P. Busser, K. Blouet, C. Raymond, J. Serre, M. Lemoine, D. Barbier, J. Duquesne, V. Mathis (70e), F. Arnou, D. Concordel, H. Le, L. Massoulie, J. Boudet, D. Viret-Lange, L. Jacques, F. Dellacherie, P. Rouvillois.

L. Reber (80e), V. Berthe, L. Mainard, E. Chol, S. Jean, C. Berat, L. Calvet, A. Bekaert, O. Amsellem, P. Lafon, F. Butz (90e), F. Lescaudrey de Maneville, H. Bouaziz, Y. Le Nouveau, P. Chevalier, M. Bellœil, G. Demaneuf, S. Rémy, E. Ollivier, B. Marx.

N. Leonetti (100e), A. Jacquand, P. Faure, J. Fondeur, F. Lemaistre, O. Delachambre, J. Garcia, F. Laigret, V. Hugel, G. Azais, S. Villecroze (110e), A. Martin, D. Ounnas, P. Jeannot, O. Robert, A. Garreta, D. Guillot Salom, M. Bouteille, S. Bouton, O. Courouge.

H. Poupart-Lafar (120e), E. Chieze, J. Bottazzi, X. Caput, G. Roux, P. Bossey, L. Montaron, E. Morel, S. Georgesco, N. Hubert, V. Faroult (130e), J. Duclos, P. Elisseeff, S. Dupré la Tour, B. Loutrel, M. Seurret, D. Dam Hieu, O. Bonhomme, J. Verschaeve, A. Lavarec.

P. Bousquet (140e), O. Moreau, P. Guyot, M. Tremolières, A. Dubost, O. Robert, G. Plassard, J. Lebredonchel, C. Metz, N. Chagneux, F. Bereux (150e), P. De Sommyevre, S. Gardon, P. Salvan, C. Roche, E. Goldsztejn, P. Cateau, O. Vives, D. Haubensack, A. Giraudon.

S. Sebbag (160e), C. Waysand, V. Popesco, O. Couvreur, J. Bert, P. Girardot, S. Barthélémy, O. Montamy, T. Roland, B. Bigois, O. Guerineau (170e), J. Duperron, L. Ferrandi, P. Gatta, F. Hantz, M. Herviou, G. Dumas, E. Bourgeois, L. Juppé, M. Romano.

P. Angotti (180e), L. Vitse, H. Oppenheim, P. Maillard, F. Soret, G. Le Mintier de Amot, E. Plaut, F. Marcheix, G. Pecheul, C. Coussemaeker, I. Hors (190e), E. Mansoux, P. Frene, J. Philippe, A. Rigail, N. Morel, E. Lambert, J. Duneau, M. Dubanton, B. Jouffrey.

S. Le Dizes (200e), B. Busantier, A. De Gayffier, V. Le Bras, M. Hassenforder, M. Letournel, A. Leservot, J. Grange, N. Decrop, A. De Cremoux. D. Besançon (210e).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 13 août 1988 :

DES DÉCRETS

● N° 88-870 du 11 juillet 1988 relatif aux opérations de liquidation des régions de Nouvelle-Calédonie supprimées par la loi n° 88-82 du 22 janvier 1988 portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie.

● N° 88-873 du 10 août 1988 portant réaménagement des taxes des services postaux et financiers du régime intérieur.

● N° 88-874 du 10 août 1988 portant réaménagement des taxes des services postaux et financiers du régime international.

● N° 88-875 du 10 août 1988 portant fixation du taux des surtaxes aériennes.

DES ARRÊTÉS

● Du 2 août 1988 portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans une trentaine de départements.

● Du 28 juillet 1988 fixant le programme philatélique de l'année 1989.

LOTO SPORTIF

RESULTATS COMPLETS N° 29

13 bons pronostics 275 357,00 F
12 bons pronostics 6 865,00 F
11 bons pronostics 478,00 F

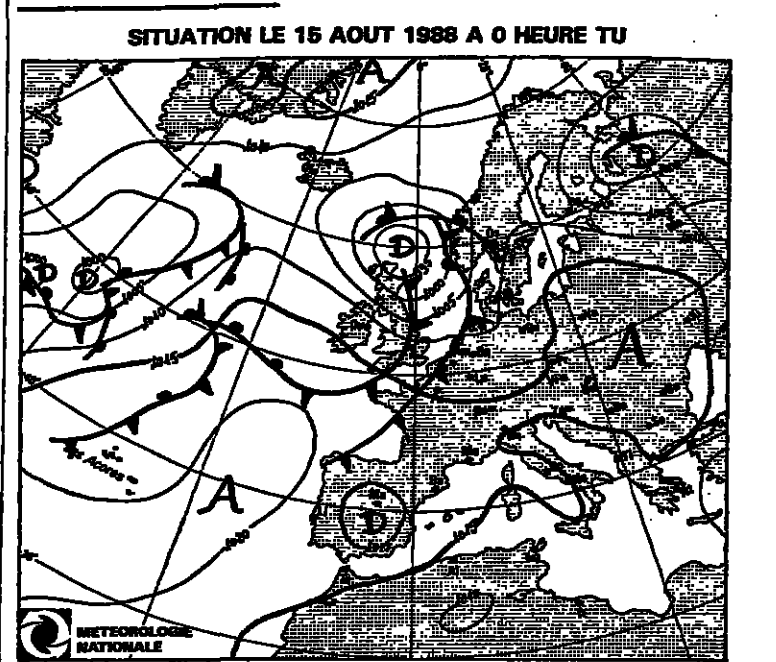
NUMERO PACTOLE : 4

Tirage du Dimanche 14 Août 1988

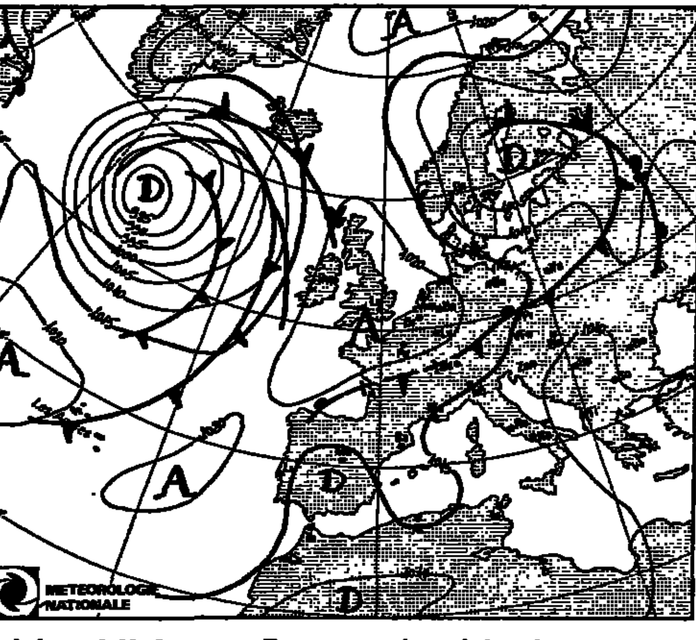


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15 AOUT 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 17 AOUT A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 15 août à 0 heure et le mardi 16 août à 24 heures.

Après le passage d'un front froid peu actif sur le nord du pays, les conditions anticycloniques se rétabliront pour deux jours. Au sud de la Loire et sur le Midi, l'air chaud se maintiendra avec quelques orages d'évolution diurne.

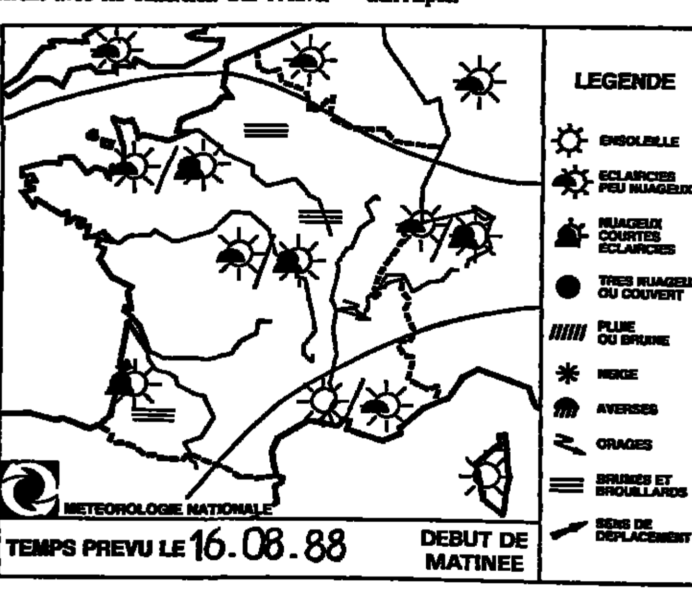
Mardi : soleil gagnant pour l'après-midi.

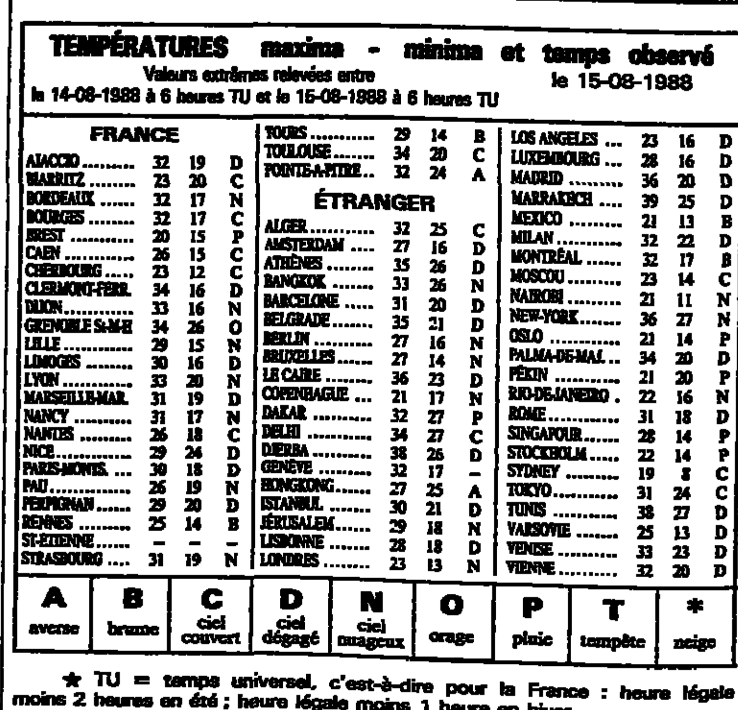
Du Languedoc à la moyenne vallée du Rhône, à la Provence, Côte d'Azur et Corse, pas de surprise, ce sont le soleil et la chaleur qui l'emporteront toute la journée. Il y fera de 18 à 20 degrés dès le lever du jour, et de 30 à 32 degrés vers 15 heures.

Pour toutes les autres régions, il faudra s'attendre à un temps mitigé le matin. Les brumes et nuages bas rivaliseront avec les éclaircies. Sur l'Auvergne, le nord des Alpes et le Jura, il pourra y avoir quelques orages très tôt le matin, ainsi qu'en soirée. Au fil des heures, le soleil grignotera une bonne partie des nuages. Il apparaîtra plus vite sur le sud de la Bretagne et les pays de Loire. On pourra parler d'un bel après-midi pour tout le monde. Mais au nord de la Loire et jusqu'en Champagne, le vent de nord-est rafraîchira un peu l'atmosphère.

Les températures minimales seront souvent douces : de 15 à 18 degrés du Sud-Ouest au Centre et au Nord-Est, de 12 à 15 degrés de la Bretagne au Nord.

Les températures maximales ne changeront pas beaucoup par rapport à la veille : une vingtaine de degrés près de la Manche, de 23 à 26 degrés de la Loire à l'Ile-de-France et à l'Alsace, de 27 à 30 degrés du Sud-Ouest au Jura et aux Alpes.





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 14-08-1988 à 6 heures TU et le 15-08-1988 à 6 heures TU — le 15-08-1988

FRANCE			
AJACCIO	32	19	D
BIARRITZ	23	20	C
BORDEAUX	32	17	N
BOURGES	32	17	C
BREST	20	15	P
CAEN	26	15	C
CHERBOURG	23	12	C
CLERMONT-FERR.	34	16	D
DIJON	33	16	N
GRENOBLE St-M-H	34	26	O
LILLE	29	15	N
LIMOGES	30	16	D
LYON	33	20	N
MARSEILLE-MAR.	31	19	D
NANCY	31	17	N
NANTES	26	18	C
NICE	29	24	D
PARIS-MONTS.	30	18	D
PAU	26	19	N
PERPIGNAN	29	20	D
RENNES	25	14	B
ST-ETIENNE	–	–	–
STRASBOURG	31	19	N
TOURS	29	14	B
TOULOUSE	34	20	C
POINTE-A-PITRE	32	24	A
ÉTRANGER			
ALGER	32	25	C
AMSTERDAM	27	16	D
ATHÈNES	35	26	D
BANGKOK	33	26	N
BARCELONE	31	20	D
BELGRADE	35	21	D
BERLIN	27	16	N
BRUXELLES	27	14	N
LE CAIRE	36	23	D
COPENHAGUE	21	17	N
DAKAR	32	27	P
DELHI	34	27	C
DJERBA	38	26	D
GENÈVE	32	17	–
HONGKONG	27	25	A
ISTANBUL	30	21	D
JÉRUSALEM	29	18	N
LISBONNE	28	18	D
LONDRES	23	13	N
LOS ANGELES	23	16	D
LUXEMBOURG	28	16	D
MADRID	36	20	D
MARRAKECH	39	25	D
MEXICO	21	13	B
MILAN	32	22	D
MONTRÉAL	32	17	B
MOSCOU	23	14	C
NAIROBI	21	11	N
NEW-YORK	36	27	N
OSLO	21	14	P
PALMA-DE-MAJ.	34	20	D
PÉKIN	21	20	P
RIO-DE-JANEIRO	22	16	N
ROME	31	18	D
SINGAPOUR	28	14	P
STOCKHOLM	22	14	P
SYDNEY	19	8	C
TOKYO	31	24	C
TUNIS	38	27	D
VARSOVIE	25	13	D
VENISE	33	23	D
VIENNE	32	20	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Sports

ATHLÉTISME : championnats de France

Christian Plaziat, la vedette

Tous les champions de France 1988 d'athlétisme ont remercié le public du stade Grandmont, à Tours, pour la chaleur avec laquelle leurs efforts ont été salués, les 12, 13 et 14 août, durant les épreuves du centenaire. Mais, en dépit de ces encouragements, seulement sept athlètes – deux garçons et cinq filles – ont saisi cette dernière occasion d'ajouter leurs noms à la liste de leurs vingt-neuf camarades qui avaient d'ores et déjà rempli les critères métriques et chronométriques fixés par la fédération d'athlétisme pour les qualifications aux Jeux olympiques de Séoul. Certains résultats, médiocres ou serrés – perche, 5 000 et 10 000 mètres, 100 mètres haies, – risquent d'ailleurs de mettre dans l'embarras les sélectionneurs, qui auront à trancher vendredi 19 août une dizaine de « cas limites ».

TOURS
de notre envoyé spécial

Qui lance sa chemise dans le public après un récital ? Habituellement, ce sont les chanteurs de rock, qui satisfont ainsi la frénésie de leurs fans. Les athlètes ont rarement de telles exubérances. Pourtant, samedi, le stade Grandmont de Tours n'a été que la scène sur laquelle Christian Plaziat a fait un triomphe. Pendant les dix épreuves de ce décathlon, il a créé une relation exceptionnelle avec les spectateurs, qui attendaient ses performances comme la foule d'un concert réclame un refrain à sa vedette préférée. Au bout de cette formidable représentation, il y eut donc le jet du maillot dans la foule en délire et le tour d'honneur, torse nu luisant de transpiration, muscles encore gonflés par l'effort frémissant sous les embruns de l'ovation prolongée.

Quel spectacle ! Voilà donc Christian Plaziat promu star de l'athlétisme national. Un rôle qu'il ne s'attendait sûrement pas à tenir au début de l'année.

Au cours de l'hiver, un scandale a éclaté qui aurait bien pu déstabiliser définitivement ce garçon de vingt-quatre ans qui avait fait forte impression quelques mois auparavant en terminant quatrième des championnats du monde à Rome. Une enquête publiée par *l'Equipe-Magazine* tendait en effet à montrer que l'entraîneur fédéral des épreuves combinées, Carmen Hodos, une immigrée roumaine, avait largement recours à la pharmacopée pour stimuler les performances de ses protégés. Or celle-ci s'occupait personnellement de Christian Plaziat au CSM de Clamart. Bien sûr, Carmen Hodos a clamé son innocence, a juré qu'il s'agissait d'un règlement de comptes et a demandé à la justice de l'innocenter. Mais le scandale avait pris de telles proportions que la FFA a dû lui demander d'abandonner ses fonctions fédérales, et son président, Robert Bobin, a annoncé qu'il allait suivre personnellement les investigations diligentées sur cette affaire.

Comme chaque fois qu'il est question de dopage dans les milieux sportifs, la tempête s'est calmée aussi vite qu'elle avait éclaté. On passa à autre chose. Carmen Hodos est restée à Clamart l'entraîneur notamment de Chantal Beaugeant, Odile Lesage et Nadine Debois, qui se sont classées respectivement première, troisième et quatrième de l'heptathlon à Tours. Sous les applaudissements. Et tout ce remue-ménage aurait sans doute été rapidement oublié si Christian Plaziat n'était pas un écorché vif.

A travers l'attaque contre son entraîneur, avec laquelle il entretenait d'ailleurs des relations fort orageuses, il s'est senti personnellement visé. Il a donc réagi avec brutalité : il a quitté Clamart pour réintégrer le club de son enfance, Pierre-Bénite, dans la banlieue lyonnaise : *« Quand j'ai quitté Paris, j'avais le moral à zéro. Mon avenir semblait des plus incertains. A dix mois des Jeux, beaucoup pensaient que j'allais me planter. En trois décathlons, j'ai prouvé que j'étais un athlète de haut niveau. »*

Par trois fois au cours des deux derniers mois, il a en effet réussi plus de 8 300 points, établissant même la meilleure performance mondiale de l'année (8 512 points).

Christian Plaziat ne peut nier que l'acharnement mis à réaliser ces résultats a eu pour origine l'affaire Hodos. Mais les conséquences n'ont pas seulement été visibles dans le niveau de ses performances. Plaziat, qui passait pour un introverti – il avait été surnommé le hérisson et cet animal est devenu sa mascotte, – est désormais le champion extraverti qui a autant besoin des encouragements du public que de l'oxygène de l'air pour s'accomplir.

Mais cette métamorphose n'a pas affecté un autre trait majeur de son caractère : Plaziat est persuadé qu'il sera un jour ou l'autre le meilleur décathlonien du monde. *« Mon principal adversaire, c'est moi-même. Et c'est particulièrement vrai en ce moment pour ce qui concerne le lancer du javelot. Il est anormal qu'avec ma forme actuelle et mes qualités de vitesse et de détente je ne sois pas régulier à 60 mètres. Je vais travailler pour ça. Quand j'y serai parvenu, le record du monde (8 778 points) sera à ma portée. »*

Il dit cela avec une mâle assurance après avoir totalisé 8 451 points à Tours : *« Je me suis donné à fond dans le 400 mètres (47 s 78) et à la perche (5,10 mètres) pour faire un test. Sinon j'ai pris les autres épreuves comme un simple entraînement. »* C'est donc avec un sourire sans ironie qu'il peut affirmer : *« Je ne peux pas prédire l'avenir, mais aujourd'hui je suis le seul athlète français qui a une chance réelle de médaille aux Jeux de Séoul. »*

Hélas ! il a sûrement raison. Stéphane Caristan, champion d'Europe en titre du 110 mètres haie et ex-recordman continental de la distance, se présentera en Corée du Sud en ayant couru une seule fois au cours des douze derniers mois. Opéré d'une pubalgie puis victime d'une entorse, il souffre maintenant de contractures dans une cuisse. En réalisant 13 s 47 à Tours tout en étant à la peine sur les trois dernières haies, il a réussi une sorte d'exploit. Mais il faudra en aligner quatre pour être en finale à Séoul.

Gilles Quénéhérvé, qui avait été la grande révélation des championnats du monde à Rome sur 200 mètres, a ensuite fait un voyage sous les tropiques, où il a contracté un mauvais virus. Depuis, il n'a plus véritablement retrouvé sa forme de l'été 1987. Les 20 s 20 réalisées en altitude à Sestrières la semaine passée derrière l'Américain Carl Lewis ont été vite effacées par les médiocres « chronos » de Tours.

En fond, les prestations de Thiebaut (abandon au 5 000 mètres) et de Prianon (troisième du 10 000 mètres en 29 min 4 s 83) sont quelque peu alarmantes. Au saut à la perche, naguère orgueil de l'athlétisme français, la « bande à Perrin », réduite à Vigneron et Quinon, est en déroute.

Les seules notes optimistes de ces championnats sont venues du 3 000 mètres steeple, où, en dépit de l'effacement du vice-champion de Los Angeles Joseph Mahmoud, la rivalité de Pannier et de Le Stum fait progresser la discipline à pas de géant, et du javelot, où Lefèvre, déjà qualifié pour la finale des championnats du monde 1987, pense pouvoir se rapprocher du podium olympique après avoir porté dimanche le record national de 80,76 mètres à 81,48 mètres. Mais, au total, on est bien loin des espoirs qu'avaient fait naître les résultats français de Rome l'an passé.

ALAIN GIRAUDO.


AFP.
Marie Josée Pérec, à gauche, devant Nathalie Simon, (4e place)

400 mètres

Marie-Josée Pérec prend le relais de Nicole Duclos

Moment d'émotion : sous les yeux de Nicole Duclos, l'ex-*recordwoman du monde*, et de Colette Besson, la championne olympique 1968, le plus vieux record de France d'athlétisme a été amélioré dimanche 14 août à Tours.

Marie-Josée Pérec, une *grande et fine Martiniquaise*, a en effet couvert 400 mètres en 51 sec 35, soit 37 centièmes de moins que Nicole Duclos en 1969 à Athènes. C'était la *quatrième fois que* la jeune puciste, entraînée depuis *l'automne dernier par* François Pépin, s'essayait sur le tour de piste. Ses distances habituelles sont le 100 mètres et le 200 mètres, où elle devrait normalement s'aligner aux Jeux de Séoul. A vingt ans elle pense qu'elle manque encore trop de résistance pour tenter l'aventure olympique sur la distance dont elle est désormais championne et recordwoman de France. Marie-*Josée Pérec, qui, par ailleurs,* effectue un TUC de comptabilité, s'était *révélée* au *cours* des compétitions hivernales.

SPORTS ÉQUESTRES : CSIO de Dinard

Cogitation sur une sélection

Le Suisse Philippe Guerdat, sur *Lanciano*, a remporté, le dimanche 14 août, à Dinard, le CSIO de France devant le Britannique Nick Skelton sur *Grand Slam* et le Français Pierre Durand sur *Jappeloup de Laze*. Marqué par les contre-performances des principaux cavaliers français, cet ultime rendez-vous international avant les Jeux olympiques n'aura pas apporté d'enseignements déterminants à Patrick Caron, l'entraîneur national de sauts d'obstacles. Ce dernier devra pourtant désigner les quatre cavaliers qui accompagneront Pierre Durand à Séoul le mercredi 17 août, date à laquelle les chevaux sélectionnés doivent entrer en quarantaine sanitaire.

DINARD
de notre envoyé spécial

Les présélectionnés olympiques piaffent d'impatience. Tout le long du week-end, le visage de Patrick Caron, leur ami et néanmoins sélectionneur, est resté impénétrable. Alors pour détendre l'atmosphère, ils ont choisi l'humour. Les cavaliers français ont composé, photocopié et fait circuler samedi un *« Evangile selon saint Patrick »*, joyeux pastiche dans lequel ils brocardaient en quelques lignes leur patron et ses légendaires cogitations. *« J'ai une idée, je vous en parlerai. Je vous l'avais dit. C'était prévu »*, disait le texte. Caron en avait ri, évidemment. Mais dimanche soir, le naturel revenant au galop, il se parodiait lui-même en disant aux journalistes curieux de connaître les sélectionnés pour Séoul : *« Laissons Caron réfléchir en paix pendant quarante-huit heures. »*

L'entraîneur national s'était accordé ce nouveau délai avant même d'assister au chapelet de fautes égrenées par Bourdy, Godignon, Rozier, Cottier et les autres sur le terrain de Dinard. *« Je suis très calculateur*, avoue-t-il, *je ne fais rien au hasard. Je ne voudrais pas avoir à regretter plus tard d'avoir oublié un détail. »* Ainsi, ces deux journées supplémentaires de suspense seront mises à profit pour un examen vétérinaire complet des chevaux pressentis.

Seul à son bureau, Caron compulsera ses fiches : *« J'ai en archives tous les parcours réalisés par les cavaliers depuis trois ans*, dit-il, *Cela me permet d'évaluer leur progression, puis de faire des projections en fonction des problèmes qui se poseront aux Jeux. »* Depuis le début de la saison, il avait élaboré un programme permettant de mener de pair préparation et sélection. Point d'orgue de ce circuit, le concours de Dinard proposait volontairement des difficultés techniques (dénivelés de terrain, matériel léger, oxers élargis) *« que les cavaliers français rencontraient pour la première fois de la saison »*. A l'évidence, ils n'ont pas su les résoudre, mais le piètre résultat de Dinard, tant par équipes (la France a terminé quatrième de la Coupe des Nations) qu'en individuel ne remet pas en cause les acquis des mois précédents.

Pour Patrick Caron, en effet, la sélection sera motivée par trois critères fondamentaux : *« D'abord, l'expérience des cavaliers, ensuite l'expérience des chevaux, enfin, la régularité des chevaux. »* Anodine en soi, cette réflexion est un demi-aveu : Michel Robert et *Péquignet-La Fayette*, Hubert Bourdy et *Morgat* ainsi que Frédéric Cottier et l'inusable *Flambeau C* pourraient, dans ces conditions être les coéquipiers de Pierre Durand et *Jappeloup* lors de l'épreuve par équipes à Séoul. Il resterait à désigner le réserviste, entre Philippe Rozier et Hervé Godignon. Choix épineux : le premier risque d'être privé de son meilleur cheval, *Norton*, que son propriétaire souhaite confier à un autre cavalier (Roger-Yves Bost) et à un autre entraîneur (Jean d'Orgeix). Le second a publiquement fait connaître son peu d'enthousiasme pour le poste de remplaçant.

En convoquant son équipe mercredi, Patrick Caron désignera-t-il d'emblée les titulaires et le remplaçant comme le souhaitent les cavaliers ou bien seulement un groupe de cinq, se réservant la possibilité de choisir sur place au dernier moment les chevaux les plus en forme ? La seconde formule serait bien dans la manière de Caron. D'une part, il est un inconditionnel de l'émulation pour motiver les cavaliers. *« C'est moi qui commande la vanne de pression »*, a-t-il coutume de dire. D'autre part, il se méfie de ces JO lointains. Après six semaines d'interruption de compétitions et vingt-deux heures de voyage aérien, qui peut dire comment réagiront certains chevaux ? D'ailleurs, Patrick Caron mettra vraisemblablement un sixième cheval en quarantaine. Le remplaçant du remplaçant. A la réflexion, c'est plus prudent.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

FOOTBALL : championnat de France

Caen, zéro pointé

A l'issue de la sixième journée du championnat de France de football, Toulon, vainqueur de Monaco (1-0), est seul leader du classement général. Sochaux et le Paris-Saint-Germain suivent à deux points. Le PSG a battu au Parc des Princes l'équipe de Caen, dernière avec six défaites en six matches. Promu cette saison en première division, le club normand ne paraît pas à sa place dans l'élite nationale.

Quinze : c'est le plus petit nombre de points obtenu par une équipe en division 1 dans un championnat à vingt clubs. D'aucuns prévoient que ce record détenu par le Stade Brestois de 1979-1980 sera battu cette saison par le dernier des promus, le Stade Malherbe Caen. Après six matches et autant de défaites, les Caennais sont derrière les Brestois, qui avaient glané leur premier point au bout de neuf heures de jeu.

Marseille et le Matra RP, les premiers, pourraient démontrer que les résultats ne sont pas proportionnels aux investissements consentis. Mais ici les moyens justifient la fin que l'ont prédit au SM Caen. Le club fonctionne avec l'un des plus petits budgets de l'élite : 30 millions de francs. Et il ne possède pas les installations pour compenser ce handicap. *« Les petites villes seront toujours désavantagées*, explique Jean-Claude Médot, directeur sportif et ancien joueur professionnel. *Nous sommes doublement desservis, parce que nous ne disposerons d'un centre de formation qu'en septembre prochain. »* Quand on veut prendre pour modèles Laval et Auxerre, qui fondent leur avenir sur de jeunes talents, le défaut est rédhibitoire.

Arrivé dans un monde d'adultes par la foi d'un entraîneur, Pierre Mankowski, et d'un solide groupe de joueurs, Caen souffre d'un manque de maturité. Cette entrée dans la cour des grands n'avait nullement été préparée. Au printemps dernier, Mankowski, arguant des promesses non tenues par la municipalité, annonçait son départ. Quatre joueurs parmi les plus importants bouclaient leurs valises avant même de connaître le sort du club. En guise de cadeau d'adieu, ils contribuèrent à la montée en division 1, le 10 juin dernier, au terme des trois matches des barrages. Le nouveau promu se heurtait aussitôt à deux problèmes : la minceur de son budget (13 millions de francs) et la raréfaction des joueurs transférables.

« C'est le maire qui a dit oui à la division 1 », précise Jean-Jacques Fiolet, président du club. La subvention municipale est passée de 3 millions à 5 millions de francs pour la saison 1988-1989. *« On accompagne*, commente Paul Dubourget, adjoint au maire, Jean-Marie Girault, dont il reprend les termes exacts. *Le Stade Malherbe fait parler de la ville. Nous nous devons d'offrir des équipements. Une étude est en cours pour un nouveau stade. Nous avons racheté le pavillon qui abritera le centre de formation. Mais nous restons prudents. »* Nous sommes en Basse-Normandie, ne l'oublions pas. Une région qui n'a jamais eu de représentants à pareil niveau et découvre certaines habitudes. *« Les collectivités locales sont prêtes à donner de l'argent pour des structures, pas pour des pros »*, note Jean-Claude Médot.

Le conseil général a annoncé sa participation dans la création du centre de formation à raison de 800 000 F. Les négociations avec le conseil régional seront plus ardues. Le Crédit agricole, sponsor ces quatre dernières années, s'est retiré. *« Cette opération de partenariat était dans notre esprit menée à son terme*, explique Roland Chablain, responsable du service communication-marketing, qui ajoute : *« Nous n'aurions pas pu partir sur les tarifs pratiqués en D I »* Enfin, si le public semble suivre (neuf mille spectateurs de moyenne), il aura fallu attendre la troisième rencontre à domicile pour en voir l'annonce sur la devanture des commerçants de la ville.

Déjà lésé par son arrivée sur le marché des transferts à un moment où toutes les bonnes affaires avaient été conclues, Caen a dû composer avec une enveloppe restreinte. Huit joueurs ont débarqué en compagnie d'un nouvel entraîneur, Robert Nouzaret : *« Ici, les structures me rappellent mes débuts à la Paillade de Montpellier. Sauf qu'on était alors en division d'honneur. En revanche, les conditions d'entraînement sont idéales. »*.

Sur le terrain, la formation caennaise effectue un difficile apprentissage. Dans les coulisses, l'équipe dirigeante en fait autant. Serge Viard, ancien président, n'a pas résisté au printemps dernier à la découverte d'un passif dépassant les 5 millions de francs. Certains envisageaient le dépôt de bilan. Jean-Jacques Fiolet, président-directeur général d'une société d'immobilier, a relevé le défi : *« La mairie nous a donné sa confiance. A nous de la mériter par notre sérieux, notre organisation et notre volonté de dialogue. »*

A Caen, tout semble confirmer que la montée était précipitée. Jean-Claude Médot espère cependant en tirer profit : *« Nous n'aurions joué que le milieu de tableau cette année en D2. Même si nous redescendons, nous aurons gagné deux ou trois ans sur le plan des structures. »* Brest et Montpellier ont dans le passé suivi le même cheminement. A condition que la discorde ne s'installe pas dans les structures dirigeantes, le SM Caen pourrait alors simplement *« reculer pour mieux sauter »*.

THIERRY CERINATO.

Les résultats

Athlétisme

CHAMPIONNATS DE FRANCE A TOURS

Hommes

100 m : Morinière, 10 s 32 ; 200 m : Trouabal, 20 s 64 ; 400 m : Barré, 45 s 72 ; 800 m : Diomar, 1 min 47 s 74 ; 1 500 m : Phelippeau, 3 min 41 s 47 ; 5 000 m : Arpin, 13 min 42 s 13 ; 10 000 m : Pantel, 28 min 47 s 23 ; 110 m haies : Tourret, 13 s 62 ; 400 m haies : Gui, 50 s 44 ; 3 000 m steeple : Pannier, 8 min 17 s 49 ; longueur : Brige, 7 m 99 ; triple saut : Camara, 16 m 79 ; hauteur : Hernandez, 2 m 25 ; perche : Collet, 5 m 70 ; disque : Journoud, 59 m 04 ; marteau : Kuhn, 73 m 24 ; poids : Viudes, 19 m 20 ; javelot : Lefèvre, 81 m 48 (rec. de France) ; marathon : Rachide, 2 h 17 min 29 s ; 20 km marche : Fesselier, 1 h 23 min 55 s 48 ; décathlon : Plaziat, 8 441 points.

Femmes

100 m : Bily, 11 s 24 ; 200 m : Cazier, 23 s 12 ; 400 m : Pérec, 51 s 35 (rec. de France) ; 800 m : Gourdet, 2 min. 1 s 72 ; 1 500 m : Demilly, 4 min 14 s 56 ; 3 000 m : Duros, 8 min 59 s 31 ; 10 000 m : Mukamurenzi, 32 min 37 s 51 ; 100 m haies : Piquereau, 12 s 83 ; 400 m haies : Huart, 55 s 72 ; longueur : Fourcade, 6 m 42 ; hauteur : Ewanje-Epée, 1 m 95 ; Disque : Hanicque, 55 m 22 ; poids : Hanicque, 15 m 84 ; javelot : Auzeil, 59 m 54 ; heptathlon : Beaugeant, 6 312 pts ; marathon : Poirot, 2 h 49 min ; 5 km marche : Griesbach, 23 min 38 s 06.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(sixième journée)

*Saint-Etienne et Marseille 0-0
*Sochaux et Bordeaux 1-1
*Toulon b. Monaco 1-0
*Paris-SG b. Caen 3-0
*Auxerre et Cannes 0-0
Nantes b. *Lille 1-0
*Montpellier et Matra-Racing 0-0
*Nice b. Laval 1-0
*Toulouse b. Metz 2-1
*Strasbourg b. Lens 4-1

Classement. – 1. Toulon, 14 pts ; 2. Sochaux, Paris-SG, 12 ; 4. Monaco, Bordeaux, Nantes, 11 ; 7. Auxerre, Nice, Toulouse, 10 ; 10. Montpellier, 9 ; 11. Strasbourg, Marseille, Matra-Racing, Cannes, Lille, 7 ; 16. Metz, 6 ; 17. Lens, Laval, 4 ; 19. Saint-Etienne, 3 ; 20. Caen, 0.

Deuxième division
(sixième journée)

GROUPE A

*Brest b. Quimper 2-0
Mulhouse b. *Le Mans 2-0
*Beauvais et Créteil 1-1
*Rennes b. Guingamp 3-1
*Angers et Dunkerque 2-2
*Valenciennes et Abbeville 0-0
Rouen b. *La Roche AEPB 2-0
*Nancy b. Reims 1-0
Gueugnon b. *Le Touquet 2-1

Classement. – 1. Brest, 14 pts ; 2. Mulhouse, 13 ; 3. Quimper, 10.

GROUPE B

*Le Havre b. Nîmes 3-2
*Annecy et Lyon 1-1
*Montceau et Bastia 0-0
*Grenoble b. Cuiseaux 2-0
*Istres b. Le Puy 2-1
*Niort b. Clermont-Ferrand 2-1
*Dijon b. Rodez 1-0
*Alès b. Orléans 2-1
*Martigues et Sète 3-3

Classement. – 1. Lyon, Le Havre, Nîmes, 12 pts.

Motocyclisme

GRAND PRIX DE SUÈDE A ANDERSTORP

250 cc. – 1. Pons (Esp., Honda), les 25 tours en 41 min 27 s 89 (moy. 145,82 km/h) ; 2. Garriga (Esp., Yamaha), à 0 s 29 ; 3. D. Sarron (Fr., Honda Rothmans) à 0 s 66.

Championnat du monde

1. Pons (Esp.), 199 pts ; 2. Garriga (Esp.), 190 ; 3. Cornu (Suisse), 151.

500 cc. – 1. Lawson (Etats-Unis, Yamaha Marlboro), les 30 tours en 47 min 57 s 28 (moy. 151,200 km/h) ; 2. Gardner (Aus., Honda Rothmans), à 13 s 04 ; 3. C. Sarron (Fr., Yamaha Gauloises), à 19 s 34.

Championnat du monde

1. Lawson (Etats-Unis), 215 pts ; 2. Gardner (Aus.), 192 ; 3. Rainey (Etats-Unis), 174 ; 4. G. Sarron (Fr.), 138.

ENDURANCE

L'équipage français Moineau-Le Bihan-Crine (Suzuki 750) a remporté les 24 Heures de Liège. Le Français Christian Moineau, grâce à ce succès, remporte le championnat du monde d'endurance pour la seconde année consécutive.

Tennis

TOURNOI DE SAINT-VINCENT

Demi-finales : Carlsson (Suède) b. Mancini (Arg.) 6-3, 4-6, 6-4 ; Champion (Fr.) b. Filippini (Ur.) 6-2, 6-4.

Finale : Carlsson b. Champion 6-0, 6-2.

TOURNOI DE TORONTO

Demi-finales : Lendl (ex-Tch.) b. Conors (EU) 6-4, 6-4 ; Curren (EU) b. Woodforde (Aus.) 6-4, 6-2.

Finale : Lendl b. Curren 7-6, 6-2.

Le Monde

LIBAN : la procédure de désignation d'un nouveau président

La réunion du Parlement prévue pour le 18 août devrait être reportée faute de quorum

BEYROUTH
de notre correspondant

Une semaine-clé s'est ouverte au Liban pour l'élection présidentielle, avec la convocation du Parlement le jeudi 18 août, pour une séance où celui-ci devrait élire le successeur de M. Amine Gemayel, dont le mandat expire le 23 septembre. Deux clans s'accordent ici à estimer que cette séance n'aura probablement pas lieu faute de quorum. L'étape qu'elle représente n'en est pas moins cruciale dans le processus devant mener – les Libanais l'espèrent vivement – à l'élection d'un nouveau chef de l'Etat, sinon... à l'accentuation de l'éclatement du pays.

En effet, elle doit permettre de tirer au clair deux candidatures, aussi réelles que non déclarées, et qualifiées de *« défis »* par ceux qui les contestent : celle de M. Soleiman Frangié, ancien président de la République de 1970 à 1976, et celle du général Michel Aoun, commandant en chef en exercice de l'armée, qui empêchent la recherche d'un président de consensus.

Vieil allié de la Syrie, M. Frangié remet de semaine en semaine la proclamation de ses intentions. Damas, qui ne peut que l'appuyer s'il se présente et l'a fait savoir récemment à l'émissaire américain M. Murphy, a également informé l'intéressé qu'elle ne le poussait pas à entrer en lice. Quant au général Aoun, vieil ennemi de la Syrie, il serait devenu séduisant aux yeux de Damas depuis que son conflit avec la milice chrétienne des forces libanaises gagne en virulence et qu'il apparaît comme l'homme susceptible de la mettre au pas sans que l'armée syrienne ait à se lancer dans cette besogne, militairement facile mais politiquement hasardeuse.

Or le conflit entre le général Aoun d'une part, les forces libanaises et le président Gemayel de l'autre, gagne en virulence chaque jour et a atteint son apogée durant le week-end, les forces des deux parties ayant été mises en état d'alerte. *Ipso facto*, le camp musulman, à l'exception de M. Walid Joumblatt, découvre les vertus du général Aoun, qu'il contestait antérieurement.

Jusqu'à présent, aucun coup de feu n'a pratiquement été tiré ni entre les camps chrétien et musulman ni à l'intérieur même du camp chrétien, bien que les passions y soient exacerbées. Ce qui, au Liban, est inhabituel. La bataille se concentre sur un point factuel : la liberté d'accès des députés au siège du parlement. Les forces libanaises menacent d'empêcher de s'y rendre, Par la persuasion sinon par la manière forte, ceux résidant dans leur secteur, tant qu'une entente ne se sera pas faite sur un candidat consensuel et qu'il sera donc question d'élire M. Frangié ou, pis à leurs yeux, le général Aoun. L'armée se fait fort de convoyer lesdits députés.

Les oracles politiques, notamment les « faiseurs de présidents » libanais que sont les Américains, qui affirmaient à Beyrouth avec une conviction non feinte que l'élection interviendrait durant la première phase du délai constitutionnel (23 juillet-23 août), révisent leurs pronostics et estiment à présent que la seconde phase du délai (23 août-23 septembre) est plus vraisemblable. Si ce second délai n'était pas respecté, ce serait la vacance de la présidence et l'aventure.

Parmi les « présidentiables d'entente », les trois mêmes noms continuent d'émerger : ceux de MM. Michel el Khoury, Michel Eddé et René Moawad, M. Michel Eddé paraissant maintenant prendre la tête.

LUCIEN GEORGE.

La passion du Loto

Beyrouth. – Bien que le destin de leur pays soit en jeu, les Libanais, incorrigibles, jouent leur futur président au... Loto.

Des promoteurs de jeux, un journal et une station de télévision se sont associés pour mettre en circulation des grilles de Loto dont les numéros sont remplacés par l'effigie des innombrables présidentiables, sans oublier deux cases figurant deux variantes du blocage institutionnel et donc du saut dans l'inconnu.

L. G.

ÉGYPTE : dans une banlieue du Caire

De violents affrontements avec la police attestent la montée en puissance des islamistes

Deux personnes ont trouvé la mort et une cinquantaine d'autres ont été blessées à la suite de violents affrontements entre islamistes et forces de l'ordre vendredi 12 et samedi 13 août, dans la banlieue populaire d'Aïn-Chams au nord-est du Caire. La police a appréhendé deux cent quarante personnes, dont cinquante-neuf ont été placées en garde à vue.

LE CAIRE
de notre correspondant

On n'avait rien vu de pareil depuis avril 1986, date des affrontements entre Jamaat Islameya (groupements islamiques) et forces de l'ordre à Assiout. Cette fois, les incidents n'ont pas eu lieu, comme à l'accoutumée, dans un des fiefs islamistes de Haute-Egypte, mais en pleine capitale. La banlieue d'Aïn-Chams jouxte, en effet, le quartier bourgeois d'Heliopolis où se trouvent le palais présidentiel et la résistance du raïs.

C'est vendredi, au coucher du soleil, que les incidents ont commencé. Un détachement de forces de l'ordre s'est rendu à la mosquée Adam, le quartier général des islamistes à Aïn-Chams. Objectif : arrêter deux membres de l'organisation extrémiste Al Djihad (guerre sainte). Le parquet voulait les interroger au sujet de l'évasion rocambolesque, à la mi-juillet, de trois membres de l'organisation condamnés aux travaux forcés à perpétuité pour complicité dans l'assassinat du président Sadate en octobre 1981. Après une gigantesque chasse à l'homme, les trois évadés avaient été retrouvés. Deux d'entre eux ont été abattus après avoir blessé plusieurs policiers.

Les forces de l'ordre avaient visiblement sous-estimé l'opération. Selon divers témoignages, les policiers étaient à peine entrés dans le quartier Al-Zahraa, où se trouve la mosquée Adam, que celle-ci se transformait en forteresse. Barricadés dans la mosquée à trois étages, les islamistes ont fait pleuvoir sur les policiers une grêle de briques et de projectiles enflammés des fenêtres aux allures de meurtrières. Les policiers, déjà gênés par l'étroitesse des rues menant à la mosquée, ont été, de plus, pris à revers par des habitants du quartier. Femmes voilées, enfants ou badauds excédés par la pauvreté et la saleté de leur sous-bidonville ont brûlé les voitures de police et bloqué les principaux accès.

Deux cent cinquante arrestations

Perdant le contrôle de la situation face à cette hostilité généralisée, les policiers qui avaient déploré plusieurs blessés ont commencé à tirer au petit plomb sur la foule. Ce sont ces coups de feu qui ont fait les deux morts et la plupart des blessés. Ce n'est qu'après avoir reçu d'importants renforts de brigades anti-émeutes et de forces spéciales que la police a pu reprendre les choses en main.

Vers 2 heures, grâce à l'intervention de voitures blindées et l'usage intensif de grenades lacrymogènes, un calme précaire a été rétabli après l'arrestation de deux cents personnes. Mais les incidents ont repris samedi matin malgré le quadrillage du quartier. Il a fallu encore une fois l'intervention massive des brigades anti-émeutes et l'arrestation d'une quarantaine de personnes pour rétablir l'ordre.

Dimanche, le calme était revenu à Aïn-Chams où les magasins ont rouvert leurs portes. Mais la présence de centaines de policiers était là pour attester la persistance de la tension. La violence même des affrontements et l'importance des effectifs engagés par les forces de l'ordre, dans ce qui ressemblait à une bataille, a mis au grand jour la force des maximalistes musulmans.

Leur puissance n'est plus cantonnée dans les fiefs un peu isolés de la Haute-Egypte. Ils sont aujourd'hui bien implantés dans les banlieues populaires du Caire. Comme à Aïn-Chams, on les retrouve dans les quartiers pauvres ou populaires d'Embaba et de Hélouan. Ils y ont maintenant des mosquées qui servent de lieu de réunion et de propagande au sein d'une population d'autant plus sensible à leur discours que l'Etat, débordé par la crise économique et l'explosion démographique, est peu présent dans des quartiers pauvres dont les habitants, surtout les jeunes, ont une vue sombre de l'avenir.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

L'enquête sur la destruction de l'Airbus iranien

Un seul officier du « Vincennes » serait blâmé

L'officier chargé des opérations du croiseur *« Vincennes »*, qui a abattu par erreur un avion de ligne iranien, le 3 juillet, au-dessus du Golfe, devrait être l'unique officier du bâtiment américain à recevoir un blâme, selon des responsables du Pentagone cités, dimanche 14 août, par le *Washington Post*.

Les membres de la commission de la marine chargée de l'enquête sur l'incident qui a causé la mort de 290 personnes ont recommandé qu'aucune mesure disciplinaire ne soit prise contre les officiers du *« Vincennes »*, à l'exception de ce responsable des opérations, dont l'identité n'a pas été révélée.

ESPAGNE

Vague d'attentats anti-français

Madrid. – Huit bombes, visant des établissements français, ont fait explosion le samedi 13 août dans plusieurs régions du nord de l'Espagne. Ces attentats ont provoqué de graves dégâts matériels, mais aucun corporel.

Le plus important s'est produit à La Guardia, dans la province basque d'Alava. Une bombe très puissante a explosé dans les locaux d'un concessionnaire Renault, détruisant neuf véhicules qui se trouvaient dans le hall d'exposition. Un porte-parole de la police a affirmé que cet attentat aurait pu provoquer une véritable catastrophe : à proximité se trouve en effet une station-service, qui n'a toutefois pas été atteinte. La déflagration a été si violente que le propriétaire du garage, qui habite à côté, a été éjecté de son lit.

Quatre autres attentats ont eu lieu dans la province de Santander, à l'ouest du Pays basque. Trois d'entre eux visaient des concessionnaires Renault et Peugeot, tandis qu'une bombe a explosé devant une filiale de la société Yoplait.

Enfin, trois autres engins ont explosé dans la province de La Rioja, dans l'est de la Navarre, visant eux aussi des concessionnaires Renault. Par ailleurs, dans la même région, une bombe a explosé le long de la voie ferrée qui relie Bilbao à Castellon, interrompant la circulation des trains.

Ces attentats n'avaient pas encore été revendiqués ce lundi matin, mais tout porte à croire qu'ils sont l'œuvre de l'ETA militaire. – (*AFP, AP.*)

PANAMA

Les obsèques de l'ancien président Arias ravivent les nostalgies de l'opposition

PANAMA
de notre envoyé spécial

Les obsèques de l'ancien président Arnulfo Arias, qui devaient avoir lieu lundi 15 août, à Panama, risquent de susciter des troubles, ce qui pourrait donner un second souffle à une opposition découragée, qui avait pratiquement renoncé à organiser des manifestations de rue contre le général Manuel Antonio Noriega, plus que jamais l'homme fort du pays.

Mort la semaine dernière à Miami, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, Arnulfo Arias a été et reste un personnage hors série de la politique panaméenne. Trois fois élu président le plus légalement du monde, il a été chassé trois fois du pays. Mais têtu, populaire et intransigeant, il n'a jamais renoncé à jouer un rôle de premier plan. Il était encore candidat à la dernière élection présidentielle de 1984, soutenu par l'Alliance démocratique d'opposition (avec Arias Calderon, leader de la démocratie chrétienne, comme candidat à la vice-présidence) et n'a été battu que d'une courte tête – quelques centaines de voix – par « Nicky » Barletta, candidat des forces armées et du Parti révolutionnaire démocratique (PRD) fondé par le général Omar Torrijos.

« *En fait*, disent les partisans d'Arnulfo, *le vieux avait une fois de plus gagné. Il a été seulement battu par la fraude...* ». Arnulfo Arias n'a jamais non plus varié d'un iota dans ses options politiques. Populiste, ultranationaliste convaincu et d'un anti-américanisme résolu, le fondateur et leader du Parti panaméen authentique s'est acquis durant toute sa vie l'inimitié, pour ne pas dire plus, du gouvernement des Etats-Unis.

Elu pour la première fois à la présidence en 1940, Arnulfo Arias a ainsi refusé au début de la seconde guerre mondiale, et contre le désir de Washington, « d'armer » la marine marchande panaméenne. Soupçonné de sympathies pour les puissances de l'Axe – ses amis disent aujourd'hui qu'il entendait seulement préserver la neutralité du Panama, – il allait, en tout cas, payer cher ce défi. En 1941, les Américains le débarquaient du pouvoir et l'expédiaient en exil au Nicaragua. Réélu démocratiquement en 1948, ne prenant ses fonctions qu'en 1949, Arnulfo Arias était de nouveau renversé, cette fois par ses militaires, en 1951.

Nouvelle élection à la présidence le 1er octobre 1968, nouvelle chute, onze jours plus tard seulement, le 11 octobre. L'exécuteur s'appelait alors Omar Torrijos, mort dans un accident d'avion en 1981 et artisan des accords signés en 1977 avec le président Carter, qui prévoient le rétablissement de la souveraineté panaméenne sur la totalité de la zone du canal de Panama à la fin de ce siècle. En exil de 1968 à 1978, Arias s'était personnellement prononcé contre ces accords, les jugeant insuffisants. Mais être mal vu de Washington n'est pas un péché au Panama.

Mort en exil, Arias apparaît plus que jamais aux Panaméens comme le guide qui est passé à côté de son destin et, à Washington, comme un possible rassembleur dont la Maison Blanche n'a apparemment pas voulu. Des dizaines de milliers de Panaméens bouleversés étaient dans la rue samedi soir, pour la première fois depuis plusieurs mois, afin de saluer sa dépouille mortelle depuis l'aéroport jusqu'au centre-ville. Ils ont, dimanche, littéralement envahi la cathédrale, dans le vieux Panama, et défilé devant le catafalque recouvert du drapeau national, jeunes et vieux mêlés et de toutes les classes sociales. L'ambassadeur américain, M. Davis, qui ignore totalement le gouvernement panaméen présidé par M. Solis et animé par le général Noriega, s'est rendu lui aussi à la cathédrale pour présenter ses condoléances à la veuve d'Arnulfo Arias ; il est resté une demi-heure. A sa sortie de la cathédrale, il a été applaudi sous la pluie par une foule dense qui lui a crié : *« Justice ! Justice !... »*

MARCEL NIEDERGANG.

Mort d'Enzo Ferrari

Modène (*AFP.*). – Le constructeur automobile italien Enzo Ferrari est mort, le dimanche 14 août, à son domicile de Modène, a annoncé lundi la société Ferrari dans un communiqué.

Les obsèques d'Enzo Ferrari qui était âgé de quatre-vingt-dix ans, ont déjà eu lieu ; la nouvelle de sa mort n'a été annoncée qu'après la cérémonie à la demande du défunt.

La disparition de la comédienne Pauline Lafont

Disparue depuis jeudi 11 août, alors qu'elle était partie en promenade à proximité de la maison familiale de Saint-André-de-Valborgne (Gard), la jeune comédienne Pauline Lafont, vingt-six ans, n'avait pas été retrouvée, lundi 15 août, en fin de matinée.

Les recherches entreprises dans la zone proche de taillis difficiles d'accès ont été abandonnées, samedi soir, par les gendarmes et les sapeurs-pompiers sans qu'aucun indice ait été découvert.

David Lafont, frère de la comédienne, a, pour sa part, continué les recherches, aidé par des amis, et a émis le souhait que l'armée y participe.

Quatre indépendantistes basques remis en liberté

Sur décision de M. Michel Legrand, juge d'instruction à Paris, chargé des dossiers du terrorisme, quatre indépendantistes basques, emprisonnés à Fleury-Mérogis (Essonne) et Fresnes (Val-de-Marne), ont été libérés vendredi 12 août. Il s'agit de Jean-Marc Abadie, vingt-sept ans, de Maïté Bergara, vingt-sept ans, de Xavier Labeguerie, vingt-six ans, et de Michel Lavie, vingt-huit ans.

Maïté Bergara avait été interpellée en avril dernier au moment de l'arrestation de Jose Felix Perez Alfonso, membre présumé de l'ETA. Les trois hommes avaient été arrêtés en 1987 dans le cours de l'enquête sur l'évasion, en décembre 1986, de deux membres de l'organisation clandestine basque Iparretarrak, détenus à la prison de Pau.

ONU : après la disparition d'un représentant de la Roumanie

Les experts de la sous-commission des droits de l'homme accentuent leurs pressions sur Bucarest

GENÈVE
de notre correspondante

Les experts membres de la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, actuellement réunis à Genève, accentuent leurs pressions sur la Roumanie afin d'obtenir des autorités de ce pays des éclaircissements sur le sort de M. Dumitru Mazilu, expert roumain qui était chargé de rédiger un rapport sur la jeunesse et qui a disparu depuis un an (*le Monde* du 10 août).

Les autorités roumaines se bornent à affirmer que le professeur Mazilu, *« gravement malade »*, ne peut se rendre à Genève.

Une longue lettre manuscrite est parvenue à M. Leandro Despouy (Argentine), président sortant de la sous-commission, dans laquelle M. Mazilu affirme qu'il a *« beaucoup souffert »*, mais uniquement en raison de la *« situation impossible »* qui lui est imposée dans son pays.

Il déclare que son gouvernement s'est montré *« fortement opposé »* à son rapport, qu'il est soumis à de *« fortes pressions pour renoncer »* à la rédaction de ce texte ; qu'il a été déchu de son poste de *« chef du département juridique du ministère des affaires étrangères »* ; qu'il est *« surveillé par plus de vingt policiers jour et nuit »*. Il insiste sur son vif désir de venir présenter devant la sous-commission le rapport dont il a été chargé depuis 1985 et auquel il attache la plus grande importance.

Les experts qui lui ont adressé un télégramme pour l'inviter à venir à Genève pour la dernière semaine de la session viennent d'apprendre que celui-ci n'est pas parvenu à son destinataire.

L'expert français Louis Joinet, constatant *« l'absence persistante, semble-t-il contre son gré »*, de son collègue roumain, a proposé qu'un membre de la commission *« se rende en Roumanie aussitôt que possible afin de le rencontrer, accompagné d'un membre du secrétariat de l'ONU à Genève »*. Il faudrait pour cela que Bucarest délivre les deux visas nécessaires. Mais le représentant du président Ceausescu fait la sourde oreille.

Un télex a d'autre part été envoyé par M. Jan Martenson, directeur du Centre des droits de l'homme de l'ONU, au Centre d'information des Nations unies à Bucarest pour lui demander son assistance afin d'indentifier aussitôt que possible *« le lieu de traitement inconnu »* de M. Mazilu.

ISABELLE VICHNIAC.

● **La « Dixième » de Beethoven.** – Le premier mouvement (14 minutes) de la *Dixième Symphonie* (inachevée) de Beethoven sera joué pour la première fois à Londres, le 18 octobre, par l'Orchestre philharmonique de Liverpool.

Les éléments ont été retrouvés, après cinq ans de recherches, et recomposés par Barry Cooper, musicologue à l'Université d'Aberdeen. S'appuyant sur les Mémoires de Karl Holz, secrétaire de Beethoven, Barry Cooper a découvert ces fragments dans une bibliothèque de Berlin-Ouest.

● **La double évasion d'Auxerre : deux personnes écrouées.** – Christine Schouteeten, vingt ans, la compagne de Thierry Courtois, l'un des deux évadés de la prison d'Auxerre tué lors d'un contrôle de gendarmerie dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 août à La Chaise-Dieu (Haute-Loire) (*le Monde* daté 14-15 août) et le second évadé, Stéphane Bel, vingt-cinq ans, ont été inculpés samedi au Puy (Haute-Loire) de tentative d'homicide volontaire sur un gendarme, de violences avec arme, voies de fait, vol à main armée et avec violence.

Stéphane Bel, blessé d'une balle à l'abdomen par un gendarme, a été admis dans un établissement pénitentiaire hospitalier de Lyon et Christine Schouteeten a été écrouée également à Lyon.

● **Décès d'un policier renversé par un chauffard à Paris.** – Denis Greze, gardien de la paix de vingt-trois ans, grièvement blessé, vendredi 12 août en fin d'après-midi, à Paris après avoir été renversé par un chauffard, est décédé dimanche à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne).

Le responsable de l'accident, qui roulait à très vive allure, Jacques Ohayon, quarante-quatre ans, avait été interpellé quelques minutes après avoir renversé, sur un passage protégé, au carrefour de la rue Monge et du boulevard Saint-Germain, à Paris (5e), trois piétons dont deux gardiens de la paix affectés à la protection du domicile privé du président de la République. Jacques Ohayon, soigné depuis plusieurs années pour des troubles psychiques, avait été conduit à l'infirmerie psychiatrique de la préfecture de police.

Le second policier, M. Patrick Lesaint, vingt-quatre ans, avait été blessé à une jambe ainsi que le passant, M. André Palmieri, chirurgien dentiste. Le premier a été admis à l'hôpital Bichat, le second à l'hôpital Tenon.

Le numéro du « Monde » daté 14-15 août 1988 a été tiré à 461 224 exemplaires

A B C D E F G